

On a voulu tuer le journaliste Noseworthy

nos informations, page 3

**le lundi
23 décembre**

*nuageux avec
neige mouillée
en fin de matinée*

Celsius (°C) Fahrenheit (°F)

Minimum: -7 Minimum: 20
Maximum: -2 Maximum: 30

Première année — No. 250

14 pages

20 cents

1974

Parce qu'il n'a plus la confiance ni des patrons ni des ouvriers

Cournoyer doit démissionner

-Burns

Les facteurs de Montréal en grève?

Les facteurs de Montréal devront décider ce soir s'ils auront recours à la grève pour appuyer leur demande d'indexation de salaires. Tel est le commentaire émis hier par le président de l'Union des facteurs de la métropole, M. Guy Morissette, alors qu'il était invité à confirmer la tenue d'une réunion spéciale des facteurs qui doit avoir lieu ce soir à l'auditorium Le Plateau.

"On n'a pas l'intention d'attendre l'issue de négociations qui n'existent même pas", de souligner M. Morissette et la réunion de ce soir devra nécessairement aboutir pour qu'une action soit prise". Le président de l'Union n'a pas écarté la possibilité d'une grève.

L'Union des facteurs, qu'il faut distinguer du Syndicat des postiers, réclame une "augmentation intermédiaire" pour compenser la hausse du coût de la vie en 1974.

par Norman Délisle

QUEBEC (PC) — La première décision essentielle à prendre pour régler les problèmes auxquels se heurte l'industrie de la construction, c'est d'obtenir la démission de l'actuel ministre du Travail, M. Jean Cournoyer.



Jean Cournoyer, ministre du Travail

C'est ce qu'a soutenu le leader parlementaire du Parti québécois et

député de Maisonneuve, Me Robert Burns, lors du débat sur le projet de loi 201 qui vise à modifier le décret régissant les conditions de travail des ouvriers de la construction. Le débat avait lieu tard samedi soir.

Selon Me Burns, tout le dossier de l'actuel ministre du Travail doit être étudié avec, comme toile de fond, les révélations faites depuis quelques mois devant la commission d'enquête sur la liberté syndicale, la commission Cliche.

Le député de Maisonneuve a rappelé qu'on avait établi, devant la commission Cliche, la participation du gouvernement et du ministère du Travail à "des négociations illégales" pour accorder le monopole de représentation syndicale à la FTQ sur les chantiers de la Baie James. Ces négociations s'étaient déroulées dans le bureau même du premier ministre, M. Robert Bourassa.

M. Burns a également fait part de la "réprobation générale" du ministre Cournoyer, tant du côté des associations patronales que du côté des associations patronales que du côté syndical, dans la construction. Aussi longtemps que l'actuel ministre détiendra le portefeuille du Travail, jamais le gouvernement Bourassa n'obtiendra la confiance de qui que ce soit dans le monde de la construction, a opiné Me Burns.

Le seul point du projet de loi 201 qui paraît valable à Me Burns, c'est lorsque le ministre du Travail prétend valoir s'en servir pour hausser de \$0.50 le salaire horaire dans l'industrie de la construction. "Mais pourquoi ne l'écrit-on pas directe-

ment dans la loi?" se demande le député péquiste.

Cournoyer

Pour sa part, le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, s'est dit obligé de présenter un tel projet de loi qui donne au gouvernement le pou-



Robert Burns, leader parlementaire du PQ

voir de changer unilatéralement les conditions du décret qui régit les

L'augmentation du salaire des députés: c'est presque fait!

Nos informations page 4

conditions de travail dans la construction.

A l'appui, M. Cournoyer a rappelé que la productivité des ouvriers diminue gravement sur certains chantiers du Québec, compromettant ainsi des travaux importants tels que ceux des Jeux olympiques, ou risquant d'aliéner des investissements importants.

Le ministre a indiqué que ce projet de loi pourrait lui permettre de hausser de \$0.50 le salaire horaire des ouvriers de la construction.

Il a enfin vertement critiqué les dirigeants du monde syndical. "Je vais continuer à parler contre ces espèces de sépulchres blanchis qu'on appelle des chefs syndicaux", a-t-il dit, enterré sous l'approbation des députés libéraux qui claquaient sur le couvercle de leurs pupitres.

Le débat a été suspendu samedi soir, à minuit, et devait reprendre tôt ce matin à 10h. On prévoit d'ailleurs du côté gouvernemental que l'Assemblée nationale siégera même mardi, veille de Noël. Si nécessaire, les députés pourraient être appelés à siéger entre Noël et le Jour de l'An.

québec

Le bill 22 et la langue d'enseignement

On trouvera en page 2 le texte intégral du projet de règlement paru samedi dans la Gazette officielle concernant l'application des articles 40 à 44 du bill 22 qui portent sur la langue d'enseignement.

Les Jeux de '76: il faudra couper

Les prévisions étant maintenant largement dépassées, quelles coupures peuvent être faites pour ramener le coût des Jeux Olympiques de 1976 à des propositions plus acceptables?

page 3

canada

La session des Communes a été ajournée sur une note de contestation

page 4

monde

60,000 étudiants et professeurs partent à l'assaut de la campagne éthiopienne

page 5

éditorial

La trêve des olives

Dans un monde en proie, malgré Noël, à la famine ou à la guerre, la petite nouvelle d'une trêve (très provisoire) accordée sur le front israélo-arabe pour permettre la cueillette des olives ne manque pas de sens symbolique. Voir l'éditorial d'Alain Pontaut.

page 8

Encore des ukases

Evelyn Dumas commente le projet modifiant la loi des relations de travail dans la construction, qui remplace toutes les règles existantes par l'arbitraire ministériel.

page 8

Malgré le "climat de lynchage" à l'Assemblée nationale

Jacques-Yvan Morin se dit prêt à aller jusqu'au bout

par Jacques Guay

QUEBEC — Visiblement condamné d'avance par les libéraux, ayant de plus en plus de difficulté à se faire entendre dans ce qu'il qualifie de "climat de lynchage" de l'Assemblée nationale, le chef de l'Opposition a déclaré, samedi, lors d'une conférence de presse, que loin de songer à démissionner il est prêt à aller jusqu'au bout.

"Même, a-t-il poursuivi, si la majorité libérale me met dehors, ils ne m'empêcheront pas de lutter contre une augmentation de salaire qui dépasse toutes les bornes, qui est un abus de confiance à l'égard des Québécois. Ils ne m'empêcheront pas de dire qu'ils sont des sangsues".

Toujours accusé d'avoir encaissé un chèque de \$1,796 pour le remboursement des frais d'un voyage officiel, remboursement auquel techniquement il n'aurait pas eu droit suivant la loi de la législature, M. Morin ne pourra mettre en cause le président de l'Assemblée nationale et les trois ministres qui ont autorisé le paiement.

Après un long débat passionné, où les "bach-benchers" libéraux, dans l'esprit des fêtes, se sont laissés aller à leur exubérance, la majorité a écrasé une motion du député péquiste Robert Burns qui faisait porter la même accusation contre MM. Jean-Noël Lavoie, Gérard D. Lévesque, Oswald Parent et Gérard Harvey.

Le chef de l'Opposition a vainement tenté d'obtenir, en soulevant une question de privilège, que sa cause soit maintenant entendue le plus tôt possible. Il a souligné que présentement le chef de l'Opposition est "entre les mains du leader du gouvernement". "Ce qui est, a-t-il souligné,

une situation exceptionnelle sur le plan constitutionnel."

Sa requête a été accueillie par les sarcasmes de la majorité et le député de Laurier, André Marchand, sous les rires, a lancé: "Professeur de droit!"

À l'issue de la séance M. Morin a annoncé aux journalistes qu'il avait écrit au vérificateur général, le fonctionnaire qui contrôle tous les comptes du gouvernement, pour lui demander si le président avait le droit de lui verser ce remboursement. "Je me conformerai, conclut-il, aux directives qu'il me fera parvenir".

Selon le chef de l'Opposition, "toute cette affaire n'est qu'une manœuvre pour tenter d'intimider l'Opposition et son chef dans le combat qu'elle a entrepris contre l'augmentation scandaleuse des salaires des députés, une augmentation de 50%".

"Le vote massif des libéraux, a poursuivi Me Morin dans sa conférence de presse, pour accuser le chef de l'Opposition et disculper le président de l'Assemblée nationale, et les trois ministres qui sont à l'origine de cette affaire, montre qu'il ne s'agit que d'un effort désespéré pour associer l'Opposition au déferlement des scandales qui s'accumulent sur le gouvernement depuis quelque temps".

En Chambre le député Claude Charron avait déclaré que si les libéraux refusaient la motion Burns, personne ne pourrait plus interdire l'interprétation de "frame-up" ou de "cover-up" à l'affaire Morin. "Cela deviendra trop clair, a-t-il déclaré. On accuse, on traîne, on salit celui qui reçoit le chèque et on blanchit, on n'ose même pas demander des explications normales à ceux qui ont pro-

fité de leur pouvoir pour émettre des chèques illégaux".

Le ministre de la Justice a refusé l'augmentation du député Charron en expliquant qu'on ne peut étendre la notion de responsabilité au droit statutaire dont fait partie la loi de la Législature.

Quant au leader du gouvernement, Gérard D. Lévesque, l'un des ministres visés par la motion Burns, il a déclaré qu'il n'avait fait que son devoir, émettre des chèques aux députés qui avaient été choisis par leur parti respectif pour participer à la mission officielle, le congrès de l'Association internationale des parlementaires de langue française. Le chef de l'Opposition, s'il n'avait pas droit au remboursement, n'avait qu'à ne pas encaisser le chèque.

Même déclaration, en substance, de la part du président, Jean-Noël Lavoie, qui n'ayant pas de siège à l'Assemblée, a demandé à Me Jean Bienvenue, de parler à sa place.

"Il (le président), a déclaré Me Bienvenue, m'a chargé de dire à cette Chambre qu'il n'a aucune explication à fournir en raison de ce que je viens de dire (parce que n'ayant pas de fauteuil, il ne peut parler comme simple député) mais que, s'il en avait, il nierait absolument toute responsabilité, négligence ou quoi que ce soit relativement à ce qui fait l'objet de la présente accusation".

Le rideau est tombé, temporairement, sur l'affaire Morin. Le deuxième acte doit se dérouler à la mi-janvier. D'ici là les députés libéraux continueront, vraisemblablement, à le traiter un peu comme un "paria", comme s'il s'était rendu coupable de quelque grande faute honteuse.

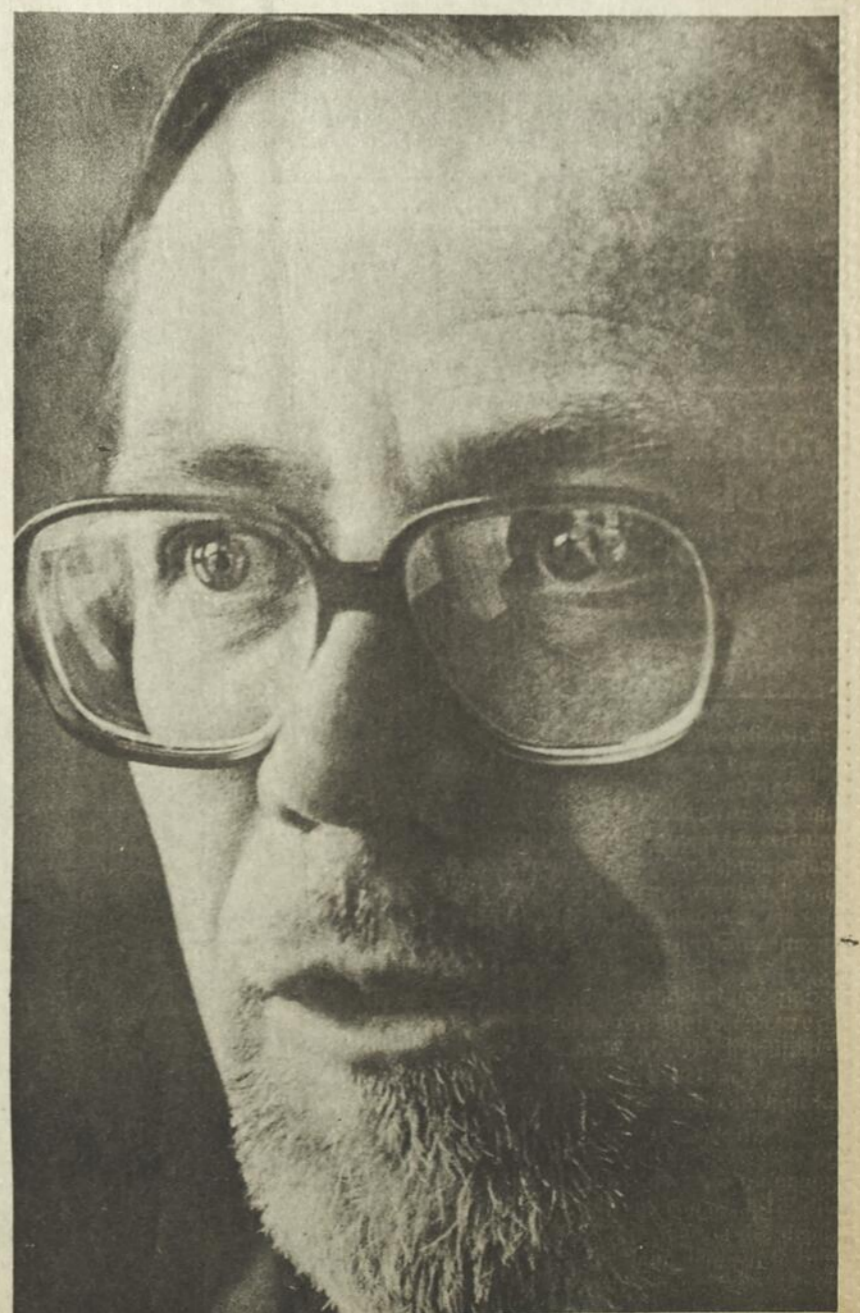


photo Antoine Déslèts

L'application du bill 22

Le texte du projet de règlement sur la langue d'enseignement

Le gouvernement de M. Bourassa faisait connaître vendredi le projet de règlement sur l'application des articles 40 à 44 de la loi 22, partie consacrée à la langue d'enseignement. Voici le texte intégral du texte paru dans la Gazette officielle du 21 décembre.

1100 Définitions

1. Dans ce règlement:
 a) les mots "Commission de surveillance" désignent la Commission de surveillance de la langue d'enseignement;
 b) le mot "ministre" désigne le ministre de l'Éducation;
 c) le mot "loi" désigne la Loi sur la langue officielle;
 d) le mot "tests" réfère aux instruments de mesure préparés sous l'autorité du ministre et fournis par lui pour s'assurer que les élèves ont une connaissance suffisante de la langue d'enseignement;
 e) les mots "commission scolaire" désignent une commission scolaire, une commission scolaire régionale ou une corporation de syndicats régies en totalité ou en partie par la Loi de l'instruction publique;
 f) le mot "parents" désigne le père, la mère ou une personne qui en tient lieu;
 g) le mot "élève" désigne tout enfant de la classe maternelle et tout élève des niveaux élémentaire et secondaire à l'exception de celui qui a dépassé de plus d'un an l'âge de la fréquentation scolaire obligatoire et qui n'a pas fréquenté l'école depuis au moins un an;
 h) les mots "fiche d'inscription" désignent la fiche d'inscription prévue par le règlement relatif à l'inscription obligatoire des élèves.

Commission de surveillance

2. La Commission de surveillance assiste le ministre dans l'accomplissement des tâches qui lui sont confiées en vertu des articles 40 et 43 de la loi.

La commission de surveillance peut notamment donner un avis au ministre sur les critères d'application de l'article 40 de la loi ainsi que sur les demandes soumises au ministre par les commissions scolaires en vue d'obtenir l'autorisation préalable visée au troisième alinéa dudit article.

La Commission de surveillance peut de plus donner un avis au ministre sur les seuils de réussite des tests prévus par le présent règlement, recevoir les appels adressés au ministre et donner l'avis requis par le troisième alinéa de l'article 43 de la loi.

3. La Commission de surveillance peut également donner un avis au ministre sur toute question relative à l'application des articles 40 à 44 de la loi.

4. La Commission de surveillance est composée de six (6) membres de langue française, de deux (2) membres de langue anglaise et d'un membre d'origine ethnique autre qu'anglaise ou française, nommés, chaque année, par le ministre.

Le président, choisi parmi les membres de la Commission, est nommé par le ministre sur la recommandation de la Commission.

La Commission est maître de sa procédure.

Élèves visés

5. Chaque commission scolaire fait subir les tests aux élèves dont la fiche d'inscription indique une demande de changement de langue d'enseignement.

6. Chaque commission scolaire fait également subir les tests aux élèves qui s'y inscrivent pour la première fois à l'exception de ceux dont les parents affirment solennellement au moment de l'inscription que la langue dans laquelle l'élève doit recevoir l'enseignement est la langue maternelle de leur enfant ou celle habituellement parlée à la maison et à l'exception de ceux qui recevaient l'enseignement dans la même langue dans une autre commission scolaire.

7. Nonobstant les exceptions prévues à l'article 6, la commission scolaire peut exiger qu'un élève subisse les tests, si elle a des raisons de croire que sa connaissance de la langue d'enseignement n'est pas suffisante.

Le ministre peut également exiger que tout élève subisse les tests.

Tests d'aptitude linguistique

8. Eu égard aux niveaux d'enseignement, à l'âge ou au niveau de formation des candidats, les tests mesurent l'une ou plusieurs des aptitudes suivantes: la compréhension et l'usage de la langue écrite, la compréhension et la discrimination auditives, et l'expression verbale.

9. Un élève subit les tests correspondant à l'année d'études qu'il entreprendrait normalement. Sous réserve de l'article 20 aucun candidat ne peut subir ces tests à deux (2) reprises aux fins de la même année scolaire.

10. Les tests sont administrés dans les trente (30) jours qui suivent l'inscription.

Pour les fins de l'année scolaire 1975-1976, le ministre peut cependant fixer un délai autre.

11. Les commissions scolaires prennent les dispositions pour appliquer les tests suivant les instructions du ministre et assurer le retour des tests et des feuilles de réponses au centre de correction désigné à cette fin.

Afin que les résultats obtenus par les élèves aux tests soient comparables d'une commission scolaire à une autre et que leur interprétation soit équitable pour tous les élèves, le ministre pourvoit les services techniques nécessaires à la correction des feuilles de réponses et à la production des résultats.

Intégration

12. Tout élève à qui le présent règlement impose des tests doit avoir subi ces tests avant d'être intégré conformément à l'article 42 de la loi.

13. Il appartient à chaque commission scolaire de déterminer la classe, le groupe ou le cours auquel un élève peut être intégré, eu égard à ses aptitudes dans la langue d'enseignement.

Dans le cas où le présent règlement impose des tests, la commission scolaire tient compte des résultats obtenus par l'élève à ces tests et des seuils de réussite établis par le ministre.

14. Un élève qui, des langues d'enseignement, ne connaît suffisamment que le français, reçoit l'enseignement en langue française.

Un élève qui, des langues d'enseignement, ne connaît suffisamment que l'anglais, reçoit l'enseignement en langue anglaise.

Sous réserve de l'article 40 de la loi, un élève qui connaît suffisamment le français et l'anglais reçoit l'enseignement en langue française ou en langue anglaise.

Le ministre prend les mesures nécessaires pour que les commissions scolaires dispensent un enseignement spécial aux élèves qui ne connaissent suffisamment ni le français ni l'anglais en vue de les rendre aptes à recevoir l'enseignement en langue française.

La Commission scolaire du Nouveau-Québec peut donner l'enseignement, dans leur langue, aux Indiens et aux Inuits.

15. Au plus tard trente (30) jours après la réception des résultats obtenus par les élèves aux tests, chaque commission scolaire transmet au ministre un rapport l'informant de ses intentions relativement à l'intégration des candidats.

Lorsque la commission scolaire doit obtenir une autorisation pour se conformer à l'article 40 de la loi, aucun élève, à qui le présent règlement impose des tests, ne peut être intégré définitivement avant que le ministre n'ait fait connaître sa décision.

16. Le ministre peut exiger qu'une commission scolaire réviser l'intégration des élèves conformément aux résultats obtenus par les élèves aux tests.

17. Dès que l'intégration définitive de l'élève est arrêtée, la commission scolaire doit dans le plus bref délai communiquer sa décision motivée aux parents.

Droit d'appel

18. Les parents insatisfaits de cette intégration peuvent, au plus tard trente (30) jours après la communication de la décision de la commission scolaire, en appeler au ministre qui prend l'avis de la Commission de surveillance avant d'en disposer.

19. Le ministre, en entendant tel appel, donne droit au requérant, ou maintient la décision de la commission scolaire, ou exige l'intégration selon une modalité autre que celles qui ont donné lieu à l'appel.

20. Toute irrégularité dans l'application des tests ou toute fraude ou tentative de fraude de la part du candidat doit être portée à l'attention du ministre qui peut annuler en tout ou en partie les résultats des élèves et imposer une nouvelle application des tests.

21. Toute disposition du présent règlement qui prévoit qu'un acte peut être fait ou est fait par les parents ou à l'égard de ceux-ci, est fait par l'élève ou à l'égard de celui-ci s'il est majeur.



Les éléphants vont-ils remplacer les rennes?

Pas du tout. Les rennes n'ont pas été détrônés. Le Père Noël a seulement voulu se faire de nouveaux amis, et particulièrement des amis qui n'oublient pas, en visitant vendredi le zoo de Toronto.

Grâce à la Fédération des oeuvres

Les écoliers de la CECM auront des camps d'étude

(P.B.-C.) — À quelques jours seulement du début des fêtes, la dernière réunion de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) était plutôt terne: des décisions administratives ordinaires adoptées ou rejetées, sans passion pour la plupart. Une nouveauté intéressante cependant: les écoliers de la CECM pourront cette année utiliser les "camps de vacances" de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises.

Cette décision de finaliser une collaboration entre les deux organismes et de l'élargir dans la mesure du possible, le commissaire Gaston Michaud et la présidente, Mme Thérèse Lavoie-Roux, en ont souligné l'importance: on versera dé-

sormais à un organisme à caractère public et communautaire des argent qu'on devait verser auparavant à des entreprises privées pour la location de chalets ou de camps de jeunes.

La Fédération des oeuvres met en effet à la disposition de la CECM des camps de vacances qui lui servent l'été mais qui ne sont pas utilisés durant les dix mois de l'année scolaire. La CECM s'en servira pour ses classes-neige, classes vertes, classes routes (automne), activités de plein air, études de la nature, etc. Ces camps seront offerts en priorité aux écoles désignées dans le cadre de l'Opération Renouveau (milieux défavorisés), soit à une possibilité de 15,551 élèves.

Élections scolaires

Dernièrement, le juge François Drouin, président des élections au Québec, proposait que la liste électorale permanente serve à des fins municipales et scolaires. Le directeur de l'Office des élections de la CECM faisait remarquer jeudi aux commissaires que l'utilisation des listes permanentes dans le domaine scolaire n'est possible qu'à la condition d'y inclure l'option confessionnelle des électeurs. Les commissaires ont donc décidé d'intervenir auprès du ministre de l'Éducation afin que la liste permanente contienne des renseignements d'ordre confessionnel, et d'en informer le Conseil scolaire.

La langue La CECM sollicitera

du Conseil scolaire de l'île l'octroi d'une somme de \$240,380 pour la réalisation de projets d'enseignement du français — langue maternelle — à l'aide de l'audio-visuel, dans le cadre du plan de développement de l'enseignement des langues. Ce montant permettra de desservir 24,038 élèves répartis dans 60 écoles élémentaires, ce qui représente environ 28% du nombre total des écoles de la CECM.

Ces projets viseront à "placer l'enfant dans des situations naturelles de communication de façon que s'affirme et s'améliore sa propre expression (parler, écrire), et de façon aussi que se développe et s'aiguisse sa perception de l'expression de ceux qui entrent en contact avec lui (écouter, lire)".

Dans les écoles secondaires

Instaurer la co-gestion, ce n'est pas chose facile

(P.B.-C.) — Instaurer la gestion participative, qui pourrait mener jusqu'à la co-gestion éventuellement, ce ne semble pas être facile à faire à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM). Le premier échelon administratif, celui des directeurs régionaux, a d'énormes difficultés à en accepter l'idée, du moins pour la plupart d'entre eux.

Le Comité d'étude sur la gestion participative

des écoles secondaires (COGES) a donc été invité, lors de la dernière réunion de la CECM, à tenter d'ici la fin de février d'obtenir l'accord des directions régionales sur un texte progressif de la gestion participative. En attendant les régions intéressées à en faire l'expérience immédiatement seront invitées à la faire.

Par ailleurs, pour installer cette future parti-

icipation à tous les niveaux, les commissaires ont décidé de demander aux unités administratives de la CECM de réviser leurs programmes d'action afin d'y inclure dès la prochaine session des programmes de formation qui s'adresseraient aux parents et étudiants concernés, ainsi qu'aux cadres et directeurs. Le Comité central de parents de la CECM sera consulté sur les recommandations de CEGEPS qui,

entre autres touchent le fonctionnement des comités de parents dans l'éventualité d'une plus grande participation du milieu aux affaires éducatives.

Choix de l'école

Les commissaires ont aussi demandé au directeur général de former un comité d'étude, dans les plus brefs délais, qui examinera les implications pratiques d'une politique qui fournirait aux étudiants du secondaire - et à leurs parents - la possibilité de choisir leur école. Certaines conditions pourraient cependant être posées, comme d'accorder la priorité d'inscription aux étudiants provenant du bassin immédiat de l'école ou de la région administrative. On voudrait que cette politique puisse s'appliquer, au moins partiellement, dès septembre 1975.

De nombreux parents et étudiants ont souvent réclamé d'avoir ce choix des institutions d'enseignement, et on a toujours semblé croire que cela était impossible. Il appert maintenant que les commissaires de la CECM, sur l'avis de COGES, n'en sont plus aussi convaincus.

D'HEUREUX
SONS
À TOUS POUR
NOËL
ET LE
NOUVEL AN

ENTRE VOUS ET NOUS
UNE AFFAIRE DE SON.

8989, RUE LAJEUNESSE,
MONTRÉAL

384-5430

Joyeuses Fêtes
de la part du
personnel
À tous nos clients

N.B. Nous sommes fermés les 24 et
25 décembre Dépositaire Peugeot

Biarritz

10825, Racette - 323-1900

Joyeux Noël
À tous nos clients

OFFRE SPECIALE

À l'occasion des Fêtes
et de notre 5ème anniversaire

Pour toutes les réservations faites
le 23 décembre au 10 janvier
Vous recevrez gratuitement (par couple)
un appareil photo

sur présentation de cette annonce seulement.
Valable exclusivement sur le programme
"La route du soleil".

JOYAGE 75', sur la Route du soleil

Pour réservations

VOYAGES Interglobe
LTDÉ

811 est ave LAURIER
(Mt) Métro Laurier
(514) 274-1877

553 Létourneau
St-Hilaire P.O.
(514) 467-9872

GRATUIT!

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continental Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.25 par semaine; par la poste: \$52 par année et \$30 par six mois. Edition du samedi: \$12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante
Secrétaire général de la rédaction: Maurice Giroux
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré, Antoine-K. Char
Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Gregoire
Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, sèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.

Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand
Photographie: Antoine Désilets, Michel Giroux
Caricature: Berthio

Sport: Alain Gerbier, Christian Nobert, Jean-Marc Desjardins
Tourisme: Bougainville

Administration
Directeur administratif: Robert St-Jean
Contrôleur: Marcel Latendresse
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier

Tirage
Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné

Publicité
Directeur: Publicité locale et nationale: Gérard Lapointe
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Pierre LaRocque, Armand Lavigne, Francine Tremblay, Robert Pepin, Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy
Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

LE JOUR

Le journaliste de la Gazette a-t-il été victime de ses révélations?

L'attentat contre Noseworthy était prémédité

par Pierre Bertrand

Plusieurs indices concernant l'attentat dont a été victime le journaliste Ralph Noseworthy, vendredi soir dernier sur la route transcanadienne, tendent à démontrer qu'il n'y a pas eu erreur sur la personne de la part des auteurs de l'attentat. Le journaliste Noseworthy circu-

lait de Montréal vers Québec quand il fut doublé par une voiture d'où furent tirées deux ou trois balles d'un revolver automatique de calibre .25. La première version faisait état d'une carabine de type .12 mais l'analyse d'une balle retrouvée dans le pare-soleil de la voiture de Noseworthy témoigne en faveur de la thèse du revolver. Les

premières estimations des enquêteurs sont à l'effet qu'on a vraiment tiré dans l'intention de tuer et non pas seulement de faire peur. Néanmoins, l'attentat aurait été commis par des amateurs

Selon la déposition du journaliste aux agents de la Sûreté du Québec à St-Hyacinthe, ce ou les auteurs

de l'attentat le suivaient depuis un certain moment et le harcelaient avec les phares de leur voiture. Les balles qui ont été tirées au moment où la voiture des agresseurs dépassait celle de la victime n'ont pas atteint Noseworthy mais l'ont raté de peu. Seuls des éclats de verre provenant du bris de la fenêtre latérale ont provoqué quelques

égratignures à la main et au visage du journaliste.

Noseworthy, qui est collaborateur au journal The Gazette, avait publié la semaine dernière des articles relatifs à des cas de conflits d'intérêt impliquant deux députés libéraux à l'Assemblée nationale, MM. Robert Malouin (Drummond) et Gaston

Desjardins (Louis-Hébert). Les recherches du journaliste l'avaient conduit à affirmer que le député Malouin était demeuré à un poste de direction de la firme d'ingénieurs-conseil Hamel, Maloin, Ruel et Associés après son élection alors que cette firme aurait bénéficié depuis octobre 1973 de \$800,000 en contrats du gouvernement du Québec. Quant au député Desjardins, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, le journaliste Noseworthy a souligné qu'il avait continué à agir à titre de procureur du gou-

vernement, à l'instar de l'ex-député Boutin, après son élection en octobre 73.

Par ailleurs, c'est aux articles de ce même journaliste que l'on devait la création, à la fin de l'été, de l'enquête du juge André Chaloux sur des cas de corruption municipale.

En outre, le journaliste était sur le point de publier d'autres informations relatives cette fois à des cas de corruption impliquant des ministres du cabinet Bourassa.

Informé samedi de l'attentat contre le journaliste, le ministre de la Jus-

tice Jérôme Choquette a promis "d'aller au fond de l'affaire". Hier, les agents Fauchon et Tremblay de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec devaient rencontrer Noseworthy à Québec afin d'établir des pistes éventuelles. Les journalistes de la galerie de la presse à l'Assemblée nationale ont aussi reçu la visite des enquêteurs. Ils ont fait état du "drôle de climat" qui règne ces jours-ci sur la colline parlementaire en raison des nombreux scandales dénoncés par la presse écrite.

Des agents d'affaires féminins à la CSD

La CSD et le Syndicat régional de la construction du Saguenay-Lac-St-Jean ont présenté, samedi, aux quelques 500 participants à l'assemblée générale annuelle, leurs deux nouveaux agents d'affaires Jacinthe Simard et Juliette Gauthier. Ces deux femmes se verront confier, dès janvier prochain, la responsabilité de visiter tous les chantiers du syndicat de la construction, à Jonquière, Dolbeau, Chicoutimi, Alma, Arvida et ailleurs dans la région. "Le fait d'engager des femmes", déclare M. Almas Tremblay, président du syndicat, "veut démontrer aux travailleurs de la construction et au grand public ce que la CSD entend par nettoyage des chantiers de la construction. Nous croyons les femmes aussi sinon plus capables de solutionner les problèmes des gars que des agents d'affaires à "gros bras" comme on en voit partout. On veut que le régime des bras cesse sur les chantiers de construction et ces deux nouvelles venues en sont le symbole vivant."

La Ligue des droits de l'homme: le projet de loi 78 protégera l'intérêt supérieur de l'enfant

La Ligue des droits de l'homme considère comme une intervention capitale le projet de loi 78 déposé en Chambre, le 13 décembre dernier, par le ministre Jérôme Choquette. Ce projet vise à protéger les enfants victimes de mauvais traitements et doit être intégré à une loi refondue de la Protection de la jeunesse.

Le projet de loi 78, selon la Ligue, vient combler un vide et, s'il est adopté, il assurera le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant, même quand cet intérêt contribue à restreindre certains autres droits.

Dans un communiqué remis hier à la presse, la Ligue des droits de l'homme pose quand même certains problèmes et suggère quelques amendements.

Modifications proposées

Première modifica-

tion: la notion de mauvais traitements ne doit pas être restreinte au physique.

Deuxième: la notion de milieu ne doit pas être restreinte à la famille, car l'enfant peut être victime de mauvais traitements en bien d'autres endroits.

Troisième: il faut préciser que, suite à une plainte, le Comité qui doit être formé pour protéger les enfants (ses membres ou leurs employés et délégués) aura l'obligation d'entrer en action dans un délai de 24 heures.

Quatrième: de même, faut-il inscrire dans la loi que tous ont accès au Comité ou à ses employés. En tout temps et 24 heures par jour.

Cinquième: on devrait prévoir l'obligation pour le Comité de faire connaître intensément à la population son existence et sa procédure.

Sixième: le Comité devrait produire au moins à tous les six mois un rapport qui fasse état des besoins dans le secteur qui le touche.

Septième: il y a lieu de soumettre les membres du Comité et leurs employés et délégués à un code d'éthique sévère et de prévoir des pénalités en certains cas.

Affaires sociales et Justice

Une question de fond se trouve une fois de plus en cause, ajoute le communiqué. À savoir, le manque de coordination entre les ministères de la Justice et des Affaires sociales.

Nous sommes en face d'une législation qui doit reposer sur la conjugaison de l'intervention sociale et de la protection juridique. Il est bien de se donner des moyens d'enquête, de pour-

suiter et de protection sur le plan judiciaire, mais encore faut-il prévenir la détérioration des milieux de vie de l'enfant, aider les familles et mettre en oeuvre les ressources nécessaires à la protection sociale de la jeunesse. Les deux choses doivent se faire en étroite coordination.

Il y a une tendance au Québec. Elle ressort de ce dossier de façon particulièrement claire: l'intervention judiciaire précède et supplée à l'intervention sociale, alors qu'elle devrait venir la compléter. Et cela dans un grand nombre de cas. L'état plus qu'insuffisant de nos ressources au plan social et les conflits d'intérêts et de juridiction entre profes-

sions, institutions et gouvernement dévalorisent l'intervention sociale au lieu de la favoriser. En attendant la justice fait son métier.



Enfin retrouvé...

Un Te Deum pour le coeur du Frère André

C'est par un Te Deum solennel à la messe de minuit de l'Oratoire St-Joseph que sera célébré le retour au bercail du célèbre coeur du Frère André. Retrouvé samedi matin au sous-sol d'une vieille maison de rapport du sud-ouest de Montréal suite à une information anonyme fournie à un avocat montréalais, le coeur du Frère André, reliquie sacrée de l'Oratoire et vénérée par de nombreux fidèles, retrouvera sa place dans le petit musée de l'Oratoire dès qu'il aura été reconnu par les autorités ecclésiastiques.

Le coeur est intégré à une ampoule de verre scellée et des sceaux doivent certifier son authenticité. La reli-

que sacrée avait été volée le 16 mars 1973 et les enquêtes policières n'avaient jamais pu aboutir. Peu de temps après ce vol sacrilège, un quotidien montréalais avait reçu un appel anonyme faisant état d'une demande de rançon de \$50,000 pour que le coeur du thaumaturge soit remis à l'Oratoire. Le recteur du sanctuaire avait refusé le marché.

Le père Marcel Lapointe a qualifié hier de "merveilleux cadeaux de Noël" la récupération du coeur du Frère et annoncé qu'un Te Deum d'allégresse sera chanté lors de la messe de minuit de Noël pour fêter cet heureux événement.

Retour au travail d'ici 15 jours à Télémedia-Sherbrooke

Réunis en assemblée générale, les employés syndiqués de Télémedia-Sherbrooke, victime d'un lock-out depuis maintenant 6 mois, ont ratifié vendredi l'entente de principe intervenue jeudi entre les représentants de l'Association nationale des employés et techniciens en radiodiffusion (NABET) et les représentants patronaux des stations Télé 7, CHLT AM-FM et CKTS.

L'entente intervenue devant MM. Marcel Archambault et Charles Poirier, médiateurs fédéraux, survient après un peu plus d'un mois de médiation spéciale et surtout après plus de quatorze mois de négociations. Les points faisant principalement l'objet du litige étaient: la sécurité d'emploi, les salaires, la durée de la convention et une clause de non-productivité pour une station de radio ou de télévision en situation de conflit.

Sur ces points le syndicat considère avoir gagné une dure bataille. Le nouveau contrat sera d'une durée de deux ans et demie, rétroactif au 1er janvier 1974 et effectif jusqu'au 30 juin 1976. Les travailleurs ont obtenu une augmentation générale de 45%. Par ailleurs, tout employé syndiqué qui répondra à l'appel de retour au travail verra son emploi assuré pour toute la durée de la convention collective, exception faite des employés "sept" qui, récemment acceptaient l'offre de départ volontaire de l'employeur prévoyant une compensation monétaire. On se rappellera que Télémedia-Sherbrooke déclarait, après 4 mois de lock-out, devoir mettre à pied une trentaine de travailleurs syndiqués pour raison de surplus de personnel.

Jeux olympiques: il faudra couper

(E.D.) — Il paraît désormais acquis qu'il faudra couper certains aspects du parc olympique pour ramener à des proportions plus raisonnables les coûts des Jeux de 1976.

Rappelons que vendredi le Comité organisateur des Jeux olympiques révélait que le coût des Jeux serait de \$653 millions, plutôt que les \$310 millions prévus à l'origine. Les revenus qu'on attend, même compte tenu du succès imprévu de la loterie, ne dépassent guère \$450 millions. Dans les conditions actuelles, il faudrait donc prévoir un déficit de \$200 millions pour ces Jeux qui ne devaient rien coûter à personne.

Les spécialistes du dossier olympique s'accordent à prédire que les éléments les plus susceptibles d'être éliminés du projet sont le toit mobile et le mat du stade, dont la suppression permettrait une économie de quelque \$125 millions. Le mat rejoindrait ainsi dans le cimetière aux rêves la fameuse tour qu'il devait y avoir à l'Expo.

L'autre coupure qu'on envisage serait celle du Centre Claude-Robillard, au Domaine Saint-Sulpice, dont on estime le coût à \$25 millions.

Avec ces coupures, et si Montréal obtenait qu'il y ait deux tirages supplémen-

taires de la loterie olympique, il serait peut-être encore possible d'éliminer un déficit qui pourrait retomber sur les seules épaules des contribuables Montréalais.

Ottawa refuse toute aide en cas d'excédent des dépenses sur les revenus, et Québec a annoncé que le maire Jean Drapeau sera convoqué devant une commission parlementaire au début de janvier pour expliquer les coûts de l'entreprise olympique.

En 1972, les Jeux de Munich, dont on a déploré l'extravagance, avaient coûté \$657 millions et ce montant comprenait \$126 millions investis dans la

construction de routes et dans le transport public.

ON A LA SAVEUR POPULAIRE

Frais comme la rosée, doux comme le matin, c'est le cidre mousseux que l'on boit et apprécie toujours, c'est la Rosée Laurentienne, celui auquel les experts du 5e concours de qualité des produits alimentaires ont décerné la médaille d'or dans la catégorie des mousseux semi-doux. Le cidre Rosée Laurentienne de Cidrobéc.

c'est le mousseux le plus vendu au Québec

MEDAILLE D'OR DE LA QUALITE EN 1974
Ministère de l'Industrie et du Commerce, catégorie mousseux semi-doux.

ÉCOLE DE CONDUITE

Harley

669 4440

MONTREAL ET LAVAL

A tous nos élèves et leur famille

Joyeux Noël Bonne Année heureux voyage

Le personnel de l'école G. Farley

Pour plus de sécurité au volant

Joyeux Noël et bonne Année à tous nos clients et amis

bellemare datsun ltée

10305 rue Papineau 382-2780

DATSUN

Le tour de Jacques Guay Québec



Le temps des gibets...

Climat de lynchage. L'expression est du chef de l'Opposition. Elle décrit bien l'état d'esprit qui règne présentement chez les députés libéraux, sauf certaines exceptions.

Il est évident que cette majorité intolérante souffre de plus en plus de l'existence d'oppositions tant à l'intérieur du parlement qu'à l'extérieur et qu'elle s'est jurée d'avoir la tête de M. Jacques-Yvan Morin.

Si M. Bourassa croit toujours qu'il lui sera possible, quand il aura jugé que la farce a assez duré, de faire machine arrière, il se trompe grossièrement. Il aura de la difficulté à convaincre son caucus d'épargner le chef de l'Opposition.

L'opération est passablement dégueulasse. Il n'y a rien de commun entre le fait de recevoir un remboursement de dépenses, dépenses effectivement faites — lors d'une mission officielle, et celui d'agir pour le compte du gouvernement — comme procureur lorsqu'on est député.

Il est possible, par exemple, que l'ex-député Boutin n'ait jamais agi comme procureur et que son nom ait paru par erreur sur des documents de cour ainsi que l'affirme, dans son cas, Me Gaston Desjardins.

Il s'agit alors d'un incident technique dans l'administration de la justice. Mais s'il est prouvé qu'un député est en même temps procureur de la couronne, il n'a plus le choix, il s'est rendu coupable d'une faute très lourde et est indigne de siéger.

C'est réellement une offense, un manque d'éthique. Et cette disposition doit demeurer dans la loi de la législature. Il est certains actes que des députés ne doivent pas poser.

C'est autre chose que de se faire rembourser des dépenses réellement effectuées à l'intérieur d'un mandat reçu de l'Assemblée nationale.

C'est évident que si la loi de la Législature prive le seul chef de l'Opposition d'être défrayé lorsqu'il est en mission officielle, il y a là un vice, un manque. On a voulu éviter que le chef de l'Opposition, disposant déjà d'une automobile, d'un chauffeur et d'un montant forfaitaire d'environ \$4,000, soit, en fait, défrayé deux fois. Ainsi pour les ministres.

Mais ces derniers ont droit, suivant la loi de l'Exécutif, à des remboursements pour leurs missions officielles à l'étranger. Il devrait en être de même pour le chef de l'Opposition.

En toute justice, M. Morin avait droit au remboursement de ses frais lors du voyage à Bruxelles, au même titre que le whip du Parti libéral Louis-Philippe Lacroix. C'était tellement normal que ce n'est que tout récemment, dit-on, que dans l'entourage de M. Bourassa on s'est rendu compte qu'on pouvait empêcher M. Morin sur une technicalité, en interprétant restrictivement la loi de la Législature. Loi qu'on était à examiner à la lumière du projet de loi visant à augmenter le salaire des députés.

Faisant appel à l'"ex-crown prosecutor" Jean Bienvenue, on a réussi, tout en répétant de plus en plus que c'est une accusation purement technique, à créer une Affaire Morin comme il y a eu une Affaire Boutin, une Affaire Malouin et, même une Affaire Leduc.

Mettre sur le même pied l'encaissement d'un chèque autorisé, et des accusations de patronage, de favoritisme, ou de liens avec la pègre, c'est un procédé indigne.

Je ne veux pas dire, loin de là, qu'on doit accuser n'importe qui, n'importe comment, de n'importe quoi, sans preuve. Si on a accusé injustement des députés, je le regrette tout en y étant, personnellement, pour rien.

Je crois que l'Affaire Morin est une manoeuvre de diversion, qui a même toute l'apparence d'un "frame-up"... Je ne retire rien de ce que j'ai écrit jusqu'à présent là-dessus.

N'en déplaise à Me Bienvenue. Et Louis-Philippe Lacroix pourra toujours continuer à me traiter de "chien" sous le couvert de son immunité parlementaire avec le même courage que Me Bienvenue, qui sous le même couvert, s'en prend et à ma vie privée et à mon aspect physique.

Je ne chercherai même pas à trouver les mots exprimant ce que je pense de ces messieurs. Il m'est, en effet, impossible de qualifier ce qui est inqualifiable.

Québec



Maurice Bellemare



Claude Charron

Charron accuse Bellemare, Roy et Samson de s'être fait acheter

PAR Normand Delisle

QUÉBEC (PC) — Le député péquiste de Saint-Jacques, M. Claude Charron, a accusé samedi les deux députés créditistes Camil Samson et Fabien Roy, de même que le chef de l'Union nationale Maurice Bellemare, de s'être fait "acheter" pour voter en faveur du projet de loi haussant le salaire des députés.

Prénant la parole dans le cadre du débat sur ce projet de loi, M. Charron a rappelé les dispositions de l'article 8 du texte législatif, un article qui avait échappé à plusieurs observateurs de la scène politique.

L'article en question accorde une prime supplémentaire au chef de parti ou au leader parlementaire d'un parti qui "était reconnu sous la précédente Législature". Le Ralliement créditiste et l'Union nationale étaient des formations politiques reconnues sous l'ancien Parlement.

Si donc ce projet de loi était adopté, MM. Camil Samson, chef créditiste, et Maurice Bellemare, chef unioniste, toucheraient \$9,450 par année en plus des \$8,000 d'augmentation de tous les autres députés et du \$4,000 de rétroactivité, selon M. Charron.

Quant au leader parlementaire Fabien Roy, il toucherait une prime supplémentaire de \$8,400 en plus de l'augmentation ordinaire et la rétroactivité. "Quelle est la justification de ce statut privilégié,"

si, sinon vouloir sauver des partis politiques qui ont été balayés de la carte, sinon vouloir sauver la face à trois députés qui sont ici les vestiges de partis politiques disparus, a dit M. Charron. C'est de l'achat public face à tout le monde".

Samson En réplique, le député de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson, a accusé les péquistes qui s'opposent à la hausse des salaires des députés de "vierges offensées".

Mailloux Le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, député de Charlevoix, a longuement exposé les raisons pour lesquelles il allait voter en faveur de ce projet de loi, et s'est attiré une ovation de ses collègues.

M. Mailloux, dont la réputation de gentillesse et de courtoisie est reconnue par tous les membres de la Chambre, a dit qu'il n'aurait jamais honte à justifier cette augmentation de salaire devant ses électeurs, "même les assistés sociaux qui paradent à longueur de journée dans mon bureau".

Il a rappelé que le salaire de député n'avait pas toujours suffi à faire vivre sa famille. "En 1962, date de ma première élection, un député gagnait \$8,000 par année, a-t-il dit. Au bout de 3 ans, comme je devais appeler de Charlevoix à Québec à coeur de journée, je me suis ramassé avec \$5,000 de frais d'interurbains et j'ai dû vendre mon chalet que j'avais construit à force de mes bras pour le rembourser".

Puis, M. Mailloux a déploré le sort réservé à certains anciens députés particulièrement démunis

après une défaite électorale. Il a cité le cas de l'ex-député créditiste d'Abitibi-ouest de 1970-72, M. Aurèle Aude, aujourd'hui "méconnaissable, démuné, obligé de travailler péniblement pour gagner sa vie" en dépit de son âge.

Enfin, M. Mailloux a reproché à certains de ses collègues du Parti libéral de ne pas être souvent présents à leur siège. "Tout député qui est absent de la Chambre ne fait pas son devoir, a-t-il dit. Un tel député devrait être pénalisé, et une telle pénalité ne devrait pas être absoute".

Finalement, après plusieurs heures d'un débat orageux, le projet de loi haussant les salaires des députés a été adopté en deuxième lecture par 73 voix contre 6, vers 23h samedi soir.

Les créditistes et le chef de l'Union nationale Maurice Bellemare ont voté du côté des libéraux tandis que le Parti québécois s'opposait à la mesure législative.

Ce projet de loi fait passer le salaire des députés de \$15,600 à \$23,205. Le projet de loi est rétroactif au premier avril dernier, de sorte que les députés toucheront un chèque de \$4,050 d'arrérages.

canada

Les Communes ont ajourné sur une note de contestation

OTTAWA (PC) — Commencée dans le calme, chacun semblant épuisé après les élections de juillet, la première session du troisième gouvernement Trudeau a été ajournée, vendredi, sur une note de contestation, alors que plusieurs importants projets de loi restent encore en suspens après 58 jours de travaux.

Plus de soixante projets de loi, plusieurs reportés du parlement précédent, ont été déposés, une quinzaine ont franchi avec succès toute les étapes jusqu'à la sanction royale, sans que, toutefois, le gouvernement réussisse à faire adopter ses grandes politiques en matière d'énergie et de consommation. Le projet de loi sur la hausse des traitements des Parlementaires a, lui aussi, rencontré une opposition irréductible. Dès les premiers jours de la session, le gouvernement soumettait une quinzaine de projets de loi à l'attention des Communes, mais les débats, aussi bien que la période des questions, restaient ternes, l'opposition, les Conservateurs en particulier, semblant vidée par les efforts électoraux de l'été et les résultats qui ont descimé leurs rangs.

Vers le milieu de la session, cependant, la querelle du pétrole, envenimée par le budget, la question des conflits d'intérêt et, finalement, le projet de loi

L'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald Macdonald, son étude a été remise purement et simplement, suite à la pression et l'obstination des conservateurs.

augmentant les traitements des parlementaires, non seulement animèrent les travaux mais, pour ce qui est du dernier projet de loi, au moins, créèrent la division, même chez les libéraux.

Ainsi, un mois de vacances a été décrété, sans que ne soient menés à terme des projets de loi comme celui concernant le prix du pétrole ou l'autre sur les pratiques commerciales déloyales. Ce dernier projet de loi, qualifié de la "plus haute urgence", par son promoteur le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, date, dans sa forme actuelle, de novembre 1973 et fait suite à un projet de loi encore plus ancien et d'ailleurs plus exhaustif.

Il définit et interdit certaines pratiques commerciales et renforce l'autorité de la Commission canadienne sur les pratiques commerciales restrictives.

Pour ce qui est du projet de loi du ministre de

Tout comme J.Y. Morin Sept autres députés ont reçu un chèque de \$1,796

QUÉBEC (J.G.) — Sept autres députés, quatre libéraux dont le whip du parti, M. Louis-Philippe Lacroix, un péquiste et un créditiste, et un fonctionnaire, le directeur des relations interparlementaires, M. Roberto Wilson, ont également reçu chacun un chèque de \$1,796 pour rembourser leurs frais à l'occasion de leur mission officielle à la cinquième assemblée générale de l'Association internationale des parlementaires de langue française.

Cette assemblée se tenait à Bruxelles du 18 au 22 septembre 1974. La décision "d'accorder à chaque délégué un montant forfaitaire de \$1,796 couvrant les frais de transport et de séjour" a été prise le 26 juillet dernier, au cabinet du Président (M. Lavoie) par le comité de Régie interne de l'Assemblée nationale.

M. Jean Bienvenue, qui fait partie de ce comité, était absent. Il s'était fait remplacer par le ministre du Revenu, Gérard Harvey. C'est Me Bienvenue qui devait, la semaine dernière, accuser Me Jacques-Yvan Morin d'avoir encaissé le chèque que le comité avait décidé de lui émettre.

Faisait partie de la mission officielle les personnes suivantes: M. Robert Lamontagne, vice-président de l'Assemblée nationale, député de Roberval, chef de la délégation.

M. Julien Giasson, député de Montmagny-L'Islet.

M. Louis-Philippe Lacroix, whip en chef du gouvernement, député des Îles-de-la-Madeleine.

M. André Marchand, député de Laurier.

M. Jacques-Yvan Morin, chef de l'Opposition officielle, et député de Sauvé.

M. Fabien Roy, député de Beauce-Sud.

M. Roberto Wilson, directeur des relations inter-parlementaires et secrétaire de la délégation.

En plus deux observateurs parlementaires accompagnaient la délégation: M. Lucien Caron, député de Verdun et Lucien Lessard, député de Saguenay.

Suivant la loi de la Législature il est accordé aux députés des allocations pour les indemniser des dépenses encourues pour les fins d'une mission officielle sauf aux ministres et au chef de l'Opposition officielle.

Les ministres qui voyagent à l'étranger sont cependant défrayés suivant une autre loi. Seul le chef de l'Opposition n'aurait donc pas le droit, apparemment, d'être remboursé lorsqu'il participe à une mission officielle à l'étranger.

CARRIÈRES

LA COMMISSION SCOLAIRE LA VÉRENDRYE requiert immédiatement les services d'un **PROFESSEUR DE CATÉCHÈSE** Secondaire II et III

Pour plus d'informations veuillez communiquer avec:

M. ANDRÉ JETTÉ
Directeur du Personnel
C.S.R. La Vérendrye
528 Avenue Centrale
VAL D'OR
J9P 1P7
Tél. (au bureau): (819) 825-4125
Tél. (résidence): (819) 824-4001

Collège du Vieux Montréal

OFFRE D'EMPLOI

Requiert les services de **Professeurs en Éducation Spécialisée ORTHOPÉDAGOGUE OU PSYCHO-ÉDUCATEUR OU PSYCHOLOGUE**

EXIGENCES:
—Diplôme universitaire 1er cycle ou 2è cycle
—Expérience en milieu scolaire serait un atout
—De préférence sexe masculin

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 7 janvier 1975 à:

Collège du Vieux Montréal
Bureau du Personnel
200 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, P. Qué.

OYEZ OYEZ OYEZ!

Les jeunes de la région de Trois-Rivières

LE JOUR

a besoin de camelots composez: 379-0146

ÊTES-VOUS DE CHEZ-NOUS?

Moi, Je ne m'en occupe pas!

DIFFUSONS... LE JOUR

Les personnes suivantes ont décidé de s'en occuper en organisant la vente par camelots:

SHAWINIGAN — Léonce Gagné — 536-4537
NICOLET — Jean-Paul Touchette — 293-4080
VICTORIAVILLE
ARTHABASKA — Robert Isabelle — 369-9343

CAP-DE-LA-MADELEINE — Claude Simard — 378-6364
PERMANENCE — 379-0146
ET VOUS?

Êtes-vous prêt à faire votre part?
Si oui, communiquez avec l'une de ces personnes ou avec votre président de comité.

hr hôpital du haut-richeleu est à la recherche d'un **ADJOINT ADMINISTRATEUR**

POSTE: Adjoint Administrateur Département de Santé Communautaire

FONCTION: Sous l'autorité immédiate du Chef du Département de Santé Communautaire. Le titulaire du poste: —Assiste le chef du département dans ses fonctions de gestion courante; —Planifie, coordonne et contrôle toute les activités administratives du département.

QUALIFICATIONS: Maîtrise en administration hospitalière (M.A.S.) ou maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) Doit posséder de 3 à 5 ans d'expérience dans un poste de gestion (finances, personnel, etc.) et une connaissance suffisante des réalités du secteur.

CONDITIONS DE TRAVAIL: Salaire et bénéfices marginaux selon les directives du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 7 janvier 1975. à:

Directeur Général,
Hôpital du Haut-Richelieu,
920 Boul. du Séminaire (St-Jean)

le monde

60,000 étudiants et professeurs entament une vaste campagne d'alphabétisation en Ethiopie

par Jean Marie Blin
de l'agence France-Presse

ADDIS-ADEBA — Soixante mille étudiants et professeurs, revêtus d'uniformes beiges de l'armée coiffés de casquettes de parachutistes, ont défilé samedi dans les rues d'Addis-Abeba, applaudis à leur passage par une foule évaluée à plus de 100,000 personnes.

Préparée pendant huit jours, cette journée révolutionnaire constitue sans doute la phase la plus

importante de la campagne de propagande menée par les militaires, depuis la déposition de l'empereur Haïlé Sélassié, le 12 septembre dernier. Elle apparaît comme le premier signe d'un véritable soutien populaire aux militaires.

Dans la tribune d'honneur, édifée sur un terrain proche de l'université nationale, les deux "hommes forts" de la révolution éthiopienne ont été vus pour la première fois en public: le major Mengisti

Haïlé, premier vice-président du conseil militaire, et le major Atnafu, deuxième vice-président du conseil militaire provisoire.

En passant devant la tribune les étudiants levaient leur casquette et criaient "Éthiopia Tekdem" (Éthiopia d'abord). D'autres cependant, moins enthousiastes, manifestaient par leur silence une certaine opposition. Toutefois, estiment les observateurs, cette manifestation tendrait à prouver que la majorité des étudiants, hier encore hostiles aux militaires, se sont rangés dans le camp de la révolution.

Enseigner aux paysans

Dans un long discours en ahmarique le général Teferi Bante a expliqué quels étaient les objectifs de la campagne des étudiants et comment la philosophie révolutionnaire devait être enseignée aux paysans sans les heurter.

"Les forces armées, en coopération avec le peuple, assureront votre protection si cela est nécessaire. N'ayez donc pas peur de partir enseigner à nos frères paysans", a déclaré le général Bante.

"Les paysans de ce pays qui vivent misérablement, qui ont été opprimés pendant des siècles, qui n'ont jamais pu s'exprimer car ils ne savent ni lire ni écrire, sont prêts à vous accueillir avec attention et espoir", a affirmé le président du conseil militaire provisoire.

Il a recommandé aux étudiants de procéder avec

précaution lorsqu'ils expliquent que Dieu n'est pas la seule source de tout pouvoir "comme l'affirmait le régime féodal".

Le général Bante a indiqué que les forces armées ne sont que la gardienne de la démocratie et sont au pouvoir "pour liquider définitivement les séquelles de l'ancien régime réactionnaire et non pas parce que les militaires sont assoiffés de pouvoir".

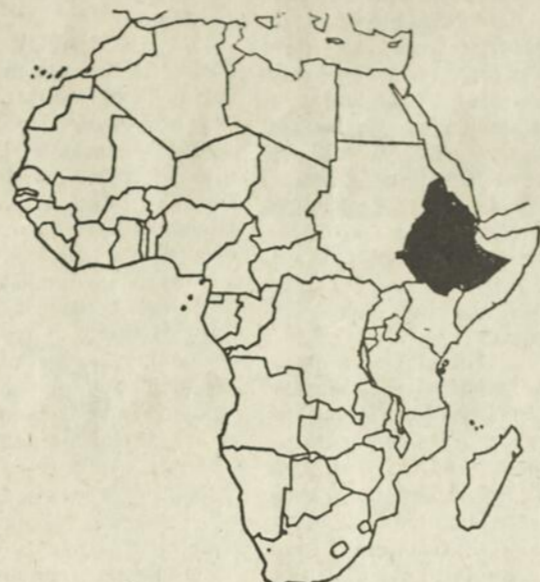
Pour le général Teferi Bante, ce n'est que lorsque le peuple aura été réellement convaincu par les étudiants qu'il constitue la source de tout pouvoir, que le pouvoir populaire pourra être établi en Éthiopie.

En ce qui concerne l'organisation proprement dite de la campagne qui soulève encore beaucoup d'inquiétude dans les familles, le général a précisé que tout avait été organisé pour que les étudiants puis-

sent revoir de temps en temps les membres de leur famille.

Cette campagne doit rassembler plus de 60,000 étudiants et leurs professeurs. Elle est organisée en six grandes zones, 56 districts et 505 sous-districts répartis dans les 14 provinces du pays. L'organisation matérielle de cette campagne d'une ampleur sans précédent en Afrique, a été menée à bien en moins de trois mois.

Les observateurs ont noté que l'Abuna Teophilos, chef de l'Église orthodoxe éthiopienne, a soutenu le principe de cette campagne et se trouvait samedi au premier rang de la tribune d'honneur aux côtés des chefs révolutionnaires. Le soutien de l'Église, compte tenu de son influence encore très forte dans les campagnes, est un facteur positif très important pour la réussite de cette campagne.



L'Éthiopie en Afrique

Le socialisme éthiopien s'inspirera de la Tanzanie de Cuba et de la Chine

GENÈVE (AFP) — Le socialisme éthiopien, proclamé vendredi, est neutraliste et pourrait s'inspirer des expériences de la Tanzanie, de Cuba ou de la Chine, a notamment déclaré samedi à Genève, M. Fantaye Biftu, représentant de l'Éthiopie auprès des organisations internationales de cette ville.

Selon le diplomate éthiopien qui tenait une conférence de presse, le nouveau régime est "pragmatique et réaliste". Mais il "pourrait apprendre" beaucoup de choses de ces trois pays dont "les conditions économiques sont assez proches" de celles de l'Éthiopie.

Interrogé sur les éventuelles conséquences du changement d'orientation du gouvernement sur la diplomatie éthiopienne, M. Fantaye Biftu a déclaré que "tout dépendra des réactions des autres pays". Il n'a cependant pas exclu que cela pourrait affecter les relations de l'Éthiopie avec certains États, qu'il n'a pas nommés.

Le diplomate éthiopien a déclaré que "l'on doit plus ou moins s'attendre au démantèlement des bases étrangères" installées dans son pays. Cela vise implicitement la base aérienne américaine d'Asmara.

Enfin M. Fantaye Biftu a déclaré que l'Église continuerait à exercer ses activités en Éthiopie, mais qu'elle ne jouerait plus aucun rôle en tant qu'important propriétaire foncier. D'après certaines informations le clergé possédait près de 20 pour cent des terres.

Noël, dans toutes les sociétés de tradition chrétienne, est censé être un moment privilégié de chaleur et de fraternité humaine entre les gens. Au-delà des échanges familiers de vœux et de cadeaux, c'est ce qu'expriment mieux encore les gestes que l'on multiplie à ce moment-là en faveur des plus démunis de notre société ou même de ces peuples lointains où l'on souffre tellement plus que chez nous.

Malheureusement, dans le présent contexte, il est plus malaisé que jamais de sentir ce climat de Noël. Comment s'ouvrir aux autres quand tous et chacun, à l'exception des pires profiteurs, se sentent eux-mêmes exposés à une insécurité économique sans précédent? Quand la publicité et la super-consommation n'arrivent plus à déguiser dans la société des inégalités plus criantes que jamais ni les progrès d'une injustice économique dont nous risquons tous d'être victimes? Car les perspectives pour 1975 sont plutôt sombres et, au Québec surtout qui demeure l'enfant pauvre du régime, même les fêtes ne sont pas un prétexte suffisant pour se le cacher.

Cela n'empêche pas de souhaiter à tous les Québécois un Noël aussi détendu et joyeux que possible. Mais plus encore, pendant l'année qui vient, que l'on prenne conscience de la nécessité d'une solidarité nouvelle, assez puissante pour assurer à tous les nôtres ce mieux-vivre dans la justice et la liberté auquel tous les hommes ont le droit d'aspirer.

René Lévesque



Parti Québécois

bref monde

Explosion d'un DC-9, avec 71 personnes à bord

MATURIN (Vénézuéla), (AFP) — L'explosion en vol, hier, d'un DC-9 d'une compagnie vénézuélienne, avec 71 personnes à bord, s'est produite quatre minutes après le décollage de l'aéroport de Maturin, dans le nord-est du pays. Le DC-9, qui venait de Puerto Ordaz dans le sud du pays et devait se rendre à Maiquetia, à une vingtaine de kilomètres de Caracas, a explosé en vol, pour une raison qui reste encore inconnue, et s'est écrasé sur le mont "El Zamuro" à 20 kilomètres de Maturin. Les responsables de la compagnie, la société "Avensa", bien que les recherches n'aient pas encore été organisées, n'ont que peu d'espoir de retrouver des survivants parmi les 66 passagers et 5 membres d'équipage que transportait l'appareil.

Une cinquième guerre, dit Arafat

ALGER (Reuter) — "une cinquième guerre est imminente au Moyen-Orient", a de nouveau déclaré M. Yasser Arafat, samedi soir à Alger. Le président de l'Organisation de libération de la Palestine, OLP, qui assistait aux travaux de la conférence du Front arabe de soutien à la révolution palestiniennne, entamée vendredi dans la capitale algérienne, a estimé qu'Israël ne pourrait plus supporter longtemps les multiples revers qui lui ont été, selon lui, infligés depuis la guerre d'octobre dernier tant sur le plan militaire que politique.

Nationalisation de la TV en Haïti

PORT-AU-PRINCE (AP) — "Le Nouveau Monde", journal officiel d'Haïti, a annoncé que le gouvernement a révoqué le monopole exclusif de la télévision accordé à une société privée et a nationalisé la télévision. Une société nommée "Télé-Haïti" — à financement en partie newyorkais — gèrera trois chaînes, deux en français et une en anglais. Elle aurait déjà été dédommagée de sa part d'investissements.

Cinq "Tupamaros" abattus en Uruguay

(AFP) — Vingt-quatre heures à peine après le meurtre, jeudi à Paris, de l'attaché militaire uruguayen, le colonel Ramon Trabal, la police uruguayenne découvrait sur le bord d'une route, à 75 kilomètres de Montevideo, les corps criblés de balles de trois femmes et de deux hommes qu'elle identifiait comme étant membre de l'organisation d'extrême gauche "Tupamaro". Seul indice laissé par les "justiciers", une inscription sur le sol: "MM", sigle jusqu'à présent inconnu des autorités uruguayennes.

Un Français condamné à mort à Beyrouth

BEYROUTH, (AFP) — Un ressortissant français, M. François Rongier, a été condamné samedi à la peine capitale par le tribunal militaire de Beyrouth pour "espionnage au service d'Israël". M. Rongier, qui peut faire appel, a été reconnu coupable d'avoir participé aux préparatifs et à la réalisation du raid israélien contre Beyrouth, le 10 avril 1973. Au cours de ce raid, trois dirigeants de la résistance palestinienne avaient été assassinés à leur domicile à Beyrouth.

La Bulgarie, république soviétique?

SOFIA (AFP) — La nouvelle annoncée par le "Sunday Telegraph" concernant une intégration à l'URSS de la Bulgarie, ce pays devenant la 16ème république soviétique, a été accueillie sans grand intérêt et sans surprise dans les milieux politiques de Sofia, étant donné que des bruits de ce genre sont diffusés périodiquement par la radio et la presse occidentales. Une fois de plus, les observateurs de la capitale bulgare la considèrent comme dénuée de tout fondement.

Bonne récolte en Chine

PÉKIN, (AFP) — La Chine a eu cette année une récolte record de céréales, qui représente "une augmentation passablement importante" par rapport à la récolte de 1973, officiellement estimée à 250 millions de tonnes, considérée elle-même, à l'époque comme un record. Annonçant hier ce succès, qui dément certaines estimations antérieures, moins optimistes, d'experts occidentaux, l'agence "China Nouvelle" s'abstient néanmoins de donner le chiffre exact de la récolte de 1974.

Le champagne se porte bien

ÉPERNAY, France (AP) — Les rentrées en appellation "champagne" ont représenté en 1974 l'équivalent de 155 millions de bouteilles. Le stock total de vin de champagne se situe actuellement à 4,7 années d'expéditions, chiffre considéré comme tout à fait satisfaisant pour le maintien de la qualité. Selon les résultats officiellement enregistrés par le Comité interprofessionnel du vin de champagne, le volume global de la récolte "74" a été de 1,273,136 hectolitres, ce qui la situe au troisième rang après celle, record, de 1966: 1,650,000 hectos et celle de 1973: 1,575,000 hectos.

Joyeux Noël

de la part de Claude Charron, député du comté de St-Jacques et de l'Association du comté de St-Jacques



CONFIEZ VOS OFFRES D'EMPLOI AU QUOTIDIEN LE JOUR VOUS SEREZ SATISFAITS.

Le Groupe Rock vous souhaite d'heureuses fêtes!

Le Groupe Rock

À LOUER-ESPACE DE BUREAU

À Laval, sur le boulevard St-Martin, à l'angle de l'autoroute Papineau.

- Occupation, avril 1975
- Possibilité d'aménagement selon spécifications
- Surface de plancher libre de colonnes
- Stationnement intérieur
- Deux élévateurs rapides
- Air climatisé de première qualité
- 5 minutes du métro



LES IMMEUBLES CARREFOUR LTÉE
1590 EST, BOULEVARD ST-MARTIN
VILLE DE LAVAL, QUÉBEC
TEL: 667-5158

le monde

Un Noël d'austérité en Italie

ROME (AP) — "Je ne peux pas rentrer dans ma famille pour Noël...je n'avais jamais manqué d'y aller jusqu'à aujourd'hui pourtant...Mais je ne puis me payer de l'essence au prix actuel et mon salaire a été pas mal réduit à cause de l'inflation, du relèvement des impôts et d'heures de travail perdues" affirme Salvatore Guerrero, un ouvrier de l'automobile calabrais qui travaille chez Alfa Roméo à Milan.

Congé forcé

Dans les faubourgs de Milan, toutefois, c'est un autre son de cloche, les commerçants affirment que les ventes ont baissé sérieusement, en raison de la crise économique qui a mis plus de 250.000 ouvriers métallurgistes en congé de Noël forcé pour 18 jours.

Pourtant, Milan, centre industriel, commercial et financier regorge toujours de richesses qui s'étaient dans des vitrines illuminées. Mais, tandis que beaucoup d'Italiens de la classe moyenne s'apprentent à célébrer Noël comme à l'accoutumée, ceux qui sont au bas de l'échelle des revenus ont bien peu de réjouissances en perspective.

Les bijouteries milanaises sont semi-désertes et les achats de parfums auraient baissé de 40 pour cent en décembre, par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

Une dure austérité marquera ce Noël pour la plupart des travailleurs, fait observer un syndicaliste milanais. "Comme d'habitude, ils payent plus pour la crise économique que traverse le pays que les classes privilégiées", fait-il remarquer.

Quant aux statistiques de l'Association nationale des commerçants sur le coût des denrées alimentaires, elles font ressortir une flambée vertigineuse depuis Noël dernier: 100 pour cent d'augmentation sur l'huile d'olive, 30 pour cent pour les confitures, les vins et les apéritifs, 20 pour cent sur les fromages.

Pour Gianni Bulgari, un des plus grands joailliers romains, les affaires baisseront sans doute cette année, mais très peu. "Les Italiens réagissent lentement à la crise, dit-il, ils poursuivent leurs dépenses jusqu'à l'extrême limite".

Salvatore Guerrero ajoute: "Avec les nouveaux impôts, c'est 30.000 livres de plus qu'il faut retrancher de mon salaire mensuel de 170.000 livres. J'ai décidé de supprimer toutes les dépenses superflues. Je n'achèterai même pas de mousses. Non, ce ne sera pas un heureux Noël pour ma famille.

J'espère seulement que j'aurai encore mon emploi l'année prochaine et que les mauvais temps finiront."

Il est impossible pour les USA de recommander toute négociation avec l'OLP

—Kissinger

NEW YORK (AFP) — Il est actuellement impossible pour les États-Unis de se prononcer en faveur des négociations avec l'organisation de libération de la Palestine, affirme M. Henry Kissinger dans une interview publiée par l'hebdomadaire Newsweek dans sa dernière livraison.

voions pas beaucoup d'espoir de négociation" avec cette organisation, note le secrétaire d'état américain. "Il est impossible pour les États-Unis de recommander" toute négociation avec l'OLP tant qu'elle "n'acceptera pas l'existence d'Israël comme État légitime".

M. Kissinger. Mais il ajoute qu'il "n'est pas pessimiste" et qu'à son avis "des progrès (vers la paix) sont possibles".

Les négociations au Moyen-Orient, après notamment le sommet de Rabat "sont plus difficiles qu'il y a un an" reconnaît

Éliminant la possibilité d'une guerre préventive d'Israël contre ses voisins arabes, le chef de la diplomatie américaine remarque que les dirigeants israéliens "savent que si une guerre éclate, elle pourrait provoquer des événements aux conséquences incalculables".

Le Koweït et le Qatar nationalisent à 100% les compagnies de pétrole

par Bernard Estrade de l'agence France-Presse

BEYROUTH (AFP) — Alors que l'on s'attendait généralement à ce que l'Arabie Séoudite donne la première l'exemple d'un pays producteur de pétrole contrôlant à cent pour cent les compagnies exploitant sur son sol, la surprise est venue hier de deux autres pays du Golfe - Le Koweït et le Qatar - qui, en des termes différents, ont fait part de leur décision de s'assurer la maîtrise de leur production.

deux compagnies n'étaient plus que les "propriétaires théoriques" des quarante pour cent de la production de brut qui leur revenait à la suite des accords de participation.

Faisant état d'un accord conclu jeudi dernier entre le gouvernement koweïtien et les deux compagnies "Gulf Oil" et "British Petroleum" qui se partagent la moitié de la "Kuwait Oil Company", un responsable koweïtien a indiqué hier en début de soirée que "la totalité de la production de pétrole reviendra désormais au Koweït".

"Le contrôle effectif de la "KOC" est devenu une réalité plus tôt que nous ne le prévoyions", avait-il ajouté. De son côté, le ministre qatariote du pétrole, Cheikh Abdel Aziz Ben Khalifa Al Thani, a déclaré hier que son gouvernement avait pris la décision de "s'assurer la possession de tous les droits et revenus des compagnies pétrolières exploitant sur son sol qu'il ne contrôlait pas encore".

Les compagnies opèrent à Qatar - la "Shell" pour les gisements off-shore et la "Qatar Petroleum Company" pour les gisements continentaux sont liées au gouvernement par un accord de participation leur assurant 40 pour cent de la production. Le ministre qatariote a ajouté que le Qatar "allait immédiatement entamer avec les deux sociétés des négociations afin de mettre en exé-

cuton la décision de nationalisation totale". Cette dernière déclaration, de même que l'emploi du terme de "nationalisation" jusqu'alors peu utilisé dans ces pays du Golfe, peut laisser penser à l'inverse de l'attitude du Koweït faisant état de l'intervention d'un "accord", que les sociétés opérant à Qatar ont été mises devant un fait accompli.

On s'attendait généralement que le premier pays à annoncer une "prise de contrôle à cent pour cent" serait l'Arabie Séoudite dont les dirigeants menent une âpre négociation avec la principale compagnie exploitant ses prodigieux gisements, "l'Aramco". Alors que les grandes lignes de l'accord ont été publiées dans les revues spécialisées, les discussions qui se poursuivaient à Londres durant la première quinzaine de décembre semblent ne pas avoir la mise au point des derniers détails, notamment, selon certains observateurs spécialisés, la part de brut qui reviendra aux compagnies et le taux selon

lequel les services qu'elles continueront à rendre à la nouvelle "Aramco séoudienne" seront rémunérés. Dimanche soir, la radio séoudienne s'est bornée à rapporter la mesure de prise de contrôle du gouvernement qatariote sans commentaire.

L'exemple du Koweït et de Qatar, estime-t-on généralement, devrait être suivi par les autres pays producteurs de la région et, plus particulièrement par l'État des Émirats Arabes Unis dont le ministre du pétrole a récemment déclaré qu'il suivrait l'exemple de l'Arabie Séoudite afin d'obtenir un contrôle à cent pour cent des compagnies opérant à Abou-Dhabi. Aucune information n'était parvenue hier de la capitale de l'État des Émirats Arabes Unis. De source généralement bien informée on indique cependant que le ministre du pétrole, Cheikh Manen Saïd Al Oteïba s'est récemment rendu à Londres et qu'une grande discrétion a entouré les entretiens qu'il y a eus.



Des contrôles de police ont été installés hier à Jérusalem après l'explosion d'une grenade contre un car de touristes.

Les palestiniens lancent un avertissement aux touristes

JÉRUSALEM (Reuter) — Un car de touristes américains, venus en Terre-Sainte pour Noël, a été hier la cible d'un attentat au moment où les 17 visiteurs de Floride quittaient l'église bâtie selon la tradition là où le Christ ressuscita Lazare d'entre les morts, à Bethanie.

L'attentat a fait un blessé, une jeune fille de 16 ans qui a été touchée à la jambe et transportée à l'hôpital Hadassah de Jérusalem, où l'on s'est employé à extraire les éclats de grenade. Un Arabe réparant sa voiture a été légèrement blessé par l'explosion.

À Damas, un porte-parole des commandes palestiniennes a revendiqué la responsabilité de l'attentat contre l'autobus et a décliné toute responsabilité pour ce qui pourrait advenir aux touristes se rendant en Israël.

sonnes ont été tuées ou blessées lors de l'attaque à la grenade et avec des armes à feu contre "un autobus sioniste" sur la route Jérusalem-Jéricho.

L'Iran achète à la France un métro et la TV couleur

TÉHÉRAN (AFP) — Deux résultats importants ont été acquis hier, à l'issue de la deuxième journée d'entretiens que le premier ministre français M. Jacques Chirac a eus avec son homologue iranien M. Amir Abbas Hoveyda: l'Iran a décidé d'adopter le procédé français "Secam" de télévision en couleurs, et la France construira le métro de Téhéran.

l'ensemble du contrat sera de l'ordre de un milliard de dollars. La France avait déposé dès 1972 un "plan de réforme du trafic" de Téhéran.

Le Chah a accordé hier une audience de plus de deux heures à M. Chirac, à qui il a dit la volonté iranienne de nouer avec la France des relations économiques privilégiées. La question de la réévaluation de l'or des banques centrales a été évoquée au cours de l'entretien, et M. Chirac a déclaré: "J'ai levé le malentendu sur l'or".

Outre le "Secam" et le métro, les deux jours de conversations ont permis de s'entendre sur plusieurs projets ou de poursuivre l'examen de projets adoptés par Renault, la vente de turbo-trains, la construction d'une usine d'aciers spéciaux etc...

Bombe au domicile d'Edward Heath

LONDRES (AFP) — Une bombe a explosé hier soir à Londres au domicile de M. Edward Heath, leader de l'Opposition, qui ne se trouvait pas dans les lieux.

La maison du chef du Parti conservateur est située dans le quartier résidentiel de Belgravia, non loin de la gare de Victoria. M. Heath devait partir aujourd'hui pour l'Ulster pour un voyage d'études. Il avait dirigé hier après midi un concert de chants de Noël à Broadstairs (Kents), sa circonscription électorale.

Des pourparlers sont en cours avec quelques États du Golfe. Tous les autres pays (dont les USA) qui possèdent la télévision en couleurs ont adopté le procédé ouest-allemand "PAL".

Le procédé de télévision en couleur "Secam" qui vient d'être adopté par l'Iran avait été officiellement présenté en décembre 1959, et lancé en France en octobre 1967.

Après l'attentat, soldats et policiers israéliens ont fait mouvement sur le village où un couvre-feu a été imposé et 40 personnes sont interrogées, selon la radio israélienne.

Quant au groupe de touristes américains venus de Floride, ils ont précisé aux journalistes qu'ils étaient arrivés en Israël il y a trois jours et qu'ils souhaitaient maintenant en repartir au plus tôt.

Cet attentat survient deux jours après l'explosion d'un engin placé rue Bed Yehuda, une artère commerçante de la nouvelle ville de Jérusalem.

R Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 250 PAR GERMAIN

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- HORIZONTALEMENT**
- 1—Ce sont des beaux parleurs qui adorent échafauder des raisonnements logiques et subtils mais qui n'ont pas idée de ce qu'on appelle le "gros bon sens". — Voyelle double.
 - 2—Pipi. — Atomes hydrogénéocés.
 - 3—Action de mettre à la porte, d'éliminer. — Il sert à enlever la glace.
 - 4—Dém. — Habillée. (fam.)
 - 5—Inf. — "Ma tendre amie, ma douce voluptueuse, elle, à ta peau comparée, n'est plus que du papier sablé!" Fin de la citation. — Adv. de temps.
 - 6—Plus douces, plus sensibles.
 - 7—Remarquable. — Voyelle doublée. — Exterminés.
 - 8—Saisir à feu vif. — Conj.
 - 9—Celui d'un imbécile est toujours inébranlable. (pl.)
 - 10—Qui n'ont plus rien à donner. — Pronom.
 - 11—Dont le goût laisse à désirer. — On aime pas ceux qui ne peuvent pas parler sans le faire.
 - 12—Elles n'arrivent ni l'ambitieux, ni l'opportuniste. — Poss.
- VERTICALEMENT**
- 1—Celui qui ne boit jamais peut en faire un à Noël... — Ancienne voiture.
 - 2—Celle de l'esprit peut se rencontrer ailleurs qu'à la Banque Royale!... — Poss.

(Solution no. 249)

M	A	S	S	A	G	E	D	O	I	T
A	L	I	E	N	I	S	T	E	S	I
L	E	G	U	E	S	A	C	C	E	S
H	A	L	L	E	D	R	A	I	N	A
O	T	E	S	B	A	I	L	L	O	N
N	O	S	L	U	S	A	L	U	E	
N	I	O	U	S	N	E	E			
E	R	O	S	I	F	E	T	R	A	
T	E	R	S	O	M	M	E	R	G	
E	S	C	A	R	I	E	A	M	I	
T	O	R	N	E	N	O	D	A	L	
E	X	C	I	T	E	N	T	E	T	E

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont écrits.

Les 40,000 métallos du Québec souhaitent à tous les travailleurs du Québec ...

Joyeux Noël!

Bonne Année!



Syndicat des Métallos

par Gérin-Lajoie directeur

L'économie

L'aménagement du territoire face à 200 constructeurs d'habitation.

La firme Rock Entreprises détient une centaine de terres de cultivateurs en banlieue de Montréal

par Jean Chartier

Depuis dix ans, la firme Rock Entreprises a mis le grappin sur 200 millions de pieds carrés de terrains dans la région de Montréal et s'est hissé au tout premier rang des constructeurs domiciliaires de la banlieue.

Le président du groupe Rock, M. Jean-Guy Sauvé, a eu l'idée d'achats massifs de terrains alors qu'il avait pour fonction de localiser les meilleurs sites pour l'établissement des stations-services de la compagnie Gulf. Au début des années 50, il se fit la main dans la construction de ponts et de routes. Puis, au cours des années 60, il s'est associé à un important constructeur domiciliaire.

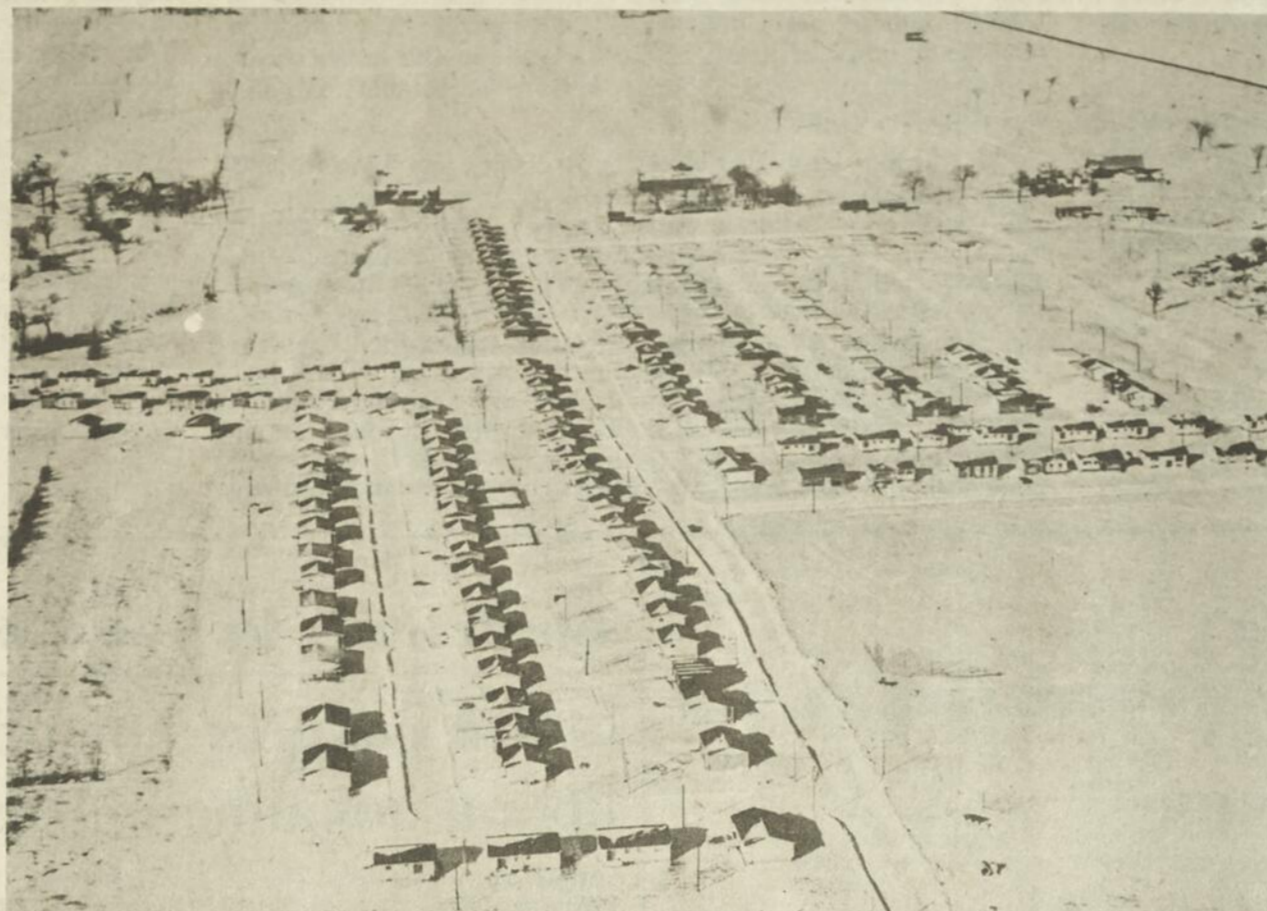
Comptable de formation, M. Sauvé se chargea particulièrement de l'achat de blocs de terrain un peu partout aux quatre coins de Montréal. Il visait avant tout les terres situées à proximité des autoroutes et des grands projets routiers anticipés. En 1964 et même en 1966, de Beloeil à Saint-Jérôme les terres s'obtenaient facilement pour \$100 l'acre. Certains spéculateurs se contentèrent d'un gain immédiat et revendirent lorsque les taxes montèrent. Ils n'étaient pas disposés à attendre des années.

Dès cette époque, le groupe Rock acheta une centaine de terres de cultivateurs peu fortunés. Sur chaque acre de terrain, les promoteurs envisageaient de réaliser un projet domiciliaire ou commercial. On anticipait donc que la valeur de chaque acre de terrain monterait progressivement au bas mot à \$2,000. Pour un investissement initial qu'on peut évaluer à quelque \$500,000 le groupe mit donc la main sur une petite fortune.

Du 2000 p. cent

Les projets réalisés depuis quelques années ont amplement suffi à renflouer ces achats initiaux qui n'ont d'ailleurs pas été payés comptant.

Quant à la surface totale des terrains acquise subdivisée en lots elle suffira à la construction de milliers de maisons d'ici l'an 2000.



Le rang cède la place aux maisons en rangées

Quand un constructeur d'habitations met la main sur 100 acres de terre, il subdivise le premier acre en lots, le recouvre de bungalows et attend que les années se passent. Puis, il recommence le même manège sur l'acre de terrain tout à côté.

ciliaire. Dans la région de Montréal, on en compte facilement 200 à 300. La compétition est donc vive. A cause de l'attitude initiale de M. Sauvé, nous, on dispose d'une forte avance sur nos concurrents, indique M. Baribeau. Notre plus proche concurrent c'est B et A Construction, mais leur chiffre d'affaires n'atteint pas la moitié du nôtre. Nous, on est à Sainte-Thérèse, Sainte-Scholastique, Fabreville, D'Auteuil, Duvernay, McMasterville, Saint-Hubert, Saint-Basile, Longueuil et même à Gatineau.

Le groupe Rock ne se contente pas de construire des projets domiciliaires. Il lorgne également du côté des projets commerciaux et industriels. De tous les côtés, M. Baribeau voit un avenir très brillant pour sa compagnie. Il n'entrevoit aucune difficulté qui serait causée par l'adoption et la mise en vigueur d'un zonage des bonnes terres agricoles dans la région de Montréal. Depuis plusieurs années, le ministre Toupin promet de légiférer en ce sens. "Avant qu'une telle loi n'entre en vigueur dans la pratique, ça va prendre des années, affirme sans ombage le constructeur; de toutes façons, pendant ce temps, nos terrains vont prendre de la valeur, c'est certain."

Longueuil: vers 500,000 de population

Le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas, ne croit pas, quant à lui, qu'un entrepreneur comme Rock Entreprises soit un spéculateur. Ce ne sont pas des terres agricoles, à Longueuil tout au moins, qui ont été acquises par cette entreprise, dit-il. Ce sont des terres situées en retrait de la Transcanadienne. Il est bon que ces terres ne restent pas à l'abandon, dit-il. Notre parc industriel ne doit pas s'étendre sur une seule rangée tout au long de la Transcanadienne. On doit prévoir plusieurs rues en damier tout en arrière de la Transcanadienne et un parc industriel qui prenne une forte ampleur.

Le maire Robidas se dit en désaccord avec le modèle linéaire qu'est en train d'adopter la municipalité voisine de Boucherville pour le développement de son parc industriel. M. Robidas anticipe, par ailleurs que la population de Longueuil va passer de 125,000 à 500,000 d'ici 25 ans. "C'est certain que la banlieue immédiate de Montréal va se construire, dit-il. Il s'agit de savoir comment on va aménager ce territoire." Dans cet optique, M. Robidas n'a rien à redire sur une entreprise comme le groupe Rock, celui-ci s'apprette à réaliser un projet de \$6 millions à proximité du boulevard Thérien.

St-Hubert

Dans la banlieue plus éloignée où le développement urbain se fera de façon moins dense, c'est peut-être différent, glisse le maire Robidas, je ne sais. "Il pense néanmoins que Saint-Hubert aurait eu l'opportunité de connaître un développement aussi dense que Longueuil ces dernières années si les services urbains y avaient été moins rares et moins dispendieux.

Le président du groupe Rock Construction devait finalement lancer, qu'à son avis, la construction domiciliaire qui fut très dense jusqu'à ces derniers mois dans la région de Montréal va s'amplifier à nouveau au printemps. Nous ne sommes pas dans la région de Toronto, dit-il, c'est tout différent; on n'aura pas vraiment de ralentissement dans la construction ici.

Les titres des compagnies étrangères passeront au crible du Trésor américain

WASHINGTON (AFP) — Le département américain du Trésor vient de donner des précisions sur les renseignements que devront fournir les compagnies étrangères sur leurs investissements aux États-Unis, dans le cadre d'une enquête qu'il effectue actuellement.

Les banques dont l'actif est supérieur à 50

millions de dollars et les entreprises autres que les banques dont l'actif dépasse 20 millions de dollars devront avant le 1er mars prochain présenter une liste de tous les titres, y compris les actions, obligatoires et autres effets à long terme, entre les mains d'étrangers contrôlant moins de dix pour cent de l'entreprise. (Cette formalité est déjà automatiquement effectuée

pour les compagnies américaines dont plus de dix pour cent des intérêts sont entre les mains d'étrangers).

Les compagnies dont le capital est inférieur à un million de dollars exemptes de ces formalités, mais celles dont l'actif se situe entre un et vingt millions de dollars y sont soumises lorsque des investisseurs étrangers possèdent une partie de leurs actions.

Les Américains agissant pour le compte d'étrangers devront également fournir ces renseignements.

Le département du Trésor devra ensuite présenter au président des États-Unis avant le 26 octobre prochain un rapport sur les investissements étrangers aux États-Unis.

Fiers de leur exploit, les promoteurs du groupe Rock soulignent que celui-ci vient d'atteindre un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de \$35 millions.

Le président de la filiale spécialisée dans la construction, M. Raymond Baribeau, déclare que les maisons unifamiliales sont beaucoup plus accessibles aux Montréalais qu'aux Torontois. "La raison fondamentale, dit-il, c'est la cherté du terrain dans la région de Toronto. C'est impossible d'acquérir un acre de terrain en bas de \$2,000 dans la région de Toronto. Et ça fait des années que c'est comme ça, précise-t-il."

"C'est d'abord et avant tout pour cette raison que le coût d'une maison à "prix modique" atteint \$45,000 dans la région de Toronto alors qu'il se situe à \$24,000 dans la région de Montréal. Dans les deux cas, dit-il, il s'agit d'une maison tout à fait ordinaire, sans luxe. Les deux prix atteignent un tel écart à cause de la valeur des terrains à Toronto."

Toronto: huit constructeurs

"Dans la banlieue de Toronto, il n'y a que huit ou neuf grosses compagnies qui font de la construction domi-

Déficit commercial canadien de \$149 millions en novembre

OTTAWA (PC) — Selon les données provisoires de Statistiques Canada, le Canada a enregistré un déficit commercial de \$149 millions en novembre, au regard du surplus de \$95 millions affichée en octobre.

En novembre, les exportations désaisonnalisées ont atteint \$2,766 millions, soit 3,3 pour cent de moins que le mois précédent, tandis que les importations se sont chiffrées par le montant record de \$2,915 millions,

soit une hausse de 5,4 pour cent par rapport à octobre.

En ce qui concerne les exportations, à l'exception du blé des minerais de métaux, ce sont les livraisons de la plupart des autres denrées qui ont diminué en novembre, notamment le bois de charpente, le papier journal et les pièces d'automobiles vers les États-Unis.

Si l'on excepte les exportations vers le Japon, qui en novembre ont connu un certain redressement vis-à-vis le déclin affiché

depuis le milieu de l'année, ce sont les expéditions vers les États-Unis, le Royaume-Uni et la Communauté économique européenne qui ont enregistré un fléchissement.

La baisse des exportations vers le Royaume-Uni et la CEE s'explique principalement par les niveaux élevés enregistrés en octobre.

En ce qui concerne les importations, la hausse est entièrement attribuable au commerce avec les États-Unis, puisque les

achats canadiens y ont augmenté de neuf pour cent par rapport à octobre, pour atteindre le sommet de \$2,015 millions.

Au cours des 11 premiers mois de l'année 1974, les exportations se sont chiffrées par \$29,25 milliards, soit une hausse de 26,5 pour cent par rapport à la période correspondante l'an dernier, tandis que les importations atteignaient \$28,77 milliards, soit une augmentation de 35 pour cent par rapport à l'an dernier.

obligations

Les compagnies industrielles recommencent à émettre des obligations

TORONTO (PC) — Les prix étaient variés et l'activité assez lente cette semaine sur le marché canadien des obligations.

Le court terme a gagné environ 20 cents, le moyen et le long terme environ un quart de point. Les obligations provinciales et celles des sociétés ont perdu un demi-point.

Lundi dernier, Hudson's Bay Co Properties Ltd., a offert une émission de \$35 millions à 11,5 p.c. L'émission a

été mise à prix au pair. Texaco Canada a offert \$111 millions, en débentures à 10 3-4 p.c., mises à prix au pair.

Le rendement des bons du Trésor de trois mois a été de .28 p.c. et celui des bons de six mois, de 7,05 p.c.

Les prêts au jour le jour ont été disponibles vendredi à sept pour cent.

Gouvernement canadien		Industrielles	
51/2 1er oct. 1975	983/4	991/4	98
71/4 15 déc. 1975	1001/4	1003/4	102
31/4 1er juin 1976	941/2	95	981/2
91/4 1er fév. 1977	106	1061/2	102
7 1er juil. 1977	100	1001/2	103
91/4 1er avril 1978	1063/4	1071/4	104
31/4 1er oct. 1979	84	841/2	103
71/2 1er déc. 1980	101	102	103
41:2 1er sept. 1983	791/2	801/2	951/4
91/2 15 juin 1994	100	1011/2	
Émissions des provinces		Convertibles	
uAlb. 83/4 16 nov 90	90	91	107
Man. 10 10 juin 94	97	98	102
N.B.E. 11 1er oct. 99	1041/2	1051/2	104
N.L.P. 87/8 15 mars 99	841/2	851/2	93
Ont. Hy 93/4 15 août 81	1001/2	1011/4	86
Ont Hy 101/4 15 août 99			
Québec 103/8 4 sept. 99	102	103	
Québec 103/4 4 sept 99	1021/2	1051/2	
Services publics			
Alb. Gas 76/2 1er fév. 90	102	107	
I.A.C. 91/2 15 juil. 91	102	104	
Moore 6 15 avril 94	90	93	
Westcoast 71/2 1er jan. 91	84	86	
Alb. Gas 91/4 15 déc. 90	87	89	
Bell 10 3 juin 96	953/4	961/4	
Can. Ut. 111/2 1er oct. 94	103	1031/2	
NFL Tel 11 1er oct 79	1021/2	1031/2	
N & C 9% 6 TNK 15 jan 90	84	86	

ALAIN BRABANT
AVOCAT
BUREAU: 210, St-Jacques, suite 200, Montréal
Téléphone: 288-5242

CANUEL, QUIDOZ, TREMBLAY, FOURNIER, MAROIS & BOURDON
AVOCATS
31, ST-JACQUES SUITE 400
MONTREAL H2Y 1K9
TÉLÉPHONE: 842-9403

GILBERT GODIN
AVOCAT
60 rue, St-Jacques
Montréal P.Q.
844-3065

SCRIBEC
vous souhaite d'heureuses fêtes
45 est, rue Jarry
Montréal
387-2486
SECRETARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION
PHOTOCOPIE, XEROX

JOYEUX NOËL
À tous les Occidentaux et pour la dernière fois peut-être, car l'heure est proche où l'Occident devra payer sa dette envers le Tiers-Monde.
Un militant en faveur d'un gouvernement mondial.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE
BOUCHERIE DUVERNAY
289, boul. de la Concorde
Duvernay, Laval
667-5787

les professeurs unis à l'alliance des professeurs de Montréal souhaitent à tous les travailleurs du Québec un

Joyeux Noël
prés. Robert Chagnon

Éditorial

Ce n'est qu'une courte dépêche, en provenance de Beyrouth et transmise par l'agence américaine UPI. Une de ces mille nouvelles brèves qui passent généralement inaperçues. En cette veille de Noël, elle paraît cependant bien digne de retenir notre attention.

Se basant sur le bref rapport de journaux libanais, cette dépêche, en effet, nous apprend que, dans le secteur, généralement très agité, du mont Hermon et le long de la ligne de démarcation du front israélo-syrien sur le Golan, les deux parties viennent de proclamer une trêve...Heureuse nouvelle, alors que le climat, au Moyen-Orient, est plutôt actuellement à la préparation d'un nouvel affrontement.

Pourquoi cette trêve? Non pas, comme on pourrait le croire, pour permettre aux habitants de cette région de commémorer autrement qu'avec des coups de canon et des cadavres telle ou telle fête religieuse. Non plus pour obtenir de ces répités qui permettent de mieux s'entre-tuer ensuite. Mais seulement pour que puisse s'effectuer la cueillette des olives, qui sont la principale, sinon la seule, culture de la région.

Déposant un instant leurs armes, les fédéayin s'engagent donc à demeurer dans Hasbaya et à ne s'y livrer à aucune autre activité que celle de la cueillette du précieux fruit. L'armée israélienne, de son côté, promet au commandement des forces de l'ONU stationnées dans la zone neutre de ne pas bombarder ce

La cueillette des olives

secteur pendant la période de la cueillette.

Heureux interlude! Noël ou non, on a envie de découvrir dans ce tout petit événement les éléments de la plus utile des méditations: à commencer par l'olivier, et son rameau-symbole, plus que foulé aux pieds, et en particulier dans cette région du monde; le fait aussi que même la haine guerrière, qui prétend tout régler par le fer et le feu, s'incline soudain, sans paradoxe, devant l'humaine réalité de la terre nourricière et l'exigente et pacifique opération de la cueillette.

À Hasbaya, qui n'est pas tellement loin de Bethléem, le fruit de l'olivier, parce qu'il est le seul comestible, vient donc de réussir à imposer ce que les chancelleries du monde entier s'avèrent toutes impuissantes à obtenir: la trêve des combats, la paix, au moins momentanée.

Car le pouvoir de l'olivier n'est, hélas, pas si grand qu'il puisse indéfiniment prolonger cette trêve. Encore moins, selon toute apparence, éviter le déclenchement d'un nouveau conflit israélo-arabe dont se précisent actuellement tous les signes avant-coureurs: Moshé Dayan affirmant que la guerre est inévitable si son pays demeure dans le Golan mais qui n'en déduit pas du tout, bien au contraire, qu'il faille qu'il s'en retire; le président égyptien Anouar el Sadate disant que "les forces armées égyptiennes sont prêtes à une nouvelle guerre pour poursuivre la libération des territoires arabes occupés"; le président israélien Ephraïm Katzir agitant, histoire d'apaiser les esprits, le spectre de la guerre nucléaire; Arafat, que pourraient déborder, nonobstant ses succès

diplomatiques, les faucons des deux camps; le premier ministre israélien Ytzhak Rabin qui ne négociera jamais, dit-il, avec l'OLP, "même si celle-ci abandonnait son projet impliquant la disparition de l'État juif"; et tous les accompagnateurs-orchestrateurs de cette joyeuse et vengeresse danse de mort, de cette symphonie de sanglante hystérie pour le temps de Noël.

Comme si la guerre, posant de nouveaux problèmes sans régler les anciens, ceux qui la rendent, dit-on, inévitable, avait jamais résolu quoi que ce soit, sinon par la paix du cimetière! Comme si le temps n'était pas venu d'afficher au fronton de toutes les nations les mots de Benjamin Franklin: "Il n'y a jamais eu de bonne guerre ni de mauvaise paix"! Comme si le Bengale, et combien d'autres, devaient de toute évidence continuer à mourir de faim parce qu'il en coûte des milliards pour détruire par la guerre les humains et les villes! Comme si le travail et la concorde, l'entente et la patience étaient des gestes moins dignes de l'homme que le napalm sur les hôpitaux et les enfants!

Mais — on le sait par cette petite nouvelle — tout n'est pas perdu. Pour quelques jours, les mains dans leurs paniers d'olives, les habitants du mont Hermon pourront regarder le ciel sans y apercevoir de bombardiers. Entre les rameaux de leurs oliviers, les soldats devenus paysans d'Hasbaya pourront vivre un Noël sans désespoir.

Alain Pontaut

Commentaire

Encore des ukases

Le projet de loi Cournoyer, touchant les rapports collectifs dans le secteur du bâtiment, est une aberration. Toutes proportions gardées, c'est une sorte de Loi des mesures de guerre qui, avec ce projet, frappe les employeurs aussi bien que les syndicats de la construction: le gouvernement se donne le pouvoir d'intervenir à sa guise, de changer le décret arbitrairement sans le consentement des parties et sans même les consulter, "quand il est d'intérêt public, cette solution est la seule qui puisse remédier à la situation existante".

C'est l'ukase substitué à toute autre règle du jeu, l'arbitraire promu au rang de loi. Au surplus, aucune limite de temps n'est fixée à ce règne du diktat ministériel. Avec ce projet de loi, en somme, on abolit la liberté des parties dans un secteur qui recouvre quelque 200.000 travailleurs et des milliers d'employeurs, et ce, indéfiniment.

Ce gouvernement dont nous sommes affligés à Québec a déjà montré son goût des pseudo-lois qui ne sont rien que des prétextes à lui permettre d'intervenir selon ses humeurs. Le cas le plus tristement célèbre est la loi 22, avec tous les pouvoirs de réglementation qu'elle laisse à la discrétion du ministre. Mais ce projet de loi 201, touchant la construction, bat tous les records: on ne tente même pas de dissimuler la place faite à l'arbitraire.

On objectera que la "situation existante" dans la construction, la baisse dans la productivité

de se plaignent les employeurs; la prolifération des mini-ententes pour l'indexation des salaires qui fait du décret actuel une exception plutôt que la règle; la grève des ferrailleurs qui compromet les progrès du sacro-saint chantier olympique; l'impossibilité d'amener les parties à négocier, que tout, en somme, appellait une intervention du gouvernement.

La nécessité d'une telle intervention n'est pas contestée ici. C'est la forme qui est inacceptable. Il aurait fallu permettre à l'Assemblée nationale, au moyen d'une étude en commission parlementaire, de bien connaître les données du problème, et s'il fallait ensuite légiférer, le faire de façon précise et circonstanciée.

Ni le ministre du Travail, ni le gouvernement ne peuvent invoquer, pour justifier leur action impétueuse de fin de session, qu'ils ignoraient le problème jusqu'alors. La bataille de l'indexation a commencé au printemps. Depuis au moins le début de l'été les employeurs réclament la comparution des parties devant une commission parlementaire. On a attendu qu'un projet chéri du maire Jean Drapeau soit touché pour saisir les plus redoutables armes de l'arsenal: décidément, le maire de Montréal doit savoir comment s'y prendre pour pousser les gouvernements "supérieurs" à adopter des mesures d'exception.

Evelyn Dumas

Si le PQ l'emporte, qu'il se conduise en vainqueur

Il y a dix ans, on assistait à des débats aussi orageux que stériles sur l'implantation d'une nouvelle approche liturgique dans l'Église. Qui ne se souvient des querelles sur le latin et le vernaculaire? L'autel au fond ou au bord? de face ou de dos? la communion debout ou assis? dans la bouche ou dans la main? Maintenant, on sourit et on réalise, avec regret, que l'accessoire a souvent eu une préséance très néfaste sur l'essentiel.

Les nouveaux liturgistes du Parti québécois semblent avoir réussi, à la veille de notre congrès, à nous entraîner dans le stupide débat de l'étapisme, des référendums à n'en plus finir. Pourquoi?

Et pourtant, quelle que soit la marge de majorité, ce soir-là, le Parti québécois devient le gouvernement. Je veux bien croire qu'on n'a jamais eu de gouvernement national et qu'on ne sait pas trop ce que ça veut dire avoir le droit légitime et le devoir légal de gouverner. Cependant, des milliers de citoyens éclairés et de militants désintéressés de la première heure et de toutes les batailles sont profondément conscients que le droit et le devoir de gouverner n'auront pas été usurpés. La souveraineté ne se quête pas, quand on l'a méritée légitimement, on se doit de l'assumer intégralement, avec lucidité et énergie.

Au soir de la majorité électorale, le Parti québécois se doit de gouverner. Et il endure le pouvoir légitime. Son pouvoir sera différent des pouvoirs qu'on a toujours connus parce que derrière les députés majoritaires et les autres aussi, il y aura un peuple dangereusement éveillé. Il faudra donc que le Parti québécois gouverne, et immédiatement. Le Québec est un territoire et les Québécois un peuple: leur nouveau gouvernement devra donc rapidement légiférer et gouverner exclusivement en fonction du peuple québécois et de son territoire.

Les urgences ne sont pas de continuer l'administration des affaires courantes, de poursuivre les négociations avec Ottawa et tout le tralala d'une formule fédéraliste pan-canadienne qui nous a "fourrés" depuis 100 ans et que le Parti québécois a rejetée d'une façon irréversible.

Non, les urgences nationales

seront la libération du territoire québécois de tout "pouvoir étranger", par l'évacuation immédiate de toutes forces étrangères menaçant notre intégrité et sécurité nationales, et en même temps, du versement à Québec de toutes nos ressources fiscales dont une grande part est maintenant versée par le trésor québécois même, au gouvernement étranger d'Ottawa (les impôts fédéraux payés par les professeurs, infirmières, médecins, fonctionnaires, etc...)

La deuxième mais non moins urgente étape sera la reconstruction nationale. C'est beau les discussions, mais ça ne bâtit pas un pays. Cette reconstruction nationale est conséquente à la libération du territoire et à la récupération de nos ressources. Le plan de reconstruction signifie qu'on commence l'application immédiate du programme pour lequel on s'est fait élire.

Au lieu de "s'entrefigurer" et d'essayer de ne pas se faire mal à grands coups de mouchoirs, le Parti québécois n'a plus que trois ans pour se préparer et préparer ses électeurs à mettre en branle la réalisation irréversible d'un pays bien à nous et pour nous.

Quatre lois fondamentales et précises se devraient d'être adoptées dans les heures suivant la fermeture des bureaux de scrutin:

1. Le parlement québécois déclare la souveraineté irréversible du Québec et par conséquent l'évacuation dans les plus brefs délais de toutes forces étrangères.

2. Le versement de toutes nos ressources fiscales actuellement gérées par Ottawa, au Trésor québécois.

3. L'application du Québec comme membre de la Communauté internationale.

4. Le pouvoir exclusif du gouvernement national de légiférer et d'administrer notre vie nationale selon les priorités établies par le programme du parti.

Les implications sont évidemment nombreuses et sérieuses. Le Parti québécois a trois ans pour s'y préparer et préparer la nation. Si trois ans ne suffisent pas, on prendra sept, ou onze. Ce n'est pourtant pas présumer de nos énergies que de croire que trois ans suffiront, si les objectifs sont clairs et le leader-

ship lucide et énergique.

En terminant, pourrait-on abolir de notre vocabulaire l'expression "élections provinciales"... c'est une anomalie aberrante que de tenir des élections provinciales pour former une Assemblée nationale. Les élections au Québec sont des élections nationales.

Ghislain Caron
Montréal

Nous ne sommes pas des moutons

Pour répondre à la constatation du ministre de l'Éducation, monsieur Cloutier, à savoir que les étudiants des Cegeps se laissent jouer par "un nombre restreint de meneurs bloquant le système au détriment d'une majorité d'étudiants qui voudraient reprendre les cours" (LE JOUR, déc. 7):

Oui, M. Cloutier, c'est vrai que nous voulons reprendre nos cours, nos représentants y inclus. En fait, nous sommes venus au Cegep pour étudier et non pas pour débrayer. Mais ce n'est pas vrai que nous suivons comme des agneaux un petit nombre de fomenteurs de troubles. A notre Cegep, nos représentants ont toujours demandé une réunion de tous les étudiants avant chaque continuation de débrayage, et nous avons (tous les étudiants y présents) voté là-dessus; c'est alors la majorité des étudiants qui a considéré que c'était nécessaire de continuer le débrayage.

Il faut vous dire, M. Cloutier, que parmi ceux qui sont voté pour continuer le débrayage, il y a des étudiants qui songent à s'instruire afin de pouvoir travailler dans un métier auquel ils se croient destinés; il y en a. Ceux à qui cette possibilité va être refusée, faute d'argent; et il y en a, les chanceux, qui n'ont pas eu besoin de demander ni prêt ni bourse, mais qui quand même, appuient leurs confrères. Alors soyons sérieux, O.K.?

Allison Hackney
Sciences Naturelles II
Cegep de Saint-Félicien

Vous avez la parole

Lettre ouverte à un député libéral qui aime l'histoire:

M. Marc-Yvan Côté
Député de Matane

A un député qui aime "L'histoire".

La lecture du texte de votre intervention à l'Assemblée nationale reproduit dans la Voix Gaspésienne du 27 novembre nous suggère un certain nombre de réflexions que nous ne pouvons taire au risque de passer pour complices d'une telle ignorance ou plutôt d'une telle duplicité.

Prenant prétexte d'une certaine connaissance du sujet (à savoir l'enseignement de l'histoire au secondaire) vous tentez, mais bien maladroitement, "d'émerger" de l'arrière-banc libéral.

On chuchote que vous avez peut-être une "formation" en histoire. Permettez-nous d'en douter lorsqu'on lit vos considérations sur l'objectivité historique. L'histoire n'acceptera jamais la carcan étroit dans lequel vous semblez vouloir la confiner.

Mais c'est quoi au juste être "objectif" selon vous? Encenser le régime, applaudir à la domination politique et économique du Québec? L'histoire se veut essentiellement explicative de l'évolution d'une société. Les professeurs d'histoire sont-ils les vrais responsables du glissement vers le Parti québécois d'une grande partie des moins de trente ans? Les divers acteurs sociaux du Québec d'hier et d'aujourd'hui ne récolteraient-ils pas plutôt les fruits de leurs gestes, souvent insensés? Il est temps que cesse cette "chasse aux sorcières", cette chasse aux "professeurs d'histoire".

Voici un autre signe de votre hypocrisie partialité. Alors que vous savez très bien que les diverses pressions qui se font actuellement visent l'instauration d'un cours d'histoire nationale obligatoire au secondaire, vous tentez de mêler davantage les cartes en brochant un tableau (fort peu à jour) des divers cours optionnels. Vous oubliez l'essentiel, à savoir qu'actuellement aucun cours d'histoire n'est obligatoire au Québec et que deux étudiants sur trois quittent leur secondaire sans rien connaître de leur histoire nationale. Enfin permettez-nous de pas-

ser rapidement sur vos envolées oratoires "à la Louis-Philippe (La-croix)"; on se serait attendu à plus original, compte tenu de votre "culture". Il est vrai que Marc Bloch était fort mal placé pour vous définir sa conception de l'histoire; il s'est sûrement retourné dans sa tombe. Somme toute, il eut mieux

valu vous taire et continuer d'être une "docile machine à voter". Depuis longtemps, les professeurs d'histoire ont été habitués à ne compter que sur les leurs.

Les professeurs d'histoire de la Polyvalente du Pavillon Centre-Ville
Matane

M. Choquette n'ira pas jusqu'au bout

M. Jérôme Choquette a déclaré le dimanche 3 novembre dernier à l'émission La Onzième Heure, et je le cite: "Je prendrai tous les moyens, j'irai jusqu'au bout de cette affaire-là".

Il n'est pas rendu très loin. L'absence de M. Warren Allmand à l'émission La Onzième Heure est un aveu de faiblesse de sa part" déclarait M. Choquette.

Je suis plutôt de l'avis de l'éditorialiste Marc Laurendeau qui écrivait le 5 novembre dernier: "On pourrait croire au contraire que l'absence de M. Allmand est l'expression de sa force et la confirmation qu'il n'éprouve aucun besoin de se justifier".

Je crois moi-même que M. Allmand n'a pas à redouter M. Choquette, car il sait très bien que M. Choquette n'ira pas jusqu'au bout. Messieurs Allmand et Choquette sont deux libéraux et deux fédéralistes. Le combat me paraît arrangé avec le gars des vues.

Ce n'est pas le fédéralisme de raisonnement qui mène à Ottawa. C'est plutôt le "raisonnement" de la caisse électorale qui mène le fédéralisme par le bout du nez.

La solution, c'est le référendum.

Si M. Choquette est sérieux, qu'il consulte le peuple québécois par référendum sur la question des \$362 millions.

Il obtiendrait une réponse favorable de la très grande majorité des libéraux, des Québécois, des créditistes et des unionistes. Fort de cet appui fantastique, il peut ensuite se présenter à Ottawa, exiger les \$362 millions et obliger tous les ministres et députés fédéraux du Québec à l'appuyer car ces ministres et députés représentent les Québécois et la demande des Québécois est claire, ce sont les \$362 millions.

Les ministres et députés fédéraux du Québec devront s'exécuter sous peine d'être accusés de ne représenter qu'eux-mêmes et leur parti. Voilà ce que j'appelle aller jusqu'au bout, M. Choquette. En aurez-vous le courage?

Si le Québec est représenté à Ottawa, pourquoi ne pas se servir de nos représentants?

Paul-Henri Bertrand
Montréal

LE JOUR et le fait religieux

Pourquoi LE JOUR des socio-démocrates demeurerait-il si allergique à notre église progressiste du Québec?

LE JOUR qui milite si ardemment pour le Parti québécois pourrait facilement, semble-t-il, remplir ce vide, le manque de nouvelles religieuses, que les ex-lecteurs du journal fédéraliste "Le Devoir" déplorent en lisant notre nouveau quotidien si dynamique et si indispensable. On peut difficilement concevoir qu'un journal du calibre de "notre" quotidien négligerait cette facette importante sinon indispensable du Québec 1975, i.e. son aspect religieux, et tenterait, semble-t-il, d'ignorer l'évolution religieuse chez nous, évolution lente, certes, mais non moins évidente. Que ce faisceau de lumière se projette sur vos lecteurs en 1975! et cela, pour mieux comprendre le Québec et rendre un hommage posthume aux Groulx.

MM. Michaud, Lévesque, Parizeau, Laplante et Joron, vous ne refuserez pas ce cadeau de Noël et du Nouvel An à vos lecteurs, n'est-ce pas? Vous êtes généreux et Dieu sait!

Joyeux Noël & bonne année... avec un brin de paradis sur terre en attendant l'Ultime Planète de miel et de pétrole inépuisables.

Louis Thuot
Iberville



Le physique d'un animateur à la télévision

le fond des choses

Une crise dans une prison d'enfants (3)

La solution est-elle de fermer Berthelet?

Le criminologue Maurice Cusson termine aujourd'hui sa série de trois articles consacrée au Centre Berthelet. Après avoir relaté les origines et l'évolution de cette institution, après en avoir décrit le mode de direction, après en avoir critiqué la philosophie, M. Cusson se demande carrément si, dans les circonstances, il n'est pas préférable de fermer Berthelet.

par Maurice Cusson, criminologue

sociales. Il faut donc se demander quelles réformes sont nécessaires pour que le Centre cesse d'être ce qu'il a été. Or, avant d'envisager quelque réforme que ce soit, il y a une condition préalable à toutes les autres: des changements radicaux doivent être faits au niveau du conseil d'administration et de la direction.

Au moment où j'écris ces lignes, le ministère des Affaires sociales a encore sur les bras cet énorme éléphant blanc qu'est devenu le Centre Berthelet. Depuis qu'il a été évacué en catastrophe, le Centre est toujours en tutelle.

1) Fermer Berthelet?

Une première question s'impose: faut-il purement et simplement fermer le Centre Berthelet? Le problème est difficile, angoissant même, car le seul fait de conserver une institution comme Berthelet comporte des risques extrêmement graves.

Par définition, les mésadaptés sociaux sont des jeunes difficiles à supporter. C'est pourquoi on a tendance à s'en débarrasser. Tant que Berthelet existera, il exercera une attraction presque irrésistible sur tous ceux qui doivent composer avec les plus difficiles de nos adolescents: les juges, les agents de probation et même les éducateurs d'institutions plus ouvertes. L'examen des caractéristiques de la population de Berthelet mené par Daniel Marineau démontre que le Centre servait de chambre de débarras pour tous ceux dont on ne voulait plus et de fourre-tout. Il y avait 30 enfants de 10-11-12-13 ans. Des délinquants récidivistes y retournaient des nombres invraisemblables de fois. A ce propos, Marineau remarque: "il est pratiquement impossible de le croire mais un adolescent a fait plus de 40 passages au Centre Berthelet" (p. 10). Sur 211 pensionnaires, on trouvait 96 cas de protection, donc des jeunes qui, théoriquement, n'ont pas commis de délits. D'autre part, l'évacuation de Berthelet a démontré à l'évidence que, lorsque le Centre est fermé, on trouve de la place ailleurs pour la très grande majorité de ceux qui s'y trouvent.

La solution serait-elle donc de fermer Berthelet? En un sens, cette mesure draconienne serait la solution idéale. Cependant que ferons-nous des enfants qui posent des problèmes réels de sécurité? Lors de l'évacuation, 48 pensionnaires de Berthelet (moins de 20% de la population) ont dû être maintenus en prison. Par ailleurs, il arrive que des juges envoient des mineurs en prison. A l'automne, alors que le Centre Berthelet était ouvert, des mineurs ont été incarcérés, notamment à la prison de St-Hyacinthe. Si on fermait définitivement Berthelet, la tendance à envoyer des jeunes en prison risquerait de prendre de l'ampleur. J'hésiterais donc à recommander que l'on fasse disparaître Berthelet. Par contre, je n'hésite pas à recommander que l'on prenne tous les moyens possibles pour réduire la capacité du Centre à un grand maximum de 100 places.

La pire absurdité que l'on pourrait faire avec le Centre Berthelet serait de l'utiliser à sa pleine capacité. Si on s'aventurait à commettre une telle énormité, le centre retrouverait rapidement les conditions carcérales qui s'y étaient déjà développées et les pires catastrophes seraient à prévoir.

2) Remplacer le conseil d'administration

L'éventualité que le Centre Berthelet soit définitivement fermé ne semble pas être sérieusement envisagée au ministère des Affaires

Il m'apparaît tout d'abord indispensable de débarrasser Berthelet de son conseil d'administration actuel. L'état dans lequel ils ont laissé le centre après en avoir assumé la responsabilité parle de lui-même. Le Centre Berthelet a besoin à sa tête d'hommes neufs qui puissent rompre avec le passé et qui sachent regagner la confiance que l'ancienne équipe a complètement perdue. Il faudra trouver des hommes au fait des questions de délinquance, et qui puissent créer dans le centre un climat de relations humaines positif. Pour ce faire, la politique à l'endroit du personnel devra être complètement repensée. On a traité les éducateurs comme un sous-prolétariat, mesquinant sur leurs salaires, restant indifférents à leurs conditions de travail, les considérant avec mépris. Comment se surprendre alors de les découvrir redevicinateurs et irresponsables?

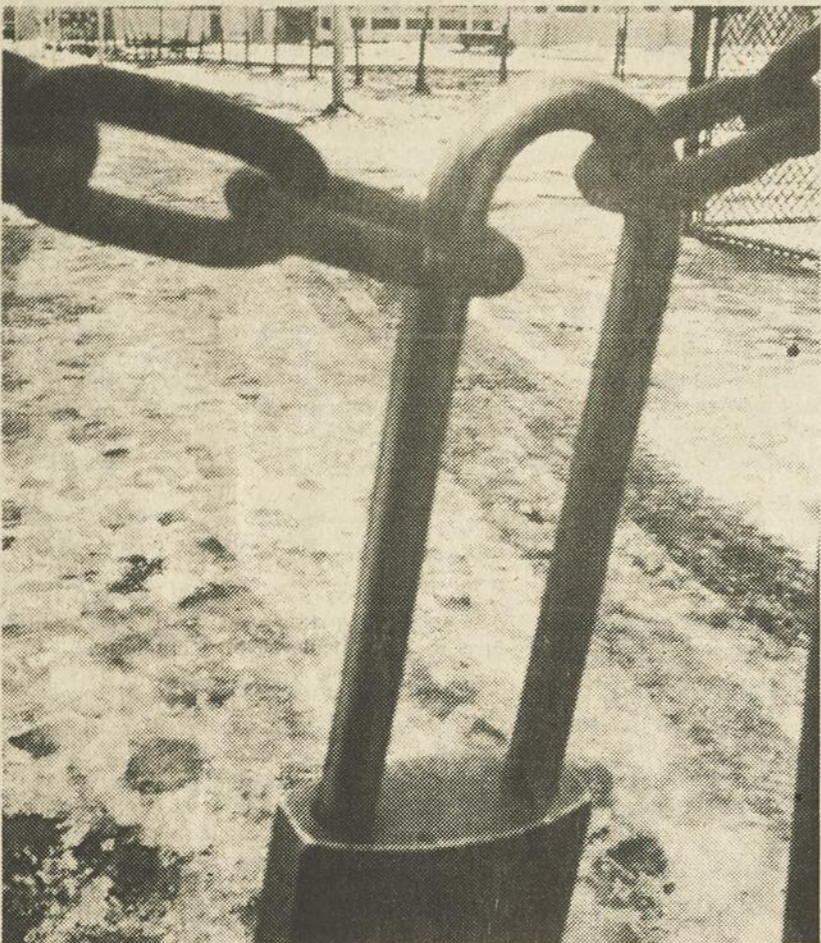


photo Antoine Desjardis

3) La vocation possible de Berthelet

Un problème de base du Centre Berthelet tient au fait que ses objectifs n'ont jamais été définis de façon claire et réaliste. On a joué sur plusieurs tableaux, parlant d'accueil, de réadaptation, de "détention active", de transition. Mais on n'a jamais donné un contenu précis à ces buts, on n'a jamais choisi parmi ceux-ci, on ne s'est jamais demandé s'ils étaient réalisables dans le contexte précis de Berthelet. En conséquence, les politiques du centre étaient diffuses, obscures et incertaines.

Il faut se fixer des objectifs qui tiennent compte des contraintes du milieu. La première de ces contraintes tient à l'architecture. Berthelet est un centre de détention ou, pour parler crûment, une prison; les améliorations de détails n'y changeront rien. La seconde contrainte est liée au personnel: les éducateurs de Berthelet ont peu ou pas de formation et ce n'est que progressivement que leur niveau de compétence pourra être élevé. Une conclusion s'impose de la reconnaissance de ces deux faits: il serait illusoire de vouloir établir un programme complet de rééducation au Centre Berthelet.

Cependant, il est possible d'imaginer des objectifs moins ambitieux que le traitement, mais réalisables. Ces buts pourraient être formu-

- lés ainsi:
- 1) créer dans les groupes de vie un climat de relations interpersonnelles positif;
 - 2) réaliser un programme d'activités stimulant et équilibré;
 - 3) garantir aux jeunes la justice et le respect de leurs droits;
 - 4) offrir à ceux qui passent à Berthelet un service de suite:

Reprenons plus en détails ces quatre points:

1) Il est bien connu qu'un des principaux problèmes des jeunes délinquants est la difficulté d'établir avec autrui, aussi bien les adultes que les autres adolescents, des relations positives. L'indifférence, l'hostilité, l'éloignement, l'égoïsme, la manipulation compromettent fréquemment les liens que ces adolescents nouent avec leur entourage. Aussi, le seul fait de réussir à créer dans les unités de vie de Berthelet un climat détendu, favorisant l'acceptation réciproque, la coopération et l'amitié serait une excellente chose pour les jeunes. Un tel objectif est réalisable: les éducateurs de Berthelet sont en général jeunes, chaleureux, spontanés: les groupes sont petits.

2) La proposition de réaliser un programme d'activités stimulant

structuré, puis, un jour, on les met dans la rue avec un billet d'autobus, ou encore, sans avertissement, on les place dans une autre institution.

Deux choses pourraient être faites dans le cadre d'un service de suite: la préparation à un placement ultérieur et la réinsertion sociale proprement dite. En pratique, le placement à Berthelet est souvent une transition avant un placement de plus longue durée. Le personnel de Berthelet pourrait contribuer au succès de ce placement de plusieurs façons. En préparant et motivant les pensionnaires à leur nouveau placement, en accompagnant un garçon pour visiter l'endroit où il doit aller, en expliquant aux éducateurs qui devront ensuite prendre en charge le jeune la nature des problèmes de ce dernier. Ceci suppose évidemment que se développent les échanges et les communications entre le Centre Berthelet et les institutions concernées.

Au niveau de la réinsertion sociale, on peut imaginer tout un programme: sorties préparatoires pour les pensionnaires qui sont en fin de séjour, assistance et support aux garçons qui ont quitté le Centre, etc. La mise en application de cette proposition contribuera à modifier et à revaloriser radicalement la fonction de l'éducateur.

4) Une section de traitement intensif?

Après l'évacuation de Berthelet, 48 pensionnaires ont dû être maintenus en prison à cause des problèmes de sécurité qu'ils auraient posés dans un cadre plus ouvert. Ce fait nous indique qu'il existe parmi la clientèle de nos institutions un petit nombre d'adolescents profondément ancrés dans une délinquance répétitive et qui, pour cette raison, auraient besoin d'être rééduqués dans un milieu d'où ils ne pourraient s'échapper. Il ne s'agit pas seulement de protéger la société mais aussi d'aider ces jeunes.

Ainsi donc la question se pose: faudrait-il consacrer quelques unités de vie à Berthelet pour ces jeunes délinquants dont personne ne veut ailleurs? Une telle solution comporte un risque grave dont il faut être bien conscient. Lorsqu'on met ensemble les délinquants les plus difficiles d'un réseau dans le but de les traiter, on met en branle un processus bien connu des criminologues que l'on appelle "amplification de la déviance". Les sujets réalisent qu'ils ont été définis et classés comme les "pires cas", ceci les confirme dans l'image négative qu'ils se font d'eux-mêmes et dans leur hostilité contre ceux qui les entourent.

Néanmoins, cette solution pourrait être envisagée à deux conditions:

- 1) Que l'on mette sur pied une structure thérapeutique extrêmement bien pensée et que l'on utilise le personnel le plus compétent qu'il se puisse trouver. Les seuls que je connaisse qui pourraient satisfaire à cette condition sont des psycho-éducateurs et, encore, pas n'importe lesquels: les meilleurs. D'autre part, la rééducation véritable suppose toute une organisation du milieu (système de coordination et de supervision, organisation d'activités spéciales - direction, etc.). Si on demandait à des psycho-éducateurs de prendre en charge ces adolescents, il faudrait leur laisser les mains libres pour créer cette structure et il faudrait que la direction soit assumée par des psycho-éducateurs.
- 2) Comme je l'ai déjà dit, je ne crois pas qu'un programme complet de rééducation puisse être réalisable dans le cadre de Berthelet. Il ne faudrait donc pas envisager un programme de rééducation terminal mais la première phase d'un processus qui devrait, par la suite, se continuer dans une autre institution. Ainsi, après quelques mois de séjour à Berthelet, lorsque la coopération du sujet sera acquise et le processus de rééducation bien amorcé, il faudrait transférer le sujet dans un internat plus ouvert, en ménageant bien la transition.

vous avez la parole

Pétition contre le racisme et la déportation des Haïtiens

Lors de la séance tenue le 25 novembre par le Tribunal de la Ferme, le Comité de Formation du Tribunal, ainsi que le Tribunal de la Femme se sont déclarés contre le racisme, contre la déportation des Haïtiens.

Nous, soussignés, appuyons cette déclaration.

Jacqueline Dugas, Gisèle Hurtubise, Rita Clermont, René Lévesque, F. Poirier, Bernard Graton, Lionel Dallaire, Jacques Roux, Claude Lévesque, Paul Unterberg, Renée T. Sénécal, Elisabeth Labrosse, Anne-Marie Panasuk, Marie Trembley, Alphonse Monnier, Marcelle Gamache, France Desjarlais, Louis-Paul Chénier, Marguerite Chénier, Gaston Therrien, Colette

Lafrenière, Georges Savaria, Maurice Savaria, Lauréanne Quirion, Stella Landry, Léonie Leblanc, Gérard Leblanc, Huguette Henri, Bernard Henri, Rose Hébert, Pierre Prévoist, Juliette Daoust, Louise Leblanc, Nicole Leblanc, Doris Fontaine, Aline Fontaine Ginette Fortin, D.L. Brouillet, Armande Gervais, Lucille Roy-Sutton, Pauline Charbonneau, Jeanne d'Arc Jutras, Jacqueline Gauvreau, Lorette Hébert, Lise Graton, Réjeanne Desrosiers, Alice Derôme-Adam, Réjeanne Panasuk, Angela Landry, Laurette Doucet-Desjarlais, Pauline Amesse, Rachelle Simard, Jacqueline M.-Aubé, Michelle Mailloux, Mme Alexandre Gagnon, Jeannette Aubut-Gagnon, France Gagnon, Laurent Gagnon, Monique Blizzard.

Pas de différence entre le PQ et ses prédécesseurs

M. René Lévesque,

Lorsque je demandai et pris ma carte de membre du Parti québécois, à l'automne 1969, j'ai manifesté à monsieur André Larocque mon appréhension sur l'authenticité et la sincérité de l'idée d'indépendance du Québec par ce parti que je prenais plutôt pour le rejeton du Parti libéral afin de neutraliser les indépendantistes et les nationalistes sincères. Monsieur Larocque m'assura que je faisais erreur et que l'on ne se servait pas du prestige qu'avait atteint un certain René Lévesque pour nous faire avaler une pilule amère, mais qui avait le pouvoir de nous guérir de tous les maux, soi-disant fabriqués par les Anglais, via la manipulation du Québec par le fédéralisme. Depuis mars 1970, je m'étais pris à espérer trompé sur le compte du Parti québécois et j'en étais ravi, mais malheureusement, l'approbation de l'idée d'un référendum sur l'indépendance du Québec par certains dirigeants et des délégués au dernier congrès du Parti québécois rend ce parti aussi équivoque que pourrait l'être la piastra à

Caouette, l'autonomie provinciale de Maurice Duplessis, l'effort de guerre et l'agriculture d'Adélard Godbout, les calvettes, les pontons, les grattes et les bouts de routes d'Alexandre Taschereau durant ma tendre enfance, ou plus récemment, la souveraineté culturelle d'un certain Robert Bourassa.

Je n'ai jamais aimé et je n'aime toujours pas l'équivoque. Si quelques individus à la direction du Parti québécois détiennent le monopole cérébral du Québec dans leur tête au point de manipuler un nombre imposant de délégués soi-disant d'intelligence supérieure à la moyenne des membres. Je ne vois vraiment pas ce que je pourrais faire dans cette galère; je n'ai jamais rêvé d'être galérien toute ma vie. Sur ce, je vous retourne ma carte de membre, j'ai été heureux de l'être.

Je présente mes respects à l'humain qu'il y a en vous: dois-je vous souhaiter bonne chance ou vous maudire... ça je ne le sais pas.

Michel Bernard
Montréal

La SSJB renouvelle l'idée nationale

Il va de soi qu'un parti politique à vocation électorale qui espère faire élire le plus de députés possibles sera nécessairement conditionné par la "rentabilité" électorale. Même si, en fait, il est en faveur de la décolonisation, il hésitera à poser certains gestes nécessaires qui pourraient nuire à son image électorale.

On ne peut reprocher à un parti politique à vocation électorale d'agir comme tel.

Par contre, la décolonisation doit se faire. Elle doit donc se faire par d'autres, tout en admettant que les associations étudiante, syndicale, patronale, etc... pourraient en faire chacune dans leur secteur. Il n'en demeure pas moins qu'il est nécessaire d'y avoir un mouvement indépendant et autonome qui soit ouvert à tous les Québécois et qui se consacre à combattre le colonialisme sous toutes ses formes.

Ce mouvement rassemblerait les forces vives de la nation et irait jusqu'au bout de ses projets.

Ce point de ralliement existe depuis plus d'un siècle mais doit se renouveler. Fer de lance du peuple canadien-français, la SSJB a été de tous les combats même si cela a été quelquefois limité.

L'impression qu'elle donne n'est certes pas d'un mouvement très agressif, même si des "commères" des "lignes ouvertes" vont jusqu'à traiter F.-A. Angers d'extrémiste, preuve du dérèglement mental dans lequel les plongées 215 années de docilité à l'occupant.

S'il est vrai que l'image dont on a affublé la SSJB est justifiée

Bravo pour l'agenda historique

Je viens tout juste de recevoir mon mémini 1975, et je vous félicite de l'idée que vous avez eue de nous offrir une telle publication.

Je n'ai rien contre Brown-Line, mais pour une fois qu'on nous offre autre chose qu'un tas de dates et de lignes plattes!...

Nous donner la chance de retrouver et peut-être même découvrir certains passages d'une histoire qui est la nôtre alors même que nos écoles ne l'enseignent plus ou très peu, c'est merveilleux.

A nouveau je dis "BRAVO" et recommande à tous les Québécois qui utilisent un agenda de se procurer MEMINI.

E. Daigneault
Drummondville

P.S.: He crois que tous les membres du cabinet de l'actuel gouvernement du Québec devraient se le procurer et le lire. Sans le faire changer d'allégeance politique, ça pourrait peut-être raffermir leur allégeance québécoise lorsqu'ils prennent des décisions engageant l'avenir de la nation.

jusqu'à un certain point, il n'en demeure pas moins que beaucoup d'initiatives extérieures à la Société sont venues chercher un encouragement à la Société qui leur a rarement refusé.

Plusieurs Sociétés ont changé leurs noms mais ce n'est certes pas le plus important. Le plus important, c'est de reprendre l'initiative du combat.

Il faut nécessairement aller chercher des éléments plus jeunes et militants pour redonner une nouvelle vigueur à la Société.

C'est l'intention de la Section Ahuntsic de la SSJB d'entreprendre et d'encourager le regroupement des énergies vives de la nation afin de créer un mouvement dynamique.

Nous demandons à tous les éléments nationalistes de Montréal et des environs de communiquer avec nous.

SSJB - Ahuntsic
par Lise Bourdua
présidente

Entre la loi et le peuple, un fossé...

Je me rends compte, d'après l'actualité du peuple québécois, que nous sommes vraiment en période de troubles, ou plutôt, que nous avons toujours vécu dans une société sans planification; cependant, nous nous apercevons davantage maintenant, grâce, à une information plus honnête.

Depuis la confédération (je me limite à cette période, car c'est par elle que nos conquérants ont jugé bon de nous donner un semblant d'autonomie), nos gouvernements ont tous eu un point en commun, ils gouvernaient au jour le jour. Et dans de rares cas où une décision s'échelonnait sur plus qu'une décennie, il y avait une incohérence flagrante entre les besoins et aspirations du peuple québécois et le projet de loi adopté par le gouvernement (Labrador, I.T.T., bill 22). Ou, lorsqu'une intervention directe du gouvernement était demandée, quand il s'agissait d'un problème mettant en danger la survie même du peuple québécois, celui-ci s'accommodait encore plus de ses ocellères pour ne pas déranger les vrais "boss" (Industrie de l'amiante, des pâtes et papier). Ou, par des moyens que les gouvernements maîtrisent bien (au moins, ils sont maîtres de quelque chose), patinage, faux problèmes, etc... ils évitent de poser des actes significatifs pour les Québécois quant à la survie de leur identité.

C'est par l'inertie des gouvernements et leur manque de planification que je rends compte que la domination du Québec est un fait concret, où le colonisateur a préféré un régime satellite à l'annexion territoriale, ne tenant pas compte des besoins du peuple lui-même.

J. Noël
Sherbrooke

sans blague...

Un assez jeune homme entre deux âges, regarde avec des yeux insatiables et à peine ouverts, la jeune fille assise en face de lui dans le métro.

...

Monsieur Tremblay ne répondait jamais à la porte ni au téléphone quand on sonnait, persuadé qu'il n'y avait personne. Pourtant, quand il n'y avait en effet personne, il s'obstinait à y répondre (poliment), convaincu que quelqu'un était là.

...

Un jour, épuisé par le doute et un peu découragé, il finit par se demander pourquoi il avait si peu d'amis et encore moins de visites.

Gilles LeSage

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. À la machine à écrire de préférence. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

Les manuscrits ne seront pas rendus.

NOUVEAUX ANNONCES

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h. 331-8961

IMMEUBLES 100
101 propriétés à vendre
102 propriétés à louer
103 propriétés en construction

LOCATION 200
201 appartements à louer
202 appartements en construction
203 appartements meublés

SERVICES 400
401 nettoyage
402 réparation
403 services divers

435 planchers
SABLAGE, FINITION PLASTIQUE, VARATHANE, NETTOYAGE TAPIS, TEL.: 721-7738.

438 déménagements - transport - camionnage
ACCEPTERAIS DÉMÉNAGEMENT À PRIX MODIQUE, LOCAL OU LONGUE DISTANCE, TÉ.: 737-8009.

PSYCHOTHÉRAPIE HYPNOTHÉRAPIE
DÉVELOPPEMENT DES FACULTÉS PSYCHIQUES, MÉMOIRE, CONCENTRATION, ASSIMILATION, TROUBLES ÉMOTIONNELS DE 13H. à 22H. CENTRE JYS 374-0484.

455 impôts - tenue de livres
DÉCLARATIONS D'IMPÔT
FORMULE DEPUIS 1968, TENUE DE LIVRES, TEL.: 381-5425.

Vous écouter
Vous comprendre
Vous aider
Tel-Aide
935-1101
Jour et nuit.

101 propriétés à vendre
DEUX-MONTAGNE DUPLEX ET BUNGALOW À VENDRE: \$36,000.00 TEL.: 473-4570.

369 animaux à vendre
CHIOTS, BERGER ALLEMAND, 1 MOIS, FERA LA JOIE DE VOS ENFANTS EN LEUR OFFRANT POUR NOËL. \$15 CHAQUE. 477-0840.

413 entrepreneur
ENTREPRENEUR MENUISIER, FINITION SOUS-SOL, TRAVAIL GÉNÉRAL 527-1769 SOIR.

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES AMR-74-10213 pour 10h30 a.m. heure de Montréal

440 service divers
AMASO
SERVICE DE RENCONTRES SÉRIEUX, 822 EST RUE SHERBROOKE, SUITE 5, MARIE GAUDETTE, B.A., B.PÉD., B.P.H. LES LETTRES, TEL.: 524-3852.

444 lavage - nettoyage
AA-1 LAVAGE MURS, VITRES TAPIS, PLANCHER, SABLAGE, VARATHANE, PEINTURE, ESTIMATION GRATUITE, SERVICE 7 JOURS M. ROGER 676-3332.

820 femmes-filles demandées
FEMME, FILLE DEMANDÉE GARDER 2 ENFANTS (FILLETTE 11 ANS, GARÇONNET 8 ANS) À PARTIR 4H30, 4 JOURS, DEVRA COUCHER, BELLE CHAMBRE, SI DESIRE PEUT DEMEURER 323-4148.

CARIGNAN: SUR L'ILE STAMARIE - BORD DE L'EAU - BUNGALOW 6 PIÈCES - AVEC GARAGE - PRIX \$25,000. SEULEMENT. (PHOTO ML9) J.L. DALLAIRE 348-6831 % 658-6681 IMM. WESTGATE COUNTER

379 divers à vendre
A VENDRE: LAVEUSE DE VAISSELLES DE MARQUE GENERAL ELECTRIC. EN TRÈS BON ÉTAT. 674-7820.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres
DIRECTION DES CONTRATS Bureau no. 809 HYDRO-QUÉBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES AMR-74-10212 pour 10h30 a.m. heure de Montréal

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES AMR-74-10216 pour 10h30 a.m. heure de Montréal

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES AMR-74-10217 pour 10h30 a.m. heure de Montréal

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES AMR-74-10218 pour 10h30 a.m. heure de Montréal

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES AMR-74-10219 pour 10h30 a.m. heure de Montréal

258 chalets à louer
VALLÉE BLEUE, VAL-DAVID, PARTAGÉRAIS SAISON HIVER, GRANDE ROULOTTE 35', PRIX À DISCUTER, COUCHE 6-8 PERSONNES. GEORGES 342-3079.

302 ameublement
MEUBLES NON PEINTS: VENDONS ET FABRIQUONS. VASTE CHOIX (COMMUNES, BUREAUX DOUBLES ET TRIPLES, BIBLIOTHÈQUES, MOBILIERS DE CUISINE, ETC.) AVONS AUSSI MATÉLAS - TOUTES GRANDEURS, À PRIX D'AUBAINE. 207, DEUBAUBIEN EST TEL.: 276-9067.

379 divers à vendre
PRENEZ AVIS que Edmond Leduc, 12375, boul. Rolland, Montréal, s'adressera à la Commission des Transports pour obtenir l'émission d'un permis spécial visant à l'autoriser à tirer avec ses tracteurs les remorques de Speedway Express Limited, permis numéro 13963-V suivant les clauses A et B dudit permis.

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES AMR-74-10212 pour 10h30 a.m. heure de Montréal

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES AMR-74-10212 pour 10h30 a.m. heure de Montréal

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES AMR-74-10216 pour 10h30 a.m. heure de Montréal

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES AMR-74-10217 pour 10h30 a.m. heure de Montréal

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES AMR-74-10218 pour 10h30 a.m. heure de Montréal

302 ameublement
MEUBLES NON PEINTS: VENDONS ET FABRIQUONS. VASTE CHOIX (COMMUNES, BUREAUX DOUBLES ET TRIPLES, BIBLIOTHÈQUES, MOBILIERS DE CUISINE, ETC.) AVONS AUSSI MATÉLAS - TOUTES GRANDEURS, À PRIX D'AUBAINE. 207, DEUBAUBIEN EST TEL.: 276-9067.

380 divers demandé
ACHÈTERAIS UN TOUR À FER D'UNE CAPACITÉ DE 12". AUSSI AUTO USAGÉE MERCEDES DIESEL POUR PIÈCES. 648-7329.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres
DIRECTION DES CONTRATS Bureau no. 809 HYDRO-QUÉBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES AMR-74-10212 pour 10h30 a.m. heure de Montréal

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES AMR-74-10212 pour 10h30 a.m. heure de Montréal

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES AMR-74-10216 pour 10h30 a.m. heure de Montréal

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES AMR-74-10217 pour 10h30 a.m. heure de Montréal

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES AMR-74-10218 pour 10h30 a.m. heure de Montréal

VILLE DE MONTRÉAL OFFRE D'EMPLOIS TEMPORAIRES HIVER 1974-75 (déménagement) PERSONNEL REQUIS: JOURNALIERS TAUX HORAIRE: \$4.20 / A COMPTER DU 1-1-75 \$4.65,5

Horaires Télévision
Table listing TV programs and times for various channels (2, 4, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100).

matinée
9.00 4 Au bout du fil
(6) Les bouts d'chou (Enfant)
8 12 (13) Karen's Yoga

12.30
29 (9) 11 (12) 13 Les coqueluches (Variétés)
(6) Rond-point
7 10 (30) Les tannants (Variétés)
12 Matinée with George Balcan: "Fitzwilli", E.-U. 1967. Comédie.

soirée
6.00
2 Nanny (Comédie)
4 7 10 (30) Parle parle, jase, jase...
(4) The Bob Newhart show
5 6 The city at six
(6) Studio six (Information)
8 (13) Newline
9 Tout à l'heure
9NC Jewish dimension
11 Le joint (Variétés)
12 Pulse (Information)
(12) Cher oncle Bill (Comédie)

11.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Appelez-moi Lise
4 Ciné-4: "Le beau Serge", Fr. 1957. Drame.
(4) 5 (5) 6 (7) 8 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "Le fier rebelle" (The Proud Rebel) E.-U. 1958. Western.
7 Sans pantouffles: "Pour un whisky de plus", Esp. 1963. Western.
9NC Hispano américaine au Québec
10 La couleur du temps
(30) Les protecteurs (Policier)

9.15
2 9 (9) 11 (12) 13 La guitare (Enfant)
7 Filmatin: "Carrousel d'amour", Autr. 1965. Film à sketches.
10 36-24-36 (Culture physique)
(30) Ciné-matin: "Opération caprice" (Caprice) E.-U. 1967. Comédie policière.

1.00
4 La fête (Variétés)
5 Robin Hood (Aventure)
6 The bold ones (Drame)
8 (13) Definition (Jeu)

6.30
2 11 Actualités 24
(4) This day (Information)
5 Around the city with Bob
(6) Parle parle, jase, jase...
9NC Dialogue oriental
(11) Pensez-y donc
(12) Information première

7.00
4 Aujourd'hui le 23 décembre (Information)
5 6 The onedin line (Drame)
7 Le théâtre des vedettes
8 12 (13) The Ian Tyson Show (Musique Western)
9 Le téléjournal
(9) Le 9 vous informe
9NC La métamorphose présente: "C'est Noël quand même ou la tour de Babels."
10 Le 10 vous informe
(11) Les conférences Rotary.
(12) Arsène Lupin (Policier)
13 Le 13 vous informe
(13) Le quotidien (Information)

9.30
(4) 5 6 Mon ami (Enfant)
(6) Ciné-matin: "Le mur des espions" (Agent for H.A.R.M.) E.-U. 1966. Drame d'espionnage.
8 (13) Play cards (Jeu)
10 Pour vous mesdames
12 Edith Serls (Conseils)

1.35
2 9 (9) 11 (12) 13 Femme d'aujourd'hui. "Les cadeaux".
2.00
4 Cinéma: "Vengeance en diffère" (How Awful About Allan) E.-U. 1970. Drame psychologique.
(4) Any woman can
5 The Bob Switzer show
6 Love american style (Comédie)

7.30
2 9 (9) 11 13 Les pierrafeu (Dessins animés)
4 (6) 7 10 (30) Les Berger (Téléroman)
(4) CBOT spécial
8 12 (13) The rookies (Policier)
(11) Un drame à Père Noël ville (Comédie)
(6) 7 10 (30) Histoire d'une chanson

11.15
10 Festival de films musicaux: "Sous le ciel bleu d'Hawaï" (Blue Hawaii) E.-U. 1961. Film musical.
11.20
8 (13) Sportsline
12 Pulse (Information)
11.22
4 5 6 Viewpoint (Information)
11.30
(4) CBOT Tonight (Information)
5 After eleven: "The visit", All. 1964. Drame.
6 Montreal tonight
8 (13) Simply charlotte
(30) Enquêtes spéciales

10.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Les chiboukts (Enfant)
(4) 5 6 Camera twelve
8 (13) It's your move (Jeu)
12 Pay cards (Jeu)

2.30
2 9 (9) 11 (12) Cinéma: "Le père le gel", Russ. 1965. Conte.
(4) 5 6 The edge of night (Téléroman)
7 Ciné-lundi: "Rozina la batarde", Tch. 1946. Mélodrame.
8 (12) Somerset (Téléroman)
10 Ciné-lundi: "Les aventures de Tom Pouce" (Tom Thumb) E.-U. 1958. Conte.
13 Conseil express

8.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Les forges de Saint-Maurice (Téléroman)
(4) Médecin d'aujourd'hui (Drame)
(4) 5 6 The Mary Tyler Moore show (Comédie)
(6) 7 10 (30) Histoire d'une chanson

11.50
(4) The onedin line (Drame)
11.55
6 Hollywood and the movies.
12.00
2 9 11 Civilization (Documentaire)
8 (13) Holiday movie: "Night star, goddess of electra", It. 1963. Aventures.
(9) Ciné-soir: "Certains l'aiment froide", Fr. 1955. Comédie.
9NC Documentaire.
12 Feature movie: "The trouble with angels", E.-U. 1965. Comédie.
(12) Cinéma: "La dame nue" (The Naked Lady) G.-S. 1960. Drame policier.
13 Ciné-soir: "L'homme des vallées perdues" (Shane) E.-U. 1953. Western.

10.15
2 9 (9) 11 (12) 13 Du soleil à 5 cents (Enfant)
10.30
2 9 (9) 11 (12) Personnalité féminine.
4 Pour vous mesdames
(4) 5 6 Mr. Dressup (Enfant)
8 (13) Quest (Religion)
12 McGowan & Co.
13 Rue principale

3.00
(4) 5 6 Juliette & friends
8 12 (13) Another world (Téléroman)
(6) Personnalités (Jeu)
13 Personnalités féminine
(30) Dessins animés

8.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Mont-joye (Téléroman)
(4) 5 6 This is the law
(6) 7 10 (30) Médecin d'aujourd'hui (Drame)
8 12 (13) The streets of San Francisco

11.50
(4) The onedin line (Drame)
11.55
6 Hollywood and the movies.
12.00
2 9 11 Civilization (Documentaire)
8 (13) Holiday movie: "Night star, goddess of electra", It. 1963. Aventures.
(9) Ciné-soir: "Certains l'aiment froide", Fr. 1955. Comédie.
9NC Documentaire.
12 Feature movie: "The trouble with angels", E.-U. 1965. Comédie.
(12) Cinéma: "La dame nue" (The Naked Lady) G.-S. 1960. Drame policier.
13 Ciné-soir: "L'homme des vallées perdues" (Shane) E.-U. 1953. Western.

10.40
8 (13) The dick Ven Dyke show (Comédie)
11.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Les recettes de Juliette
(4) 5 6 Sesame street
(6) Jinny (Comédie)
7 10 (30) Personnalités (Jeu)
9 A communiquer
12 Définition (Jeu)

3.30
4 Patofville (Enfant)
(4) 5 6 Adrienne at large (Affaires publiques)
(6) Adèle (Comédie)
8 12 (13) What's the good word? (Jeu)
13 Cher oncle Bill (Comédie)
(30) Le cirque (Enfant)

8.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Les forges de Saint-Maurice (Téléroman)
(4) Médecin d'aujourd'hui (Drame)
(4) 5 6 The Mary Tyler Moore show (Comédie)
(6) 7 10 (30) Histoire d'une chanson

11.50
(4) The onedin line (Drame)
11.55
6 Hollywood and the movies.
12.00
2 9 11 Civilization (Documentaire)
8 (13) Holiday movie: "Night star, goddess of electra", It. 1963. Aventures.
(9) Ciné-soir: "Certains l'aiment froide", Fr. 1955. Comédie.
9NC Documentaire.
12 Feature movie: "The trouble with angels", E.-U. 1965. Comédie.
(12) Cinéma: "La dame nue" (The Naked Lady) G.-S. 1960. Drame policier.
13 Ciné-soir: "L'homme des vallées perdues" (Shane) E.-U. 1953. Western.

11.10
8 (13) The A.M. Show
11.30
2 11 Mimos-5 (Aventure)
4 Leçons de beauté (Conseils)
(6) Dessins animés
7 La famille Stone
9 Les recettes de Juliette
(9) 13 Rue principale
12 The art of cooking
(12) Le module du midi
(30) Le saint (Suspense)

4.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Babine (Enfant)
4 Au sous-sol d'André (Enfant)
(4) 5 6 Family cut (Drame)
(6) 7 10 (30) Patofville (Enfant)
8 12 (13) He knows she knows (Jeu)
9NC Sesame street

8.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Les forges de Saint-Maurice (Téléroman)
(4) Médecin d'aujourd'hui (Drame)
(4) 5 6 The Mary Tyler Moore show (Comédie)
(6) 7 10 (30) Histoire d'une chanson

11.50
(4) The onedin line (Drame)
11.55
6 Hollywood and the movies.
12.00
2 9 11 Civilization (Documentaire)
8 (13) Holiday movie: "Night star, goddess of electra", It. 1963. Aventures.
(9) Ciné-soir: "Certains l'aiment froide", Fr. 1955. Comédie.
9NC Documentaire.
12 Feature movie: "The trouble with angels", E.-U. 1965. Comédie.
(12) Cinéma: "La dame nue" (The Naked Lady) G.-S. 1960. Drame policier.
13 Ciné-soir: "L'homme des vallées perdues" (Shane) E.-U. 1953. Western.

11.45
4 Dessins animés
(6) A votre service
11.50
4 Les informations
11.55
8 (13) News
après-midi
12.00
2 9 11 Cher oncle Bill (Comédie)
4 De tout de tous
(4) 5 6 Elwood Glover's luncheon date (Interview)
7 Informa 7
(13) Flintstones & Friends (Dessins animés)
10 Les p'tits bonshommes
12 The Flintstones

4.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les Egrogres (Enfant)
(4) 5 6 Dr. Zonk and the Zunkins (Enfant)
(6) Les banana splits
7 Cinepero: "Cat Ballou", E.-U. 1965. Comédie.
8 (13) The Lucy show (Comédie)
10 Jinny (Comédie)
12 (22) The Flintstones
(30) Ciné 4h30: "La servante", Fr. 1969. Drame psychologique.

8.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Brigades spéciales (Policier)
4 (6) 7 10 (30) Les Univers de Yolande Guérard (Variétés)
8 12 (13) The Pig 'n' whistle
(12) Marcus Welby.

11.50
(4) The onedin line (Drame)
11.55
6 Hollywood and the movies.
12.00
2 9 11 Civilization (Documentaire)
8 (13) Holiday movie: "Night star, goddess of electra", It. 1963. Aventures.
(9) Ciné-soir: "Certains l'aiment froide", Fr. 1955. Comédie.
9NC Documentaire.
12 Feature movie: "The trouble with angels", E.-U. 1965. Comédie.
(12) Cinéma: "La dame nue" (The Naked Lady) G.-S. 1960. Drame policier.
13 Ciné-soir: "L'homme des vallées perdues" (Shane) E.-U. 1953. Western.

12.00
2 9 11 Cher oncle Bill (Comédie)
4 De tout de tous
(4) 5 6 Elwood Glover's luncheon date (Interview)
7 Informa 7
(13) Flintstones & Friends (Dessins animés)
10 Les p'tits bonshommes
12 The Flintstones

4.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les Egrogres (Enfant)
(4) 5 6 Dr. Zonk and the Zunkins (Enfant)
(6) Les banana splits
7 Cinepero: "Cat Ballou", E.-U. 1965. Comédie.
8 (13) The Lucy show (Comédie)
10 Jinny (Comédie)
12 (22) The Flintstones
(30) Ciné 4h30: "La servante", Fr. 1969. Drame psychologique.

8.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Brigades spéciales (Policier)
4 (6) 7 10 (30) Les Univers de Yolande Guérard (Variétés)
8 12 (13) The Pig 'n' whistle
(12) Marcus Welby.

11.50
(4) The onedin line (Drame)
11.55
6 Hollywood and the movies.
12.00
2 9 11 Civilization (Documentaire)
8 (13) Holiday movie: "Night star, goddess of electra", It. 1963. Aventures.
(9) Ciné-soir: "Certains l'aiment froide", Fr. 1955. Comédie.
9NC Documentaire.
12 Feature movie: "The trouble with angels", E.-U. 1965. Comédie.
(12) Cinéma: "La dame nue" (The Naked Lady) G.-S. 1960. Drame policier.
13 Ciné-soir: "L'homme des vallées perdues" (Shane) E.-U. 1953. Western.

12.00
2 9 11 Cher oncle Bill (Comédie)
4 De tout de tous
(4) 5 6 Elwood Glover's luncheon date (Interview)
7 Informa 7
(13) Flintstones & Friends (Dessins animés)
10 Les p'tits bonshommes
12 The Flintstones

4.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les Egrogres (Enfant)
(4) 5 6 Dr. Zonk and the Zunkins (Enfant)
(6) Les banana splits
7 Cinepero: "Cat Ballou", E.-U. 1965. Comédie.
8 (13) The Lucy show (Comédie)
10 Jinny (Comédie)
12 (22) The Flintstones
(30) Ciné 4h30: "La servante", Fr. 1969. Drame psychologique.

8.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Brigades spéciales (Policier)
4 (6) 7 10 (30) Les Univers de Yolande Guérard (Variétés)
8 12 (13) The Pig 'n' whistle
(12) Marcus Welby.

11.50
(4) The onedin line (Drame)
11.55
6 Hollywood and the movies.
12.00
2 9 11 Civilization (Documentaire)
8 (13) Holiday movie: "Night star, goddess of electra", It. 1963. Aventures.
(9) Ciné-soir: "Certains l'aiment froide", Fr. 1955. Comédie.
9NC Documentaire.
12 Feature movie: "The trouble with angels", E.-U. 1965. Comédie.
(12) Cinéma: "La dame nue" (The Naked Lady) G.-S. 1960. Drame policier.
13 Ciné-soir: "L'homme des vallées perdues" (Shane) E.-U. 1953. Western.

12.15
(6) Nouvelles du midi
7 Dessins animés

4.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les Egrogres (Enfant)
(4) 5 6 Dr. Zonk and the Zunkins (Enfant)
(6) Les banana splits
7 Cinepero: "Cat Ballou", E.-U. 1965. Comédie.
8 (13) The Lucy show (Comédie)
10 Jinny (Comédie)
12 (22) The Flintstones
(30) Ciné 4h30: "La servante", Fr. 1969. Drame psychologique.

8.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Brigades spéciales (Policier)
4 (6) 7 10 (30) Les Univers de Yolande Guérard (Variétés)
8 12 (13) The Pig 'n' whistle
(12) Marcus Welby.

11.50
(4) The onedin line (Drame)
11.55
6 Hollywood and the movies.
12.00
2 9 11 Civilization (Documentaire)
8 (13) Holiday movie: "Night star, goddess of electra", It. 1963. Aventures.
(9) Ciné-soir: "Certains l'aiment froide", Fr. 1955. Comédie.
9NC Documentaire.
12 Feature movie: "The trouble with angels", E.-U. 1965. Comédie.
(12) Cinéma: "La dame nue" (The Naked Lady) G.-S. 1960. Drame policier.
13 Ciné-soir: "L'homme des vallées perdues" (Shane) E.-U. 1953. Western.

La Coopérative et LE JOUR présentent Les bandes dessinées québécoises
JAUNES D'OEUF par TANGUY a/s La Pataphèque c.p. 917 Ste Adèle
Lunambule par tibo
De Lunambule au Lecteur
le sombre vilain
JE VAIS M'EMPARER DU GROS JOUFFLU ROUGE... ET TOUS LES ENFANTS, DE MONS SEONT PRIJÉS DE LEURS CADEAUX... ÇA LEUR APPRENDRA À ÊTRE SAGES!

Vie et culture

Après le 7e Salon des métiers d'art

Un nouveau souci de qualité et de beauté

PAR Jules Arbec

(collaboration spéciale)

Depuis mon enfance, j'ai toujours pensé que décembre n'était pas un mois comme les autres. Cette période de l'année ramène avec elle un charme particulier qui tient à la venue des fêtes. L'achat des cadeaux, la préparation de réceptions, la rencontre d'amis, sont des éléments de réjouissance ancrés dans nos coutumes. Or, le Salon des métiers d'art du Québec fait maintenant partie intégrante de ces traditions, sans que cette manifestation soit pour autant folklorique, bien au contraire, elle relève d'une optique vivante de l'artisanat et reflète notre vécu. Répondant aux besoins du milieu, elle révèle un aspect à la fois commercial et culturel.

Pour l'artisan, le Salon est une occasion unique de

mise en marché de sa production dans une période de temps relativement restreinte, sans devoir passer par des intermédiaires. Ce facteur me paraît important sur le plan monétaire mais aussi parce qu'il permet le contact entre les créateurs et le grand public. L'artisan est à même de constater les préférences des consommateurs, et d'orienter ainsi sa production en fonction de ces nouvelles exigences. Car il faut bien l'avouer, l'artisanat a pour mission de répondre à des goûts et des besoins spécifiques. Les tendances évoluent selon les modes et les fantaisies. Le SMAQ joue également un rôle d'émulation auprès de l'artisan en lui posant certains critères de qualité qui l'incitent à l'amélioration et au renouvellement de sa production. Cette prise de conscience se fonde aussi sur la communication qui s'établit entre les artisans tant au

niveau commercial que professionnel. Le Salon pourrait pourtant n'être qu'une foire quelconque où des brocanteurs se contentent d'offrir par contenance aux visiteurs, exploitant leur prodigalité et leur méconnaissance, mais le public n'est pas si dupe...

Le souhait d'une expansion

Depuis des années déjà, les promoteurs du Salon ont compris ces exigences, et l'on constate de plus en plus un effort visible pour augmenter le standard de la marchandise. Cela fut particulièrement vrai au 7e Salon. Vous trouvez toujours là des pièces dont l'esthétique et la réalisation laissent à désirer, mais dans l'ensemble, on constate un souci de perfection qui est la marque de commerce de notre artisanat. Tous ces fac-

teurs ont fait du Salon un événement culturel de grande importance. Si l'Art avec un grand A peut prétendre à une vocation internationale, l'artisanat pour sa part ne saurait être exportable que s'il traduit notre réalité collective, puisée aux sources de nos traditions.

L'artisanat constitue un véritable langage plastique, qui s'articule autour de notre réalité contemporaine et de notre identité culturelle.

Le visiteur a tôt fait de vérifier, dans telle céramique, telle tapisserie, ou tel tissage, des matériaux bien de chez nous, et un petit je ne sais quoi qui personnalise l'objet. Le visiteur est aussi en mesure de se familiariser avec les différents processus de fabrication, grâce aux démonstrations offertes par les artisans; il pourra désormais mieux exercer son jugement esthétique.

Ces quelques considérations militent en faveur d'une expansion et d'une reconnaissance des Métiers d'Art, mais des accords de principe et des théories gouvernementales seraient bien insuffisants pour promouvoir une telle entreprise.

Certes, le succès dépend des organisateurs, mais les différents artisans y sont pour beaucoup, et l'on réalise ce que l'on peut faire si l'on veut bien se serrer les coudes.

Une amélioration nette sur les Salons précédents tenait à la présentation et à la qualité des objets. En me promenant parmi cette centaine de kiosques, j'ai d'abord constaté un souci de planification dans la disposition globale du Salon, tout comme dans l'aménagement individuel de chaque kiosque. À souligner: la diversité des disciplines représentées et l'originalité des produits.

Au départ, les joailliers et les céramistes semblaient prendre la vedette. Les bagues de Bernard Chaudron et les émaux des époux De Passillé Sylvestre dénotent un raffinement tant dans leur conception que leur exécution.

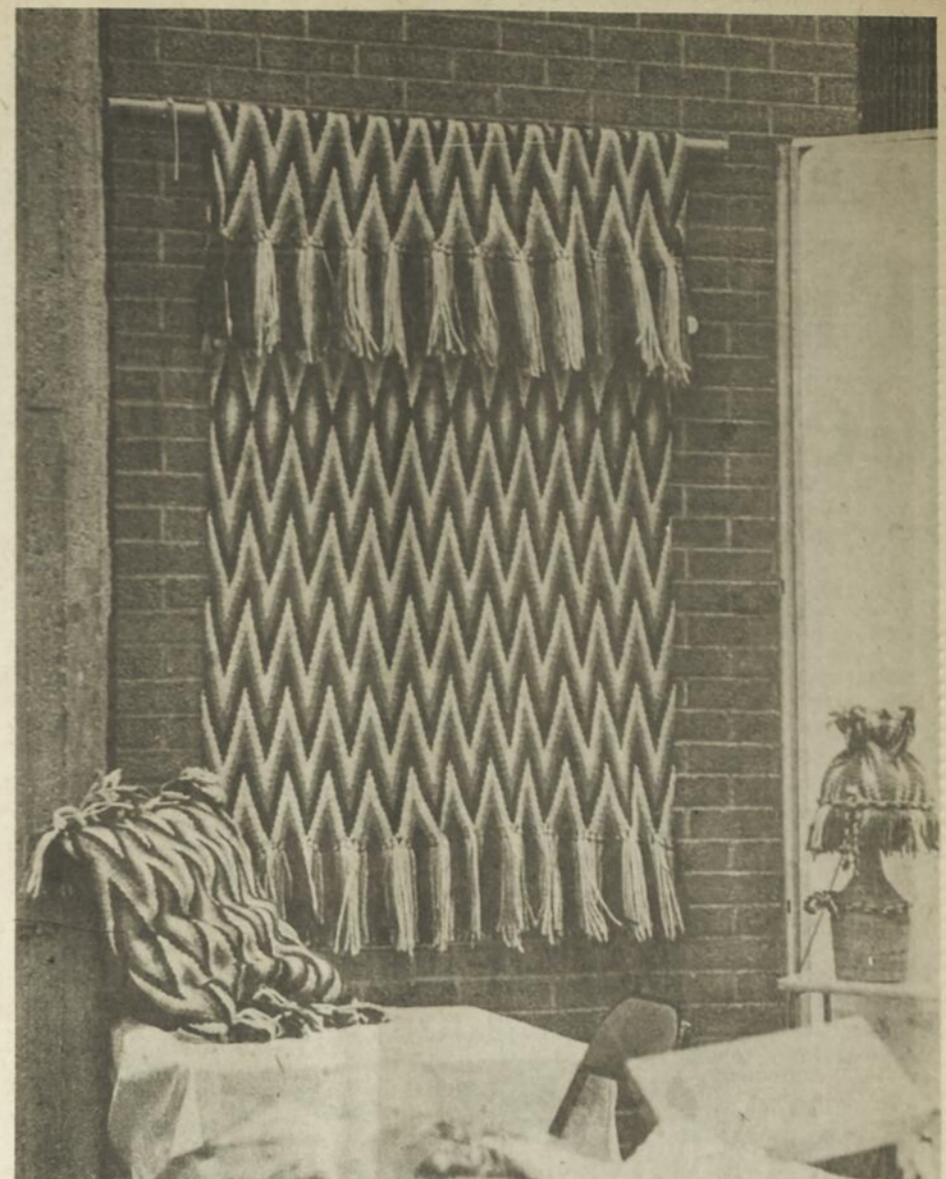


Photo Antoinette Deslauriers

On retrouve cette même délicatesse du goût dans les bijoux sur cuivre de Lise Tremblay. En céramique, les artisans manifestent parfois une recherche réelle dans la forme et le glacié, mais ils sont hélas trop souvent traditionalistes, pourtant l'argile n'offre-t-elle pas la possibilité d'élaborer des formes jusqu'à l'infini?

Le travail du bois

Sans doute cherchent-ils à satisfaire une certaine clientèle qui se contenterait de ces vieilles potiches de

plâtre qui trahissent jadis dans un coin du salon. C'est l'impression que j'ai éprouvée en voyant certaines productions de céramique religieusement léchées, d'allure plus industrielle qu'artisanale.

Dieu merci, il ne s'agit-là que de quelques cas disparates, puisqu'en général nos céramistes québécois ont plus d'un tour dans leur poche. C'est le cas par exemple de Denise Beauchemin qui présente des porcelaines, un genre malheureusement peu répandu au Québec. On re-

trouve dans ces petits chefs-d'œuvre une limpidité de la forme qui n'a d'égal que la transparence de la matière.

Certains artisans font preuve de leur créativité; les auteurs des jouets en bois par exemple. Ces objets sont d'une simplicité et d'un charme qui nous donnent le goût de retourner à l'enfance. Les treillis en bois de Leduc sont une belle réalisation sur le plan design. Des languettes de bois sont agencées verticalement et horizontalement pour former des cases.

où irons-nous?

Cinéma

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2934. "Le cercle noir": 2,20, 6,00, 9,50. "Cosa Nostra le dossier Valachi": 12,10, 3,55, 7,40. ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (niveau du métro) 935-4246. "Air port 75": 1,00, 3,00, 5,10, 7,15, 9,20. ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mezz.) 931-3313. "Animal crackers": 7,15, 9,10. AVENUE: 1224 Green Av., Westminster, 937-2747. "Taking of pelham 1, 2, 3": 1,00, 3,00, 5,00, 7,00, 9,00. BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "Emmanuelle": 12,00, 1,45, 3,30, 5,20, 7,30, 9,30. BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844 1932. "Room 11": 1,25, 4,15, 7,50, 9,55. "3 on a bed": 2,50, 5,00, 7,50, 9,50. CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. "Le chaud lapin": 2,05, 5,45, 9,25. "Les brutes dans la ville": 12,30, 4,10, 7,50. CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "Serpico": 12,15, 4,40, 9,25. "Billy Halliday chante le blues": 2,30, 7,10. CHATEAU I: 6956 St-Denis, 271-4400. "Tigre aux griffes d'or": 2,50, 6,20, 9,50. "L'emmerdeur chinois": 1,00, 4,30, 8,00. CHATEAU II: 6956 St-Denis 271-4400. "Pas d'orchidée pour miss Blandish": 2,10, 5,45, 9,20 et "Roméo de banlieue": 12,30, 4,00, 7,40. CINÉMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis. "Le trio infernal": 12,25, 2,45, 5,05, 7,25, 9,45. CINÉMA 2001: 855 Décarie, 277-2001, lundi "Woodstock": 3,00 "Yellow submarine": 7,00 "Concert for Bhangla Desh": 9,30. CINÉMA 7e ARTS: 3180 Balganger est, 722-0302. "La corne de chevre": 7,45 "La montagne sacrée": 9,30. CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2998. "Les Beaux Dimanches": 1,30, 3,30, 5,30, 7,30, 9,30. CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "Défense de savoir": 1,10, 3,15, 5,20, 7,20, 9,25. CINÉMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5559. SALON ROUGE: "Rabbi Jacob": 6,20, 9,45, "Marry me, marry me": 8,05, SALON BLEU: "Why Israel?": 8,00. CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., "Island at the top of the world": 12,45, 2,55, 5,05, 7,15, 9,25. CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "L'Arnaque": 7,55. "Sentimentalement vôtre": 8,50, 10,00. DAUPHIN (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-8060. "Mon nom est personne": 7,20, 9,30. DAUPHIN (Renol): 2396 E. Beaubien 721-8060. "Toute une vie": 7,00, 9,30. ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-6053. SALLE RENAISSANCE: "AMARCORD": 7,15, 9,30. SALLE EINSTEIN: "Montreal Main": 7,15, 9,30. ÉLECTRA: 114 est, rue Ste-Catherine, 522-9177. "Chère amour" et "Qu'est-ce que je vois?": 7,15, 9,30. EVE: 1229 St-Laurent, 861-3151. "Ride mister" et "Memories with in miss Aggie". FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. "Les beaux dimanches": 7,30, 9,30. FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303. "Les bidasses s'en vont en guerre": 1,30, 3,30, 5,30, 7,30, 9,30. GRANADA: 4353 Ste-Catherine E., 255-2428. "Figre aux griffes d'or" et "L'emmerdeur chinois". GREENFIELD 2: 519 Boul. Taschereau, 671-6229. "Decameron II" et "Decameron III". GREENFIELD I: 519 Boul. Taschereau 671-6129. "Donnez-nous notre amour quotidien" et "Faut pas jouer avec les vierges". JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-7000. "Les aventures de Pinochio": 6,20, 8,50. KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707. "The apprenticeship of gurdy Kravitz": 12,45, 2,50, 5,00, 7,05, 9,15. LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "La petite douce" et "Allons enlevé la robe". LAVAL II: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Exorcismes et messes noires" et "Le peuceau se déchaine". LOEWS: 854 Ste-Catherine O., 866-5851. "God father II": Dimanche au jeudi: 12,45, 4,20, 8,00. MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-2174. "Les aventures de Pinochio": 6,20, 8,50. "Sabbat": dimanche: 1,30, 3,55, 6,20, 8,50. MERCIER: 4280 Ste-Catherine 255-6224. "L'exorciste": 7,15, 9,30. MIDI-MINUIT: 4462 rue St-Denis: "Qu'est-ce que je vois?" et "Chère amour". MONKLAND: 3570 av. Monkland, 484-5505. "Papillon": 1,10, 5,10,

9,25. "Interneco project": 3,35, 7,40. OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4245. Lundi: "Jeremiah Johnson": 7,00 "Nos plus belles années": 9,30. PARC (Verdun): 720 Av. de l'Église, 768-1509. "Qu'est-ce que je vois?" et "Chère amour". PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2307. "Donnez-nous notre amour quotidien" et "Faut pas jouer avec les vierges". PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Odessia file": 7,15, 9,20. PLACE VILLE-MARIE: 577 Dorchester O., 866-2644. "Groove tube": 12,10, 1,50, 3,25, 5,05, 6,40, 8,20, 10,00. PLACE VILLE-MARIE: Little 577 Dorchester O., 866-2644. "Chinatown": 1,40, 4,10, 6,40, 9,10. PLAZA 6505 St-Hubert, 274-6155. "Le chaud lapin": 2,05, 5,45, 9,25. "Les brutes dans la ville": 12,30, 4,10, 7,50. PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215. "Female moonshiners": 1,15, 4,00, 6,45, 9,30. "The doctor and his women": 12,00, 2,50, 5,35, 8,25. SALLE EMILE-LEGAULT, 6198 boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent, 744-1182. Relâche. SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Earth quake": 12,30, 2,50, 5,00, 7,15, 9,30. SNOWDON: 5225 boul. Décarie 482-1322. "The sting": 1,00, 3,00, 5,15, 7,25, 9,30. ST-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211.

"Une cocinelle en ballade extraordinaire": 12,30, 4,15, 8,05 "La chevauchée vers l'ouest": 2,05, 5,50, 9,40. RIVOLI: 6906 St-Denis, 277-4129. "Docteur Jivago": 12,45, 4,20, 7,55. RIVOLI II: 6906 St-Denis, 277-4129. "Exorcisme et messes noires" et "Amour délicieuse". VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges, 721-8243. "The conquest yard": 12,20, 2,35, 4,50, 7,05, 9,20. VENDOME: Place Victoria 878-1451. "Black socks": 12,45, 2,30, 4,15, 6,05, 7,45, 9,30. VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Le crépuleux des crépules" et "L'invincible dragon". VERSAILLES: 7255 Sherbrooke E., (SALON BLEU): "Qu'est-ce que je vois?" et "Astrologie sexuelle" (SALON ROUGE): "Pente douce" et "Allons, enlevé la robe". VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "L'exorciste": 7,25, 9,30. WESTMONT SQUARE: "Harry - Tonto": 12,35, 2,40, 4,40, 6,40, 8,55. YORK: "Even Harrow House": 1,20, 3,20, 5,20, 7,20, 9,20. CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: 1700 rue St-Denis: lundi: relâche. VIDEOGRAPHIE: 1608 St-Denis, 842-9786.

Théâtres

THÉÂTRE DE QUAT-SOUS: 100 est avenue des Pins, 845-7277. "Quatre à quatre", de Michel Garneau à 20,30. Jusqu'au 21 décembre. Relâche le lundi. THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis: "La Sagouine II", d'Antoinette Maillet. Relâche le lundi. PLACE DES ARTS (Théâtre Port-Royal): "Sea Horse" d'Edward J. Moore, à 20,30. Samedi: 18,30 et 22,00. Relâche. THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau: Relâche. THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 ouest, Ste-Catherine. "La main passe" de Feydeau à 20,00 jusqu'au 16 janvier. Relâche le lundi.

Variétés

L'ATRE: 4461 St-Denis, 844-8835: Relâche. CAFÉ CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie: "Philippe Gagnon". L'ÉVÈCHE: (Hôtel Nelson, Place Jacques Cartier): Relâche. CASANOUS: (association espagnole) 485 Sherbrooke O., 844-3691. Relâche. LE PATRIOTE: 1474, Ste-Catherine E., 521-8668: Jacques Antonin. LE PATRIOTE EN HAUT: "Les mimes électriques". Relâche lundi et mardi. PLACE DES ARTS: Salle Wilfrid Pelletier: Relâche. PLACE DES ARTS: Théâtre Maison-Neuve. Relâche.

Théâtres

LE MODULE D'ART DRAMATIQUE: 1406 St-Denis, 876-5673.

LES GRANDS BALLET CANADIENS

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) 144-2812

EN VENTE: aux guichets de la Place des Arts, Montréal, Truax, Place Ville Marie, Succursales Filles et aux Grands Bailleurs, Canada, 5415 Avenue Pierre-Marie ou, acheter vos billets par téléphone avec CHARGEX - 489-8841. Renseignements: 489-8841.

LES GRANDS BALLET CANADIENS

Exposition officielle pour quelques non-conformistes soviétiques

LENINGRAD (AFP) — Une exposition réunissant plus d'une vingtaine de peintres non-conformistes de Leningrad a été ouverte hier pour quelques jours dans l'ancienne capitale de Pierre Le Grand avec l'autorisation des autorités soviétiques.

Une heure avant l'ouverture, plusieurs centaines de personnes se pressaient devant la maison de la culture Ivan Gaz, située près de l'un des foyers de la révolution russe, l'ancienne usine Poutilov.

Cheveux longs, barbes abondantes, montraient l'assistance se composait essentiellement de jeunes artistes. Les membres

du service d'ordre, nombreux, laissaient passer les visiteurs au compte-gouttes, mais étaient décontractés et souriants.

Organisé sur le modèle de celle de l'automne dernier à Moscou, l'exposition de Leningrad la dépasse de loin par son niveau général. Seules étaient présentées les œuvres de "peintres professionnels", même si aucun d'entre eux n'appartient à l'officielle union des peintres.

L'exposition n'avait été autorisée qu'à condition que les artistes s'engagent à ne présenter aucune œuvre "anti-soviétique, religieuse ou pornographique".

On y retrouvait, comme à Moscou, les œuvres abstraites d'Evgueni Roukhine, et les talentueux portraits de Youri Jarkikh.

Les peintres de Leningrad ont été avant tout influencés par la peinture abstraite et le surréalisme.

Parmi les "abstraites" les plus intéressantes figurent un tableau de Vinkovetski, intitulé "Jardin d'hiver de mon enfance", et les dessins à l'encre de Chine et à l'aquarelle de Leonide Bolmat. Les tableaux surréalistes de Rekhlin provoquent un réel malaise, par exemple "Le miroir", qui présente de part et d'autre d'un miroir deux hommes semblables, chauves et blancs. Une ombre angoissée se dégage de la toile et il semble que les hommes sont des juges présidant à d'absurdes procès.

Les influences surréalistes se remarquent également chez Petrotchenko, dont plusieurs œuvres sont consacrées au thème du doute.

De nombreux peintres ont manifesté l'espoir que de telles expositions se poursuivront dans l'avenir. La foule qui se pressait, et la curiosité des passants, prouvent en tous cas que le "désintéressé des masses pour la culture" n'est pas une réalité soviétique.

Nos meilleurs vœux à tous nos clients et amis

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue

AIR FRANCE/EUROP AUTO

CITROËN - PEUGEOT - RENAULT - SIMCA
FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES
V.W. MATRA - VOLVO - OPEL

EUROP AUTO

5193 Côte des Neiges,
Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

Meilleurs Souhaits!

Studio de musique Raymond

Vendeur autorisé des orgues
LOWREY et FARFISA

VENTE — LOCATION — ECOLE DE MUSIQUE
9256 rue Lacordaire TEL: 325-0666

théâtre du rideau vert

Du mar. au sam. 20h.00 — dim. 19h.

LA SAGOUINE II

d'Antoinette Maillet

AVEC Viola Léger

Représentations, les 25 dec. et 1er janv.

Reservations: 844-1793
Metro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue Saint-Denis

je yeux Noël...

Lina

XXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXX

casse-noisette

27-28 décembre 28-29 décembre
24 janvier 24-25 janvier
20 h 30 14h30

BILLETTS: \$3.50 - 44 - 55 - 96 - 57

EN VENTE: aux guichets de la Place des Arts, Montréal, Truax, Place Ville Marie, Succursales Filles et aux Grands Bailleurs, Canada, 5415 Avenue Pierre-Marie ou, acheter vos billets par téléphone avec CHARGEX - 489-8841. Renseignements: 489-8841.

LES GRANDS BALLET CANADIENS

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) 144-2812

DÈS LE 25 DÉCEMBRE

LES FILMS MUTUELS en association avec LE GROUPE SOGECOR présentent UNE PRODUCTION PIERRE DAVID

POUR TOUS

DOMINIQUE MICHEL dans

LES AVENTURES D'UNE JEUNE VEUVE

un film de ROGER FOURNIER

avec GUY PROVOST • ROSE OUELLETTE • RENE CARON • ANDRÉ DUBOIS LIONEL VILLENEUVE • REAL BELAND • BENOIT MARLEAU DENIS DROUIN • JEAN-PIERRE MASSON et la participation de CLAUDE MICHAUD • musique de MARCEL LEFEBVRE

RIVOLI St Denis & Belanger 377-2125 PAPINEAU & Mt. Royal 521-6853 PIGALLE 318 STE CATHERINE 861-7007

VERSAILLES 725 Sherbrooke E 353 7880 GREENFIELD PL. Pl Greenfield Park 671 6128 LAVAL Centre d'Achats LAVAL 688 8209 PARC-Verdun 728 de l'Eglise 768 2509

ÉGALEMENT AUX CINÉMAS SUIVANTS!

CAPITOL SAINT JEAN MASKA SAINT-HYACINTHE REX SAINT-JEROME SALABERRY VALLEYFIELD JOLIETTE JOLIETTE

AUSSI À: SHERBROOKE, DRUMMONDVILLE, COATICOOK TROIS-RIVIÈRES, QUÉBEC et HULL

le sport

Dans la descente à Saalbach

Proell s'efface devant Cindy Nelson

SAALBACH (AFP) — Anne-Marie Proell-Moser a été comme à Val d'Isère la grande victorieuse de l'épreuve de descente dames comptant pour la Coupe du monde qui a été disputée samedi à Saalbach dans la province du Salzbourg d'où elle est originaire.

Elle a été surclassée non seulement par l'Américaine Cindy Nelson et la Suisse Marie-Thérèse Nadig qui depuis le début de la saison apparaissent comme ses plus redoutables concurrentes, mais encore par trois skieuses de la RFA et par une jeune Autrichienne qui compte pour la première fois dans l'équipe nationale.

L'équipe autrichienne d'ailleurs, dans son ensemble n'a pas été à la hauteur des performances qu'elle pouvait espérer sur son propre terrain: Wiltrud Drexel, gagnante de la descente de Val d'Isère se classe 10e à l'issue de sa descente. Il semble que la formation autrichienne ait été victime d'un partage inadéquat: dans la première partie du parcours où la "glissée" l'emportait sur les difficultés techniques, les Autrichiennes ont été toutes nettement battues.

Au cours de la nuit un rapide changement des conditions météorologiques avait transformé le parcours (2.700 mètres de longueur pour 650 mètres de dénivellation) en une piste dure et rapide.

Cindy Nelson a, dès le départ, prouvé sa classe:

elle a réalisé en effet le meilleur temps intermédiaire devant l'Allemande Rosi Mittermaier qui devait finir troisième et Marie-Thérèse Nadig qui la suit au classement final à 23/100 de secondes. Nadig qui bénéficiait de skis d'un modèle nouveau a montré au cours de l'épreuve un extraordinaire dynamisme. Sans doute sentait-elle depuis hier, — où elle avait réalisé les meilleurs temps aux essais — à portée de la main le succès vers lequel tendent tous ses efforts depuis sa victoire sans lendemain de Sapporo.

Rosi Mittermaier a quant à elle, effectué un véritable retour: après avoir gagné le slalom spécial de Cortina avec une avance de 2 secondes, elle s'adjuge une place parmi les trois premières, pour la première fois depuis la descente de Grindelwald où en 1969 elle avait été secondée.

Après l'épreuve, la question du partage était au centre des conversations entre toutes les concurrentes et les entraîneurs. Toni Sailer, entraîneur en chef de l'équipe nationale autrichienne, a été sur ce point catégorique: "comme je l'avais prévu, la décision devait dépendre du partage. Les Autrichiens, dans leur choix, se sont trompés de côté".

Anne-Marie Proell-Moser était de l'avis de l'entraîneur autrichien: "j'ai fait une descente sans faute", a-t-elle dit, en s'excusant de la sorte auprès de

ses nombreux supporters que son classement peut décevoir. "Le partage de mes skis a été tout simplement mal choisi" a-t-elle ajouté.

Cindy Nelson pour sa part était rayonnante: "J'ai été stimulée avant mon départ par l'annonce de la défaite d'Anne-Marie Proell. Je savais, a-t-elle ajouté, qu'il fallait que je me concentre en abordant le "s" qui se trouve peu avant le milieu du parcours. Je cueille aujourd'hui les fruits de l'entraînement auquel je me suis astreint à Portillo.

Marie-Thérèse Nadig se console mal de sa seconde place. "Je voulais, a-t-elle dit, gagner à tout prix, hélas j'ai été battue par Cindy Nelson dans le passage du "s" à la fin de la première partie du parcours. J'ai tout de même prouvé aux autres que je n'étais pas encore à la retraite".

Pour les Françaises, Saalbach se solde par une déception. On ne trouve dans les 20 premières que Jacqueline Rouvier qui est 17ème en 1.39,03 devant Danièle Debernard qu'elle précède de 1/10 de seconde. Comme les Autrichiennes, elles ont été victimes au premier chef d'une erreur de partage. Jacqueline Rouvier a senti qu'elle n'était pas totalement remise de l'accident qu'elle a eu l'an passé. Quant à Danièle Debernard, elle n'était pas au mieux de sa forme.

Une consolation

pour Anne-Marie Proell-Moser: elle reste en tête du classement général de la Coupe du monde après 5 épreuves avec 69 points devant Cindy Nelson (USA) 56 points, Rosi Mittermaier (RFA) 46 points et Wiltrud Drexel (Aut.) 42 points. Mais son classement pour sa spécialité, la descente est moins satisfaisante: elle est 3ème avec 33 points derrière Cindy Nelson 56 points.

Voici le classement officiel de l'épreuve de descente dames disputée samedi à Saalbach et comptant pour la coupe du monde:

- 1—Cindy Nelson (USA) 1.36.26.
- 2—Marie-Thérèse Nadig (Sui.) 1.36.49.
- 3—Rosi Mittermaier (RFA) 1.37.00.
- 4—Irene Epple (RFA) 1.37.11.
- 5—Traudl Treichl (RFA) 1.37.16.
- 6—Elfi Deufl (Aut.) 1.37.32.
- 7—Anne-Marie Proell-Moser (Aut.) 1.37.43.
- 8—Hanni Wenzel (Lie.) 1.37.63.
- 9—Betsy Clifford (Can.) 1.37.65.
- 10—Wiltrud Drexel (Aut.) 1.37.74.
- 11—Brigitte Totschnig (Aut.) 1.38.33.
- 12—Susie Petterson (USA) 1.38.38.
- 13—Evi Mittermaier (RFA) 1.38.44.
- 14—Marianne Jaeger (Sui.) 1.38.56.
- 15—Ingrid Schmidt Gfoelner (Aut.) 1.38.65.
- 16—Kathy Krainer (Can.) 1.38.79.
- 17—Jacqueline Rouvier (Fr.) 1.39.03.
- 18—Edith Peter (Aut.) 1.39.11.
- 19—Danièle Debernard (Fr.) 1.39.13.
- 20—Paola Hofer (Ita.) 1.39.16.



Cindy Nelson...surclasse tout le monde à Saalbach

6-4 pour Montréal samedi au Forum

Les juniors russes n'ont impressionné personne!

par Christian Nobert

L'équipe nationale junior de l'Union soviétique n'a impressionné personne. Elle a même déçu. La petite foule (5.669 spectateurs) présente samedi après-midi n'a pas eu droit aux bagarres traditionnelles du hockey junior, mais elle a toutefois fort apprécié la victoire de ceux de la Ligue majeure 6-4.

Les premières minutes de jeu nous donnaient l'espoir d'un match dur et difficile à gagner pour les deux équipes. Toutes les occasions étaient bonnes pour jouer du coude, du bâton, du genou...pour enfler un but...Onze secondes seulement après le début du match, Norman Dupont, du Junior de Montréal, comptait. Le gardien soviétique Vladimir Myshkin n'avait même pas eu le temps d'inspecter à loisir le tour de son but que la rondelle y était! La surprise fut la même pour le gardien québécois Benoît Perreault 14 secondes plus tard lorsqu'une attaque russe a produit le point de Victor Khatulev.

La perspective d'un match enlevé était attrayante, mais ce fut un faux espoir...Le Junior (avec l'aide de 11 joueurs de la Ligue) a marqué trois buts rapides sans réplique dont deux avec des avantages numériques pour finir la première période assis sur leurs lauriers.

Les Russes réussissaient pendant ce relâchement des Québécois à se faufiler jusqu'au but, mais sans résultat. Perrault et la défensive du Junior de Montréal arrêtaient toutes ces attaques: comme toutes les équipes de l'Union soviétique qui sont venues nous visiter, ces Russes-là, ne savent pas comment manier la rondelle devant le but.

La tactique d'une attaque ponctuée de jeu de passes d'un bout à l'autre de la patinoire, est "celle" des Soviétiques. Ils la pratiquent les yeux fermés. Hélas, la façon de surprendre un gardien de but n'est pas inscrite dans les livres. La mécanique, à ce stade, fait place à l'instinct...

Boris Alexandrov est le type même du compteur né...Benoît Perrault a très bien traduit après le match le travail d'Alexandrov tout au long des 54 minutes de jeu (il en a passé six sur le bac des punitions): "Il ne m'a pas impressionné, et pas davantage mes coéquipiers. Il est peut-être aussi bon qu'on le prétend, mais tout ce qui nous a frappé, c'est sa taille! Il est petit..."

Les joueurs du Québec ont constaté qu'un joueur comme le numéro trois des Soviétiques, Victor Khatulev, était bien plus à craindre!

La deuxième période a confirmé l'incapacité des Russes à compter un but. Jouissant d'avantages numériques pendant près de huit minutes, maîtrisant un jeu de position presque parfait, faisant face à un gardien dému

de son bâton durant une minute et demie, ils n'ont réussi que douze lancers au but et marqué deux points. Robert Ritchie, de l'équipe québécoise, a compté un but pendant cette domination soviétique.

Les Russes n'ont pas impressionné certes, mais je ne crois pas qu'ils aient donné tout leur potentiel dans ce match. Un gars comme Alexandrov a démontré à plusieurs reprises qu'il lui est facile de déjouer un joueur, de feinter pour éviter un plaquage, de manier la rondelle avec aisance...et qu'il n'a pas peur de répliquer malgré sa taille. Mais, même si les Russes ont appris à frapper l'adversaire dans les coins, ils ne s'y sont pas hasardés souvent et ont regardé à deux fois avant de toucher la rondelle. "Nous, si quelqu'un nous frappe, on réplique immédiatement. Eux (les Russes), ils sont sornouis, ils attendent un moment propice pour te faire un coup bas," de dire Perrault.

Juri Marazov, l'instructeur de l'équipe nationale junior soviétique, explique ainsi la défaite des siens: "Notre avion est arrivé en retard, nous avons fait un très long voyage (26 heures) et mes joueurs n'ont eu droit qu'à six heures de sommeil avant le match d'aujourd'hui".

À noter également que durant le match on a rarement vu un joueur russe posté devant le filet de Perrault pendant une attaque. Les Soviétiques se sont tenus à l'écart des défenseurs. Le seul qui s'y soit aventuré le plus souvent, est le petit Alexandrov...

Dans le dernier vingt, un but des Soviétiques qui a porté le score à 5-4, a refroidi la foule: Il restait encore sept minutes à jouer. Le tout est redevenu calme après le deuxième but de Norman Dupont et dans l'autre camp, on a mis le pavillon russe en berne...

Dans la chambre de Junior de Montréal, le gérant-général, Roger Bédard, se vantait de son exploit. Quand on lui parlait de la super-vedette qu'aurait dû être Alexandrov ou de Khatulev et de Victor Vakhruhev, il répondait: "On a les Dupont, Phaneuf, Mondou, Picard, Disotell...qui les valent tous".

Les deux buts rapides compté au début de la première ont été le point tournant de la rencontre. On ne savait pas à quoi s'attendre avant le match, après ces deux buts, on a foncé et on a prouvé qu'on était les meilleurs..."

L'arbitre de cette rencontre, Louis McNulty, craignait surtout les bagarres, elles n'ont pas eu lieu, mais à quelques reprises, il a dû séparer des joueurs prêts à jeter les gants et donner plusieurs punitions, 23 exactement (douze pour les Russes).

La pensée des spectateurs au large sourire à la sortie du Forum était unanime: "Les Russes en ont encore à apprendre!"...Peut-être.

Le duel en slalom spécial

Piero Gros: l'homme fort du ski italien devant Thoeni

SAUZE D'OUX (Turin AFP) — Le "duel" qui devait opposer dans l'épreuve de slalom spécial en Coupe d'Europe de ski les deux "hommes forts" du ski italien, Gustavo Thoeni et Piero Gros s'est terminé à l'avantage du second — Thoeni étant tombé lors de la deuxième manche.

L'épreuve s'est disputée sur un parcours de 42 m, 160 m de dénivellation, 59 portes dans la première manche, 57 dans la seconde. Si la piste est apparue bonne dans le premier temps, plusieurs concurrents l'ont trouvée très dure dans la seconde manche.

Voici le classement de cette épreuve: 1) Piero Gros (Ita) 47"66-51"18-Total 98"84 2) Fausto Radice (Ita) 49"20-51"12-100"32 3) Barth Gensbigher (Aut) 50"42-53"11-103"53 4) Nanni Ambrigo (Ita) 49"68-53"94-103"62 5) Werner Rhyner (Suisse) 51"09-52"69-103"78 6) Peter Schwendener (Suisse) 50"68-53"31-103"99 7) Christian Sottaz (Suisse) 51"45-52"35-104"08 8) Peter Luscher (Suisse) 51"45-52"74-104"19 9) Robert Schütter (Aut) 52"04-52"60-104"64 10) Christian Hemmiz (Suisse) 51"69-53"38-105"07.

les statistiques

ski

Coupe du monde

Classement individuel féminin:

- 1—A. Proell-Moser (Aut) 69
- 2—C. Nelson (E.U) 56
- 3—R. Mittermaier (RFA) 46
- 4—F. Serrat (FR) 38
- 5—Kaserer (Aut) 32
- 6—D. Debernard (FR) 30
- 7—M. T. Nadig (Suisse) 28
- 8—C. Zechmeister (RFA) 26
- 10—B. Zurbriggen (Sui) 20

Classement par équipe:

- 1—Autriche 341
- 2—Italie 148
- 3—FRA 123
- 4—États-Unis 88
- 5—France 84
- 6—Suisse 58
- 7—Suède 45
- 8—Norvège 24
- 9—Canada 16
- 10—Australie 10
- 11—Liechtenstein 9
- 12—Tchécoslovaquie 4
- 13—Espagne

Association mondiale

Section canadienne

G	PN	Bp	Bc	Pts
Toronto	18	12	140	117 37
Québec	18	12	107	106 36
Winn	15	12	114	84 31
Edmont	15	9	92	76 30
Vanc.	14	14	88	94 29

Section ouest

G	PN	Bp	Bc	Pts
Houston	20	12	115	97 41
S. Diego	15	14	97	102 31
Phoenix	14	12	101	97 30
Minn.	13	15	116	111 26
Michl.	9	20	79	135 20

Ligue majeure (Qué.)

Section Ouest				Section Est					
G	PN	Bp	Bc	Pts	G	PN	Bp	Bc	Pts
Sherb.	23	5	192	99 48	Québec	16	13	134	124 34
Corwall.	17	8	146	119 42	Chicou	15	15	149	188 32
Montréal.	15	9	173	139 33	T.-Riv	13	14	122	121 30
Hull	15	14	157	144 32	Sorel	8	24	123	210 19
Laval	11	19	156	178 26	Shaw	8	20	125	177 20

Sommaire du match Junior-U.R.S.S.

Première période
1. Montréal, Dupont (Phaneuf, Brisebois) 0.11. 2. Russie, Khatulev (Vakhruhev) 0.25. 3. Montréal, Phaneuf (Mulhern, Mulhern (Picard, Phaneuf) 7.17. 5. Montréal, Siotelli (Mondou, Ritchie) 10.44.

Pénalités: Khatulev R 2.18, Alexandrov R 2.47, Daigle M 3.51, Pervukhin R 7.11, Picard M 12.00, Alexandrov R 12.56, Fedin R 15.23, McGuigan M 18.44.

Deuxième période
6. Russie, Kucherendo (Pervukhin) 5.09. 7. Russie, Barabanov 8.43. 8. Montréal, Ritchie (Mondou, Mackasey) 16.52.

Pénalités: Alexandrov R 9.38, Kucherendo R 15.14, Zotov R 19.29.

Lancers: Russie 10-12-7-29, Montréal 12-6-17-35.

Troisième période
9. Russie, Chucin 12.31. 10. Montréal, Dupont 2 (Mackasey, Phaneuf) 15.56.

Pénalités: Mackasey M 1.36, Picard M 6.27, Kanabeikin R 9.38, Kucherendo R 15.14, Zotov R 19.29.

Lancers: Russie 10-12-7-29, Montréal 12-6-17-35.

hockey

Ligue nationale

Division I

Phila	20	6	5	123	69 47
NY	13	10	8	121	105 34
Atlant	14	15	5	95	101 33
NY Islan	12	12	9	108	96 33

Division II

Vancou	20	9	5	126	97 45
St. Louis	14	14	5	117	120 33
Chica	14	13	4	112	88 32
Minn.	11	18	4	93	137 26
Kansas C	5	23	4	78	145 14

Division III

G	P	N	Bp	Bc	Pts
Cana	18	6	11	148	103 47
Pitts	11	15	6	130	124 28
Detroit	9	17	4	88	123 22
Wash	3	27	4	76	182 10

Division IV

Buffalo	22	6	5	153	106 49
Boston	19	8	6	161	101 44
Toronto	10	15	6	109	127 26
Califor	7	21	6	86	144 20

Samedi

Montréal 2 à Los Angeles 2
Première période
Aucun but.

Pénalités: Robinson M 1:33, Risebrough M 5:29, Kozak LA 5:29, Risebrough M, Kozak LA mineures, majeures, 7:36, Savard M, Malojev LA 7:44, St. Marseille LA, Wilson M 7:44, Gainey M 8:51, Sather M 12:46, Awrey M, Lozak LA 19:06, Kozak LA majeure 19:18.

Deuxième période
1—Los Angeles, Goring (5) (Murdoch) 6:56
2—Los Angeles, Berry (10) (Widing, Corrigan) 16:59
Pénalités: Berry LA 5:04, Risebrough M 7:42, Awrey M mineure, majeure 8:32, Robinson M 17:33.

courses

les inscrits

Troisième période

- 3—Montréal, Lapointe (14) (Lafleur) 2:23
- 4—Montréal, Risebrough (6) (Tremblay, Lambert) 4:14
- 4—K. Brew Jones 9:2
- 4—K. Drummond Gauthier 5:1
- 7—D. Hill Bruchemin 6:1
- 2—M. Vanleek Boucher 8:1
- 6—L. Manor Lacharité 8:1
- A.E.L. Mir Lacharité 8:1
- 2—S. Gold Brosseau 5:2
- 4—Tarquin Ponton 3:1
- 3—M. Lady Byrd Gendron 4:1
- 5—W. Bo Carter Côté 9:2
- 8—S. Lenawee Hébert 5:1
- 1—M. Re Mo Fluet 6:1
- 6—R. A. Gagnon 8:1
- 7—E. A. St-Jacques 8:1
- A.E.M. Meilleur 8:1

Gardiens: Larocque, Montréal, Vachon, Los Angeles. Assistance: 14,294.

Compteurs

Esposito, Bos	32	34	66
Orr, Boston	22	42	64
Perreault, Buff	21	30	51
Lafleur, Cana	22	25	47
Clarke, Phila	10	36	46
Robert, Buff	22	23	45
Martin, Buff	21	24	44
Mahovlich, Cana	14	30	44
Dionne, Det	16	28	44
Unger, St. Louis	18	22	40
Bucyk, Boston	14	25	39
Vickers, Rang	14	24	38
Luce, Buff	17	20	37
Hodge, Boston	11	25	36
D. Potvin, Islan	9	27	36
Cournoyer, Cana	12	20	32
Goldsworthy, Minn	20	12	32
Dionne, Det	14	18	32
Apps, Pitts	14	18	32
Boldirev, Chica	11	21	32
Boudrias, Vanc	6	26	32
Pappin, Chica	17	14	31
Lambert, Cana	15	16	31
Marcotte, Boston	15	16	31
Barber, Phila	15	16	31
Ratelle, Rang	11	20	31
Lystak, Atl	10	21	31
Hextall, Minn	7	24	31
Oddleffson, Vanc	11	19	30

Première course — Amble (À réclamer: \$3,500) — Bourse: \$1,500

- 11—M. Magic Hébert 5:2
- 8—T. M. Silk Bélanger 4:1
- 5—A. Streak Bédard 4:1
- 4—K. Brew Jones 9:2
- 3—M. Tess Gauthier 5:1
- 7—D. Hill Bruchemin 6:1
- 2—M. Vanleek Boucher 8:1
- 6—L. Manor Lacharité 8:1
- A.E.L. Mir Lacharité 8:1
- 2—S. Gold Brosseau 5:2
- 4—Tarquin Ponton 3:1
- 3—M. Lady Byrd Gendron 4:1
- 5—W. Bo Carter Côté 9:2
- 8—S. Lenawee Hébert 5:1
- 1—M. Re Mo Fluet 6:1
- 6—R. A. Gagnon 8:1
- 7—E. A. St-Jacques 8:1
- A.E.M. Meilleur 8:1

Deuxième course — Amble (À réclamer: \$3,500) — Bourse: \$1,500

- 1—D. F. Carolyn Cateiller 5:2
- 5—K. Edward Gendron 3:1
- 6—Search Me Norris 4:1
- 7—D. Donut Ponton 9:2
- 8—S. Win Bédard 5:1
- 2—B. Herbert Jones 6:1
- 3—Nancher Bouvette 8:1
- 4—M. Banker Bédard 8:1

Troisième course — Amble (À réclamer: \$3,500) — Bourse: \$1,500

- 4—G. Jow Lachance 5:2
- 3—U. Bens Billy Picard 3:1
- 8—C. Son Gendron 4:1
- 2—P. L. Gauthier 4:1
- 8—G. Nite Jim Gamahe 9:2
- 6—Harold B. Gendron 5:1
- 7—A. C. Guy Gamahe 6:1
- 4—E. Glenn Charron 8:1
- 5—E. Juno Pleau 8:1

Quatrième course — Amble (À réclamer: \$3,500) — Bourse: \$1,500

- 1—D. F. Carolyn Cateiller 5:2
- 5—K. Edward Gendron 3:1
- 6—Search Me Norris 4:1
- 7—D. Donut Ponton 9:2
- 8—S. Win Bédard 5:1
- 2—B. Herbert Jones 6:1
- 3—Nancher Bouvette 8:1
- 4—M. Banker Bédard 8:1

Cinquième course — Amble (À réclamer: \$3,500) — Bourse: \$1,500

- 3—C. Bob Giguère 5:2
- 2—P. Crain Lachance 3:1
- 4—D. Direct Lacharité 4:1
- 6—D. Irish Turcotte 9

le sport

Trois touchés de Franco Harris, 32-14

Les Steelers passent en finale dans l'américaine

PITTSBURGH (AP) — Grâce à la performance de leur quart-arrière Terry Bradshaw, qui a su habilement choisir ses jeux et a fait preuve d'une grande précision dans ses passes, et à trois courses de touché de Franco Harris, les Steelers de Pittsburgh ont facilement eu raison hier après-midi des Bills de Buffalo 32-14.

Cette victoire permet aux Steelers d'accéder à la finale de la conférence américaine, de la Ligue Nationale de football, contre les Raiders d'Oakland, dimanche prochain, à Oakland.

Les Raiders ont éliminé samedi les Dolphins de Miami 28-26.

Les Steelers ont

réussi 26 de leurs 32 points au deuxième quart et n'ont éprouvé aucune difficulté par la suite. Bradshaw a complété sept des neuf passes qu'il a tentées au cours de ce quart et il n'a pas hésité à courir avec le ballon lorsque ses receveurs étaient couverts. Au total, le quart-arrière des Steelers a réussi 12 passes en 19 tentatives, pour 203 verges.

Franco Harris a réalisé des gains de 74 verges au sol pour Pittsburgh, contre seulement 49 pour l'as porteur de ballon des Bills, O.J. Simpson.

Les Steelers ont pris les devants au tout début du match avec un placement de 21 verges de Roy Gerela. Quelques minutes plus tard, Paul Seymou capitaine

une passe de touché de 22 verges pour Buffalo.

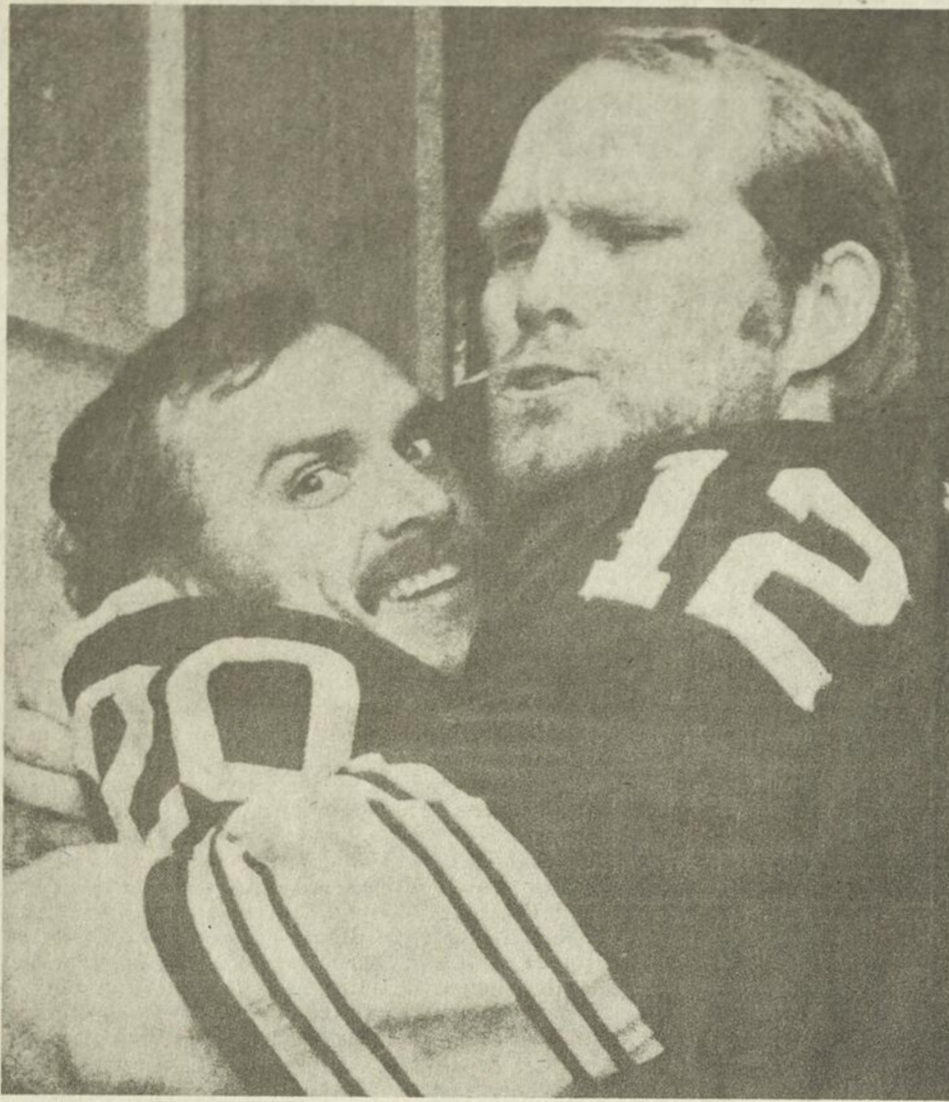
Puis, au deuxième quart, Bradshaw a atteint Rocky Bleier avec passe de touché de 27 verges. Les Steelers, démontrant la puissance de leur attaque, dominèrent le jeu de plus en plus, Harris mettant la touche finale à deux poussées offensives par des courses de une et quatre verges. Quelques minutes plus

tard, Pittsburgh mit de nouveau la main sur le ballon à sa propre ligne de 46 verges. Bradshaw réussit alors une longue passe à Robert James, qui fut arrêté à la ligne de quatre verges des Bills et, une fois de plus, Harris fit le reste.

Le compte à la mi-temps était donc de 29-7 en faveur des Steelers.

Au troisième quart, Joe Ferguson réussit une

passe de touché de trois verges à O.J. Simpson, réduisant la marge à 15 points, mais la défense de Pittsburgh, la meilleure de la conférence américaine, ne permit plus à Buffalo de compter. Roy Gerella, qui avait raté deux transformations en première demie, réussit un placement de 23 verges au quatrième quart, assurant victoire aux siens.



Le quart-arrière des Steelers de Pittsburgh, Terry Bradshaw, serre dans ses bras son coéquipier Rocky Bleier pour manifester sa joie après la victoire des Steelers 32-14 contre les Bills de Buffalo.

Dans la conférence nationale

Rams 19, Redskins 10

LOS ANGELES (AP) — Les Rams de Los Angeles ont battu hier après-midi les Redskins de Washington 19-10. Ils participeront dimanche prochain à la finale de la conférence nationale de la Ligue nationale de football contre les Vikings du Minnesota.

Les Rams tiraient de l'arrière 10-7 à la mi-temps mais le botteur de précision David Ray a réussi en seconde demie des placements de 27 et 26 verges, and que Isiah Robertson n'intercepte une passe de Sonny Jurgensen et n'obtienne un touché après une course de 59 verges.

Les deux placements de Ray ont été réus-

sis à la suite d'échappés de l'adversaire.

Les formations défensives ont nettement dominé le match. Lawrence McCutcheon, le meilleur porteur de ballon dans la conférence nationale cette saison, a été limité à 71 verges en 26 courses par la défense des Redskins, tandis que Larry Brown a réalisé des gains de seulement 39 verges pour Washington en 18 courses.

Chez les quarts, James Harris a complété huit de ses 24 passes, pour 95 verges. Billy Kilmer sept sur 18 pour 99 verges, et Sonny Jurgensen six sur 12 pour 78 verges.

Samedi soir à Los Angeles

Le Canadien a encore annulé, 2-2

Guy Lapointe et Doug Risebrough ont compté chacun un but dans le dernier vingt pour égaliser le score avec les Kings de Los Angeles samedi soir 2-2.

Butch Goring, des Kings, a ouvert le pointage dans la deuxième période et le but de Bob Berry a suivi pour donner une avance de deux points à son équipe. Lapointe a marqué le début de la dernière période et Risebrough a déjoué Rogatien Vachon cinq minutes avant la fin. Le match a été marqué de plusieurs bagarres et

l'arbitre a dû donner 46 minutes de punitions dans le premier vingt et 18 ans dans le second. Les Kings ont nettement dominé la deuxième période, effectuant 20 lancers sur Michel Larocque contre seulement 4 par le Canadien.

Les Maple Leafs de Toronto ont célébré le retour dans leur alignement des défenseurs Borje Salming et Rod Seiling et du joueur de centre Darryl Sittler en battant les Bruins de Boston 8-4. Le Suédois

Inge Hammarstrom, des Leafs, a enfilé trois buts et s'est fait complice d'un quatrième. Salming a réussi un filet et Sittler deux. Du côté des Bruins, Phil Esposito s'est signalé avec trois buts.

L'instructeur Red Kelly, des Leafs, se disait fort heureux de pouvoir enfin retrouver devant lui un banc adéquatement rempli tandis que Hammarstrom affirmait que c'est précisément en réchauffant le banc qu'il avait beaucoup appris.

Les matches qui op-

posaient les Black Hawks de Chicago aux Islanders de New York et les Flyers de Philadelphie aux Red Wings de Detroit, sont respectivement soldés par des verdicts nuls de 3-3 et 2-2. Dans les autres rencontres, les North Stars du Minnesota ont surclassé les Penguins de Pittsburgh 7-6 et les Blues de St-Louis ont eu raison des Scouts de Kansas City 6-4.

C'est à un but de Earl Anderson, à mi-chemin en troisième période, que les Wings doivent leur dernier point au classement. Danny Grant a marqué le premier but des Wings tandis que Terry Crisp et Dave Schultz ont fait scintiller la lumière rouge pour Philadelphie.

Chuck Lefley, Ken Richardson et Garry Unger

ont enfilé chacun un but, au troisième engagement, pour St-Louis. Les autres compteurs des Blues ont été Ace Bailey, Claude Larose et Wayne Merrick. Les deux derniers filets des Hawks ont été réussis au troisième vingt par Germain Gagnon. Doug Romberg, Gary Howatt et Garry Hart ont touché la cible pour les Islanders. Dick Redmond a marqué le premier but des Hawks.

À Bloomington, la recrue Blake Dunlop, des North Stars, a profité d'un avantage numérique pour compter, à deux minutes de la fin du match, le but décisif.

Le défenseur Barry Gibbs s'est illustré pour Minnesota avec un but et quatre mentions d'assistance.



Dans le match Toronto-Boston, si Bobby Orr (4) des Bruins a réussi à déjouer l'as défenseur des Maple Leafs, Borje Salming, les Bruins se sont tout de même inclinés 8-4.

Joyeux Noël

Nous vous suggérons d'être prudent au volant de votre automobile

LE PLUS GRAND CONCESSIONNAIRE DATSUN A MONTREAL

Mac Donald DATSUN

4747 EST, JEAN-TALON (pres VIAU)

TÉL.: 729-5287

DEPUIS PLUS D'UN QUART DE SIECLE AU SERVICE DE L'AUTOMOBILISTE

Heureuses fêtes à tous!

75 sont arrivés...

ZENITH

CHROMACOLOR

Modèle 1974 en entropôt Prix très spécial

20 pouces 25 pouces 26 pouces Techniciens vendeurs à votre service

Dumoulin T.V. INC.

783, rue Mistral

388-4777-4636

NE VOUS LAISSEZ PAS AVOIR!

Si votre chevelure s'éclaircit et que vous avez peur de devenir chauve, ne vous laissez pas abattre en croyant que c'est inévitable. Toutes les calvities ne sont pas héréditaires, car plusieurs conditions locales du cuir chevelu, l'empoisonnement chronique en sélénium, peuvent entraîner la chute des cheveux.

Les cliniques THOMAS la plus grande organisation mondiale de traitement du cuir chevelu, se sont spécialisées avec succès dans le traitement du cuir chevelu depuis 54 ans. Il y a bien des chances que nous puissions vous aider. Il ne vous en coûte rien de vous informer.

Prenez donc un rendez-vous aujourd'hui et faites un geste positif vers l'acquisition d'une chevelure saine

Thomas

Depuis 54 ans Spécialiste capillaire

Sem 10 am à 7 pm Sam 9 am à 2 pm

1010 ouest, Ste-Catherine, suite 637 Edifice Carré Dominion. Tel.: 866-3041

5125, rue Du Trianon, suite 410 Centre Commercial Place Versailles Tel.: 353-5410

les capsules

d'Alain Gerbier

Une primeur: le foie gras du frère André a été volé! C'est mon voisin Gabriel qui me l'a annoncé. Mais ne le répétez à personne! Gabriel qui a le saint esprit des fêtes raconte d'étranges choses mais il n'achève jamais ses histoires et l'on reste bien souvent mari. Lorsque je lui ai annoncé mon intention de débiter une carrière artistique en faisant de la figuration dans une crèche vivante, il m'a donné quelques conseils que je vous "refile": Jouer le rôle de l'enfant Jésus présente des attraits multiples: Contrairement aux apparences, vous ne resterez pas toujours sur la paille, car c'est presque un premier rôle. C'est payant! Ensuite la position couchée est de loin la moins fatigante...Pensez à celui qui fait l'âne et qui doit hocher la tête de haut en bas (pas de bas en haut!). Et puis, et puis, c'est vous qui recevez les cadeaux des rois mages...

Cette année, il est probable que vous recevrez le coeur du frère André (on sait désormais que ce sont les rois qui ont fait le coup), un kilo de sucre et un billet de la loterie olympique...

Ne laissez pas, cependant, le rôle vous monter à la tête. Ne proposez pas de multiplier les billets pour payer les Jeux, ne vous croyez pas capable de marcher sur la slush sans vous mouiller...De la modestie que diable, pensez à la suite de votre carrière! Gabriel qui est donc truffé de toutes ces bonnes idées m'a conseillé, pour m'imprégner du rôle, de sortir avec Marie-Madeleine tout en me méfiant des "garocheurs de roches"...

(Nous procéderons à un tirage au sort parmi les cinquante prochains abonnés pour déterminer les deux heureux bénéficiaires de deux billets pour ma "première". À vos carnets de chèques!)

...Le gardien des Rangers de New-York ne pourra guère jouer que le rôle du boeuf et il sera exempté de se mettre à genou pendant la messe de minuit: Ed Giacomini est faible de la rotule droite! Cela lui vaut d'ailleurs dix jours de repos! C'est Curt Ridley de la filiale de Providence qui remplacera l'handicapé. Cependant, lors du match d'aujourd'hui contre Atlanta, c'est Gilles Villeneuve qui sera le gardien débutant.

...Hockey Canada, responsable des séries Canada-URSS veut rencontrer l'Association canadienne de hockey amateur pour discuter des motifs qui ont amené cette dernière à vouloir former son propre conseil international.

...Deux gérants dont les clubs ont connu des destinées contraires lors de la dernière saison de baseball, Dick Williams et Walter Alston, sont arrivés hier à Ahsokie en Caroline du Nord pour rencontrer Jim Hunter, Williams, gérant des Angels de la Californie, qui a conduit Jim Hunter et les Athletics d'Oakland à deux championnats de séries mondiales, était accompagné du propriétaire du club, Gene Autry et du directeur Harry Dalton (tagada, tagada)...Williams a indiqué que les Angels étaient fortement intéressés à mettre Hunter sous contrat...sinon le propriétaire du club ne se serait pas dérangé et lui-même aurait mieux aimé passer les fêtes en famille". Il n'y a pas six mois que les trois hommes ont entrepris la traversée du désert de Californie mais Jim Hunter va bien finir par se prendre pour le Messie...Déjà il joue les Catfishsuperstar!

...Tony Roche et Evonne Goolagong ont gagné les simples du championnat de tennis open de la Nouvelle Galles du Sud. Roche, dont c'est la première victoire dans un tournoi depuis trois ans, semble avoir terminé son chemin de croix après avoir longtemps été handicapé par une blessure au coude. Pour accéder à la première place, il a battu Phil Dent 7-6, 4-6, 3-6, 6-2, 8-6. Goolagong a éliminé Margaret Court 6-3, 7-5.

...En demi-finale de la zone sud-américaine (l'AFP qui cherche la direction de Nazareth en regardant vers Baie Comeau a ingénument placé le Brésil et l'Argentine dans la zone asiatique) donc, le Brésil, déjà nommé, mène devant l'Argentine grâce à sa victoire en double. Koch et Mandarino ont en effet battu Vilas et Cano 6-1, 6-3, 7-5.

...L'équipe des États-Unis a remporté hier à Miami la finale de la "Shunshine Cup", le tournoi international de tennis par équipes réservé aux juniors en gagnant son deuxième simple contre la Tchécoslovaquie. Bill Martin a battu Tomas Smid 7-6, 2-6, 7-5, et Ferdi Taygan a défait Stanislav Bierner 6-1, 6-1.

...Le petit Jésus n'est pas né avec l'oeil poché et pourtant, en cette période de trêve, les boxeurs continuent à se taper dessus. C'est d'ailleurs très amusant car cela permet à leurs amis de leur offrir des miroirs déformants qui rectifient l'image de leurs visages boursoufflés.

...Joyeux Noël! Bing! Joyeux Noël! Bang! Bonne Année! Plaf!...Le Brésilien Eder Jofre, 38 ans, ancien champion du monde des coqs et des plumes a largement battu aux points à Jundiai le Vénézuélien Filberto Herrera à l'issue d'un combat en dix rounds disputé dans la catégorie des plumes.

...Tony Petronelli a conservé son titre de champion junior moyen des États-Unis en battant à Boston Johnny Copeland.

...Paul Poirier, le jeune poids moyen orphelin de New Bedford (âmes sensibles, fermez les yeux), âgé de 17 ans, est demeuré vaincu dans son 23e combat professionnel en battant Jesse Bender par K.O. au 2e round d'un match prévu en huit.

...Le Panaméen Roberto Duran a conservé son titre mondial (WBA) des légers en battant le Japonais Masataka Takayama par K.O. au premier round après l'avoir envoyé deux fois au tapis.

...Vers le 25, Mohammed Ali pourrait chanter un "minuit musulman". À ne pas manquer! Il deviendrait ainsi l'initiateur de l'oecuménisme par la boxe!

...L'URSS, championne du monde de hockey sur glace a été battue samedi à Moscou par la Tchécoslovaquie (3-4) en match comptant pour la Coupe des Izvestia. (scores périodiques: 2-2, 1-1, 0-1). C'est la première défaite des champions du monde depuis le début de cette épreuve alors que les Tchèques enregistrent leur première victoire.

...Christine Errath, 17 ans, championne d'Europe et du monde de patinage artistique a victorieusement défendu samedi à Dresde (Allemagne de l'ouest), son titre national. Côté masculin, Bernd Wanderlich est le nouveau champion de RFA.

...Bon, faut que je me dépêche d'aller à ma première répétition, j'entends déjà les hautbois!...



Le Père Noël de Paul Phaneuf (celui qui court en survêtement sur les cartes de vœux du HCJLS) fait désormais du ski!

